



Sommaire

Avis	2
Dossier	4
Actualités	14
Informations officielles	17
Vie associative	50
Sports & Loisirs	52
Pêle-mêle	55

Chêne-Bougeries



La Commune fête cette année les 50 ans d'Editart, avec une exposition au Nouveau Vallon. Ce sera

l'occasion pour le public chênôis de découvrir ou de redécouvrir l'activité extraordinaire déployée par ses fondateurs, Orlando et Dolores Blanco qui vous feront vivre à travers les œuvres et les textes exposés, les moments de grâce qu'ils ont connus avec les plus grands maîtres et poètes du XX^e siècle. Voir en p. 23

Chêne-Bourg



La saison culturelle s'affiche dans les pages communales avec plus d'une dizaine de spectacles variés. Humour, musique, cinéma, danse, théâtre, etc., des artistes de tout horizon vous donnent rendez-vous sur la scène du Point favre avec pour seul but de vous divertir. Vous n'aurez que l'embarras du choix! Voir en pp. 34-35

Thônex



Avec son spectacle *Spiridon Superstar*, "Thônex la culture avec vous" s'offre la venue d'une star

du petit écran: Virginie Lemoine. Avec les Amis du Boulevard Romand, elle se met en scène dans une pièce qu'elle a co-écrite et qui vous emportera dans la Grèce Antique aux origines des Jeux Olympiques. Voir en p. 47

Prochains numéros:

Spécial Elections

Distribution: 24 au 28 février 2020

Enfances chênôises

Délai rédactionnel et publicitaire:

Lundi 24 février 2020

Distribution: 27 mars 2020

Chêne en mouvement

En ce début d'année 2020, le Léman Express est sur toutes les lèvres. Son arrivée à Chêne-Bourg a été saluée par les habitants et les Autorités. On peut également voir circuler le tram 17 dans les rues chênôises et certaines lignes de bus ont été modifiées. Se pose alors la question des titres de transport: quel billet prendre pour quel trajet? Existe-t-il une application qui facilite votre mobilité? Dans notre dossier du mois, Laura Etienne a mené l'enquête et vous donne toutes les réponses que les Chênois sont en mesure de se poser pour leurs déplacements quotidiens en transports publics. On parle aussi de Voie Verte, de trottinettes électriques, de prévention routière pour les enfants et même d'une marche mondiale pour la paix. Ça bouge dans les Trois-Chêne!

KAARINA LORENZINI, RÉDACTRICE EN CHEF

Pages 4 à 13



©Marc Guillemin

Pour aller plus loin...

Trois communes, trois cérémonies de vœux différentes. Tous les débuts d'année, les Autorités chênôises organisent des réceptions à l'attention de leurs habitants nouvellement établis dans la commune, des jeunes ayant atteint leur majorité civique et des personnes récemment naturalisées. Les formules utilisées varient selon les spécificités et les envies du moment, mais toutes ces invitations ont un point en commun: la convivialité. Retrouvez dans nos pages les moments forts qui ont été vécus cette année à la Salle Jean-Jacques Gautier, au Point favre et à l'Espace du Bois-Des-Arts. K.L.

K.L.

Pages 24-25, 40 et 44

Soirée des Vœux à Chêne-Bourg.



Assemblée Générale – Dimanche 22 mars 2020 Restaurant Le Passing Cologny – 17h00-18h00

Puis, **dès 18h00, ouverture à toutes** et tous (non-membres et associations partenaires) pour deux présentations :

• 18h00–18h30 : Association Pic-Vert

(Association de défense des propriétaires individuels)

MM. Burri et Gottschall nous présenteront un projet d'initiative visant à donner plus de poids aux communes lors de l'élaboration de Plans Localisés de Quartier (PLQ). Les enjeux liés à l'aménagement du territoire lors de l'élaboration des PLQ sont très importants car ils vont influencer : l'esthétique du lieu, l'harmonie du projet avec le quartier, la qualité de vie des nouveaux habitants et leur bonne intégration dans la commune.

• 18h30–19h30 : Présentation du Plan Directeur Communal par M. Jean-Michel Karr, Conseiller administratif

Notre commune subit une forte pression pour créer des logements et les infrastructures y afférentes. Le Plan Directeur Communal (PDCom) définit les principes pour l'aménagement du territoire. Ce document est validé par les autorités cantonales. Cela couvre des sujets aussi variés que la mobilité et la sécurité des piétons et des cyclistes, les espaces verts, les écoles, les équipements sportifs, le logement, la protection de l'environnement, etc. Le PDCom fixe la stratégie de développement de la commune pour les 15 prochaines années. Vous découvrirez ainsi quel sera le visage de notre commune dans un futur proche.

A la suite de ces présentations, l'association vous offrira verve et petits fours...

Merci de bien vouloir confirmer votre présence à l'AG et/ou aux présentations sur notre site internet : www.rigaud-montagne.ch

Activités de loisirs à Thônex

ACTIVITES RÉSERVÉES AUX AÎNÉS SOLIDAIRES

Thé dansant	Mercredi de 14h30 à 17h30 12 février, 18 mars	Salles annexes de la Salle des fêtes de Thônex M ^{me} Madeleine Eberlin, T. 022 348 12 37
Scrabble	Vendredi de 14h00 à 17h00 7 et 21 février 6 et 20 mars	Villa Miribel, chemin de Miribel 4 M ^{me} Josiane Chevrolet, T. 022 348 75 22
Repas convivial	Un mercredi par mois à midi 19 février, 11 mars	Divers restaurants des 3-Chêne M. Roger Helgen, T. 022 349 63 95

ASSOCIATION DE LA LUDOTHÈQUE THÔNÉSIEENNE (toutes les activités sont gratuites)

Brunch-Jeux pour tous dès 8 ans	Les dimanches de 10h00 à 13h00 23 février, 15 mars	Boitajeux, 62, ch. du Bois-des-Arts 1 ^{er} étage pavillon Bois-Des-Arts Anai Ledermann, T. 079 382 66 46 www.boitajeux.ch
--	---	---

l m p r e s s u m

Le Chênois

Organe officiel des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex depuis février 1926
N° 543 – 105^e année

Distribution : vendredi 7 février – **Tirage utile** : 16'200 exemplaires – **Editeur responsable** : Julie Bersier, présidente (CM Thônex) – **Comité de l'Association Le Chênois** : Isabelle Neuder, vice-présidente (CM Chêne-Bourg) ; Florian Gross, trésorier (CM Chêne-Bougeries) ; Flavio Borda d'Agua, secrétaire (CM Chêne-Bougeries) ; Bastien Leutenegger (CM Thônex) ; Marion Garcia Bedetti (CA déléguée à la culture, Chêne-Bougeries) ; Pierre A. Debarge (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg) ; Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex) **Rédactrice en chef** : Kaarina Lorenzini - kaarina.lorenzini@lechenois.ch – **Equipe de rédaction** : Liliane Roussy, Laura Etienne, Gabriela Cabré, Lucie Hainaut, Hervé Annen, Stephan Bruggmann et Jean Michel Jakobowicz. **Partenaires rédactionnels** : Bibliobus, Josette Félix, Genèvefamille.ch, Naries, Maylis et Sui Generis. **NB** : La Rédaction n'est pas responsable des avis personnels exprimés soit par les personnes interviewées, soit par nos journalistes et relétés dans les articles de fond parus dans nos dossiers thématiques. – **Secrétariat de la rédaction** : Françoise Allaman - Case postale 145 - 1225 Chêne-Bourg - T. 022 349 24 81 (répondeur) - F. 022 349 14 81 - redaction@lechenois.ch - <https://www.facebook.com/LeChenois/> – **Administration (publicités)** : Journal Le Chênois - pub@lechenois.ch – **Préresse** : Siska Audeoud, Hadès graphisme pour Le Chênois – **Impression** : Atar Roto Presse SA, Genève – **Distribution (La Poste)** : Tous ménages dans les Trois-Chêne – **Abonnement** : CHF 20.-/an **Dates de distribution en 2020** : Spécial-Elections : 24 au 28 février. 27 mars, 8 mai, 5 juin, 25 septembre, 23 octobre et 4 décembre

PUBLICITÉ



LA FENÊTRE RÉINVENTÉE JUSQU'À 15% DE LUMIÈRE EN PLUS À L'INTÉRIEUR

Clara
La fenêtre en vue

Comment transformer une simple fenêtre en ouverture panoramique? Grâce à une innovation: la fenêtre Clara, première fenêtre au monde dont l'ouvrant est complètement en verre et sans châssis. Le design élégant offre une créativité illimitée avec un espace intérieur inondé de lumière naturelle. **La fenêtre en vue. Fabriquée en Suisse.**

biedermann
les métiers du bois

Chemin Deluc 9 - 1224 Chêne-Bougeries
Tél.: +41 (0)22 869 04 04 - Fax: +41 (0)22 869 04 14
info@biedermann-sa.com - www.biedermann-sa.com

Thônex

La culture avec vous!

janvier - juin 2020



Samedi 25 janvier - 20h
Sideburn
Hard rock



Dimanche 29 mars - 17h
Beethoven et la nature
Classique



Samedi 1^{er} février - 20h
Lysistrata, la révolution des femmes
Théâtre



Dimanche 10 mai - 17h
Je veux apprendre
Théâtre tout public



Samedi 22 février - 20h
Spiridon Superstar
Comédie



Dimanche 17 mai - 17h
Soirée Viennoise, de Mozart à Schubert
Quatuor à cordes



Dimanche 15 mars - 11h & 15h
Magie autour du monde
Spectacle enfants



Mercredi 3 juin - 20h
La Locandiera, quasi comme
Théâtre

ESPACE CULTUREL DU BOIS-DES-ARTS

62, chemin du Bois-Des-Arts - Dans l'école

Billetterie : www.thonex.ch/billetterie

σtpg

Bus 37 - arrêt Mairie de Thônex
Trams 12 et 17 - arrêt Graveson
Bus 5 et 25 - arrêt Thônex-Vallard Douane



Mairie de Thônex - P+R Sous Moulin



Transports publics 2020 : quelles lignes dans les Trois-Chêne ?

Lancement du Léman Express, arrivée du tram 17, modification de lignes... Le nouveau réseau de transports publics apporte de nombreux changements dans les Trois-Chêne avec, au centre des nouveautés, la gare de Chêne-Bourg.

LE NOUVEAU QUARTIER DE LA GARE À Chêne-Bourg, aménagé entre la Tour Opale et le bâtiment de l'ancienne gare, est devenu l'un des principaux carrefours du réseau des transports publics dans les Trois-Chêne. Grâce aux arrêts situés aux extrémités de la place de la gare (Chêne-Bourg-Gare-Place et Chêne-Bourg-Gare-Tour) et à l'arrêt Place Favre situé non loin, le quartier lie les trains du Léman Express à de nombreuses lignes de bus et de trams.

Globalement, pas moins d'une quinzaine de lignes (trams, bus et trains confondus) traversent aujourd'hui le territoire chênôis et permettent de rejoindre l'Aéroport, le Jardin Botanique, l'OMS, Hermance, les HUG, Carouge ou encore Lancy.

LAURA ETIENNE

Les bus

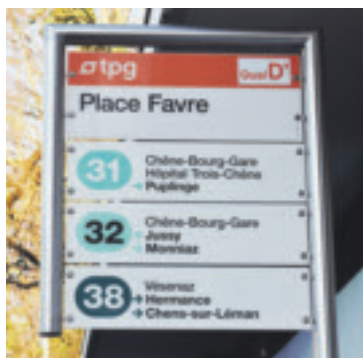
Une dizaine de lignes de bus au total sillonnent les trois communes :

- **Le bus 1** relie l'Hôpital des Trois-Chêne au Jardin botanique. Il passe, entre autres, par Belle-Idée, Chêne-Bougeries, les Eaux-Vives, les HUG et la Gare Cornavin.
- **Le bus 5** relie la douane de Thônex-Vallard et l'Aéroport de Cointrin. Il passe, entre autres, par les HUG, la Gare Cornavin, Palexpo et l'Arena.
- **Le bus 8** relie Veyrier-Douane et l'OMS (Pregny-Chambésy). Il passe, entre autres, par Villette, Conches, Rive, la Gare Cornavin et les Nations.
- **Le bus 9** relie le Petit-Bel-Air (Chêne-Bourg) à Lignon-Tours (Vernier). Il passe, entre autres, par Chêne-Bougeries, les Eaux-Vives, la Gare Cornavin et la rive droite du Rhône.
- **Le bus 25** relie la douane de Thônex-Vallard au Jardin botanique. Il passe, entre autres, par le Muséum, le Mont-Blanc, la Gare Cornavin et les Pâquis.
- **Le bus 31** relie Sous-Moulin à Puplinge-Marquis. Il passe, entre autres, par le Stade des Trois-Chêne, la Place Favre, Chêne-Bourg-Gare-Place, De Haller, Belle-Idée, l'Hôpital des Trois-Chêne et Puplinge.
- **Le bus 32** relie Sous-Moulin à Jussy-Meuret. Il passe, entre autres, par le Stade des Trois-Chêne, la Place Favre, Chêne-Bourg-Gare-Place, Chêne-Bourg-Gare-Tour, la Pierre-à-Bochet, Puplinge, Choulex et Jussy.
- **Le bus 34** relie Veyrier-Tournette à Choulex. Il passe, entre autres, par le Pont de Sierne, Fossard, Sous-Moulin, le Parc Stagni à Chêne-Bougeries, le chemin De-La-Montagne, Belle-Idée, l'Hôpital des Trois-Chêne et Vandoeuvres.
- **Le bus 37** relie Sous-Moulin à Lullier. Il passe, entre autres, par la Mairie de Thônex, Graveson, Tronchet, Chêne-Bourg-Gare-Tour, la Pierre-à-Bochet, Puplinge et Presinge.
- **Le bus 38** relie la Place Favre à Hermance-Village. Il passe, entre autres, par Chêne-Bourg-Gare-Place, la Seymaz, Vandœuvres, Collonge-Bellerive, Corsier et Anières.

Les trams

Les Trois-Chêne comptent à présent deux lignes de trams :

- **Le tram 12** relie Moillesulaz à Lancy-Bachet-Gare ou à Lancy-Palettes. Il passe, entre autres, par le centre-ville et Carouge.
- **Le tram 17** relie le Parc Montessuit (Annemasse) à Pont-Rouge-Gare (Lancy). Il passe, entre autres, par Moillesulaz, le centre-ville et Uni-Mail.



Gare de Chêne-Bourg



PUBLICITÉ



Installations électriques courant fort et courant faible
Dépannage - SWISSCOM Partner - Domotique - Câblage informatique

Rue de Genève 3 - 1225 CHÊNE-BOURG
Tél. 022 348 33 55 - www.locatelli-electricite.ch



Le Léman Express

Le Léman Express, grande nouveauté de 2020, s'arrête à la gare de Chêne-Bourg et permet de rejoindre rapidement et facilement diverses villes tant suisses que françaises. Chaque ligne à destination de la France ou du canton de Vaud offre en effet une connexion avec la Gare Cornavin qui dessert l'ensemble de la Suisse.

- **Le train SL1** relie Coppet à Evian-les-Bains. Il dessert les arrêts : Coppet, Tannay, Mies, Pont-Céard, Versoix, Creux-de-Genthod, Genthod-Bellevue, Les Tuileries, Chambésy, Genève-Sécheron, Genève Cornavin, Lancy-Pont-Rouge, Lancy-Bachet, Genève-Champel, Genève-Eaux-Vives, Chêne-Bourg, Annemasse, Machilly, Bons-en-Chablais, Perrignier, Thonon-les-Bains, Evian-les-Bains.
- **Le train SL2** relie Coppet à Annecy. Il dessert les arrêts : Coppet, Tannay, Mies, Pont-Céard, Versoix, Creux-de-Genthod, Genthod-Bellevue, Les Tuileries, Chambésy, Genève-Sécheron, Genève Cornavin, Lancy-Pont-Rouge, Lancy-Bachet, Genève-Champel, Genève-Eaux-Vives, Chêne-Bourg, Annemasse, Reignier, La Roche-sur-Foron, Groisy-Thorens-la-Caille, Pringy, Annecy.
- **Le train SL3** relie Coppet à Saint-Gervais-les-Bains. Il dessert les arrêts : Coppet, Tannay, Mies, Pont-Céard, Versoix, Creux-de-Genthod, Genthod-Bellevue, Les Tuileries, Chambésy, Genève-Sécheron, Genève Cornavin, Lancy-Pont-Rouge, Lancy-Bachet, Genève-Champel, Genève-Eaux-Vives, Chêne-Bourg, Annemasse, Reignier, La Roche-sur-Foron, Saint-Pierre-en-Faucigny, Bonneville, Marignier, Cluses, Magland, Sallanches-Combioux-Mégève, Saint-Gervais-les-Bains.
- **Le train SL4** relie Coppet à Annemasse. Il dessert les arrêts : Coppet, Tannay, Mies, Pont-Céard, Versoix, Creux-de-Genthod, Genthod-Bellevue, Les Tuileries, Chambésy, Genève-Sécheron, Genève Cornavin, Lancy-Pont-Rouge, Lancy-Bachet, Genève-Champel, Genève-Eaux-Vives, Chêne-Bourg, Annemasse.
- **Le RegioExpress (RE)** relie Saint-Maurice à Annemasse. S'il traverse Chêne-Bourg pour rejoindre la France, il ne s'arrête toutefois pas à la gare de Chêne-Bourg. Outre ses arrêts le long de l'arc lémanique, il dessert les arrêts : Genève Cornavin, Lancy-Pont-Rouge et Genève Eaux-Vives.



Photos: © Laura Elmerie



“tpgPreview” : la nouvelle application mobilité

Depuis décembre, une nouvelle application des Transports Publics Genevois (TPG) a fait son apparition. Petit tour d'horizon sur ce nouvel outil facilitateur de la mobilité genevoise et lémanique.

L'APPLICATION S'APPELLE “TPGPREVIEW”, elle est disponible sur portable via Apple Store et Google Play, et encadre les nouvelles offres du réseau genevois.

La carte

L'écran d'accueil de l'application propose une carte de la région, un menu déroulant montrant les horaires, et un rectangle permettant de rechercher un arrêt précis. L'ensemble des arrêts peut en effet être localisé, soit en insérant un nom dans le rectangle de recherche, soit en diminuant ou en agrandissant la carte. Il est ainsi possible de se “déplacer”, à travers la carte, sur l'ensemble de la région genevoise. Plus la carte est agrandie, “zoomée”, plus la localisation des arrêts devient précise. Un arrêt va ainsi jusqu'à apparaître dans ses deux sens de circulation, des lettres distinguant chacun des sens. Le menu déroulant indique, lui, la liste des bus/trams/trains passant aux arrêts présents sur la carte. Chaque ligne indique le numéro des véhicules, leur terminus, leurs prochains horaires de passage et la lettre correspondant au lieu exact où il s'arrête. En cliquant sur une ligne de transport, l'utilisateur peut prendre connaissance du parcours qu'effectuera son véhicule et du temps nécessaire pour arriver à sa destination.

Les “favoris”

Pour les utilisateurs qui empruntent certains arrêts plus fréquemment que d'autres, l'application propose une option “favoris”. Il est ainsi possible de créer une liste personnalisée d'arrêts. En cliquant sur un arrêt de cette liste, il apparaît alors directe-

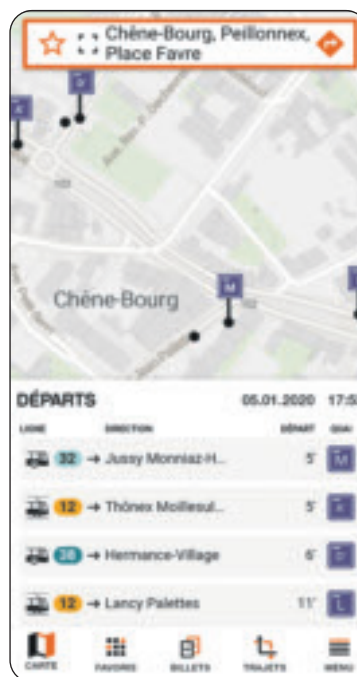
ment sur la carte avec l'horaire de passage des prochains véhicules.

Les zones

A nouveau réseau, nouvelles zones et nouveaux billets. Avec l'arrivée du Léman Express qui s'étend en France voisine et dans le canton de Vaud, le territoire a été redécoupé en une petite dizaine de zones qui porte, chacune, leur numéro et nécessite leur propre titre de transport. Genève correspond, par exemple, à la zone 10, et Annemasse à la zone 210. Petite astuce pour ne pas s'arracher trop de cheveux en cherchant le billet adéquat : dans le menu de l'application, un onglet “Plans du réseaux – Plans de zones tarifaires” permet de connaître le numéro de chaque zone.

Les billets

Sous “Billets”, l'application permet d'accéder à une pléiade d'options pour combiner les déplacements dans



les différentes zones : billet tout Genève, carte journalière, billet complémentaire ou encore carte Multizones. Par exemple, pour voyager une journée entre Genève et Annemasse, il faudra prendre une carte journalière Multizones incluant les zones 10 (Genève) et 210 (Annemasse).

Les trajets

L'option “Autres billets – Calculez votre itinéraire” simplifie un peu les choses. Elle permet en effet d'entrer un point de départ et d'arrivée, l'application calcule ensuite les transports à emprunter, les zones concernées et le prix du billet correspondant. Le billet pour le trajet sélectionné est ensuite valable une journée. Quel que soit le titre de transport choisi, l'application offre la possibilité de payer directement par carte ou via la facture de téléphone.

Personnalisation et autres fonctions

En créant un compte TPG, une option “Trajets” permet de mémoriser les trajets en cours, passés et futurs. L'application peut également, sous autorisation, localiser le portable utilisé. Elle ouvre ainsi la carte directement sur le lieu où se trouve l'utilisateur et lui permet de se situer par rapport aux différents arrêts et sens de circulation. Vouée à évoluer ces prochains mois et années, l'application “tpgPreview” est aussi la source d'autres fonctionnalités que l'on trouve dans le menu comme les infos trafic, les informations liées à l'accessibilité, l'achat d'abonnement en ligne, etc.

LAURA ETIENNE



PUBLICITÉ



AMBROSIO S.A.
CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS

Route de Jussy 2
1225 Chêne-Bourg
info@ambrosio.ch

POMPES À CHALEUR Tél. 022 349 85 77
PANNÉAUX SOLAIRES Fax 022 349 46 28

**INSTALLATIONS SANITAIRES
DEPANNAGES**

Carballa

Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél: 022 349 66 70
ou: 079 467 92 80
Fax: 022 349 66 72

Nouveau réseau : quel billet prendre ?

Abonnement tout Genève, Abonnement général, SwissPass, Léman Pass, billets local-multizones-complémentaires... Avec le changement de l'offre des transports publics genevois et l'incursion du réseau sur le territoire vaudois et français, les titres de transport possibles se sont multipliés. Alors comment choisir le billet adéquat ?

Première étape...

... vous devez identifier les zones dans lesquelles vous souhaitez voyager. Elles sont représentées sur une carte que vous pouvez consulter aux stations de gare du Léman Express, aux stations de bus/tram des TPG, sur les différents sites des transports publics (cf. infos ci-dessous) ainsi que sur la nouvelle application des TPG "tpgPreview" (voir en p. 6).

Deuxième étape...

... choisir le billet adéquat. La situation ne sera pas la même si vous possédez ou non un abonnement (général suisse ou tout Genève).

Si vous ne possédez pas d'abonnement...

... vous pouvez acquérir différents types de billet en fonction de votre trajet. Le Billet tout Genève est valable 1h sur le territoire genevois. Le Billet local / multizones permet de voyager pendant 1h30 sur le territoire genevois et sur une zone française spécifiée. Un Billet local / multizones, zone 10, 210, par exemple, est valable pour le territoire genevois (zone 10) et la région d'Annemasse (zone 210). Vous avez aussi la possibilité d'acquérir des cartes journalières (tout Genève ou Multizones) ainsi que des cartes 5 jours multizones. Les distributeurs ou l'application "tpg-Preview" vous permettent d'acquérir n'importe quel titre de transport et vous donnent aussi la possibilité de créer votre billet sur mesure. Vous indiquez alors votre station de départ et votre station d'arrivée, l'appareil prend en compte les zones que vous allez traverser et adapte le prix de votre billet. A noter que si vous souhaitez vous rendre dans le canton de Vaud ou du Valais, ou dans les régions d'Annecy et d'Evian-les-Bains, vous devez passer par cette option, car il n'existe pas de billets pré-enregistrés pour ces destinations.

Si vous possédez un abonnement tout Genève...

... vous pouvez circuler librement sur le territoire genevois. Cela comprend les trams, les bus, les trains y compris ceux du Léman Express, et les mouettes. Tant que vous ne passez pas la frontière vaudoise ou la frontière française, votre titre est valable. Si vous souhaitez voyager jusqu'à Coppet ou dans les cantons de Vaud ou du



Valais, vous basculez sur le réseau suisse. Un billet en plus de votre abonnement est alors nécessaire. Vous pouvez prendre ce billet aux stations par le biais des distributeurs, ou via l'application des TPG "tpg-Preview". Vous indiquez alors le trajet que vous allez effectuer hors du territoire genevois et obtiendrez un titre de transport adapté. Veillez bien à ne pas inclure dans votre trajet les arrêts desservis sur le territoire genevois, car votre abonnement les couvre déjà. Si vous souhaitez vous rendre en France, vous avez la possibilité de prendre un billet complémentaire à votre abonnement. Il vous faut choisir ce billet en fonction de la zone dans laquelle vous souhaitez vous rendre. Là encore, il est possible de prendre ces billets aux distributeurs ou de les acheter via l'application TPG. Petite exception, il n'existe pas de billets complémentaires pour les régions d'Annecy et d'Evian-les-Bains, il faut alors prendre un billet sur mesure, comme pour les cantons de Vaud et du Valais, en indiquant directement votre trajet.

Si vous possédez un abonnement général suisse...

... vous pouvez circuler librement sur le territoire suisse. Cela comprend les trams, les bus, les trains y compris ceux du Léman Express, les métros et les mouettes. Tant que vous ne passez pas la frontière française, votre titre de transport est valable. Si vous souhaitez voyager en France,



Photos: © Laura Elenne



vous avez la possibilité de prendre un billet complémentaire à votre abonnement. Il vous faut choisir ce billet en fonction de la zone dans laquelle vous souhaitez vous rendre. Il est possible de prendre ces billets aux distributeurs ou via l'application des TPG. Petite exception, il n'existe pas de billets complémentaires pour les régions d'Annecy et d'Evian-les-Bains, il faut alors prendre un billet sur mesure en indiquant manuellement votre trajet. Attention, toutefois, à ne pas inclure dans votre trajet les arrêts desservis sur le territoire suisse, car ils sont déjà couverts par votre abonnement.

L'option Léman Pass...

... offre un ensemble de billets, de cartes et d'abonnements mensuels/annuels pour les utilisateurs fréquents des transports transfrontaliers (train ou tram). Le Léman Pass s'applique non pas sur un territoire (comme c'est le cas pour l'Abonnement tout Genève ou l'Abonnement général suisse), mais sur un trajet spécifique. Si vous effectuez tous les jours le même trajet, par exemple Chêne-Bourg-Annecy ou Chêne-Bourg-Coppet, vous pouvez souscrire un abonnement valable uniquement sur ce trajet grâce au Léman Pass.

Le SwissPass...

... existe toujours. Pour rappel, il s'agit d'une carte rouge au format carte d'identité qui présente le nom, la photo et la date de naissance de l'utilisateur, ainsi qu'un QR code et un numéro d'identification. Vous recevez cette carte lorsque vous souscrivez un abonnement général auprès des CFF ou un abonnement tout Genève auprès des TPG. Les abonnements sont directement enregistrés sur cette carte que vous présentez ensuite en cas de contrôle. Les contrôleurs ont alors accès aux données concernant votre abonnement en scannant le QR code. A noter que les titres de transports du Léman Pass sont aussi enregistrés sur la carte SwissPass.

L.E.

+ d'infos

www.lemanpass.com
www.tpg.ch – www.cff.ch
www.lemanexpress.ch

Le Tram 17 : un chemin vers de nouvelles découvertes

Cela faisait 60 ans qu'un tram n'avait plus circulé à Annemasse. La ligne 17, associée au Léman Express, symbolise le rétablissement d'un lien entre les communes chênoises et la France voisine. Inauguré le week-end des 14 et 15 décembre 2019, le Tram 17 permet aux Chênois de se rendre facilement dans les communes frontalières et de découvrir des nouvelles facettes de la région.



Photos: © Laura Etienne



LE TRAM 17, EN PROVENANCE DE Lancy-Pont-Rouge, traverse les Trois-Chêne avant de pénétrer les communes de Gaillard, d'Ambilly et d'Annemasse. Il y dessert quatre stations et effectue son terminus à la station Annemasse-Parc Montessuit non loin de la gare d'Annemasse où s'arrête le Léman Express. Des activités culturelles et divertissantes se retrouvent à portée de pas des Chênois, offrant l'occasion d'un enrichissement mutuel entre nos trois communes et ces villes voisines.

Découvertes artistiques

A côté du terminus du tram, au cœur du Parc Montessuit se trouve par exemple la Villa du Parc, un centre d'art contemporain datant de 1986. Des expositions monographiques ou collectives d'artistes nationaux ou internationaux sont ouvertes, en entrée libre, sur 250 m². La Villa du Parc propose également des visites commentées, des rencontres et des performances. Ce centre d'art contemporain sert également de point de départ au Parcours des œuvres d'art de la commune d'Annemasse. Réalisable à pied ou à vélo, ce parcours permet de découvrir une grande diversité de sculptures, de statues ou encore d'ornements architecturaux. Certaines œuvres ont même un petit parfum helvétique. L'artiste suisse Christian Robert-Tissot a par exemple réalisé la signalétique origi-

nale du parking Montessuit, 2^e étape du parcours.

Découvertes musicales et théâtrales

La mise en place du Tram 17 ouvre aussi l'accès à des propositions musicales complémentaires aux spectacles chênois proposés à la Salle communale de Thônex, au Point favre ou à la Salle communale Jean-Jacques Gautier. Au mois de juillet et août, par exemple, un Festival est organisé à quelques mètres de la station Ambilly-Croix d'Ambilly dans le parc La Fantasia. A 10 minutes à pied de la station terminus du Parc Montessuit se trouve également l'espace "Château Rouge" qui comprend plusieurs salles de spectacle. Cet établissement met l'accent sur les disciplines du spectacle vivant à l'image de la danse, du théâtre contemporain et des musiques actuelles, avec la venue par exemple du chanteur français Cali.

Découvertes cinématographiques et ludiques

Le terminus du Tram 17 se situe à quelques pas du centre-ville d'Annemasse offrant ainsi la possibilité à ceux qui le souhaitent de découvrir cette ville sous différents angles. Des séances de cinéma en plein air ont par exemple eu lieu aux mois de juillet et août 2019, dans le Parc Mon-

tessuit, dans le parc La Fantasia ainsi que sur la Place de la Libération. Des espaces de jeux sont aussi accessibles gratuitement dans sept lieux de la ville d'Annemasse dont le Parc Montessuit ou la Place de la Libération tout proches de la ligne du tram.

Découvertes historiques

Comme chaque ville, Annemasse possède un patrimoine historique. Accessibles en dix minutes en tram depuis les Trois-Chêne, ces lieux et monuments sont l'occasion d'enrichir les connaissances historiques de la région. Sur son site internet, la ville d'Annemasse expose par ailleurs chaque mois un lieu marquant de son

patrimoine. Ce mois de janvier était, par exemple, consacré au Monument aux morts, réalisé entre 1924 et 1926 par un statuaire parisien et un graveur genevois. Érigé à la Place de la Libération, à quelques pas seulement du terminus de la ligne 17, cette statue rend hommage aux soldats morts pour la France, notamment lors de la Première et la Seconde Guerre mondiale, de la guerre d'Indochine et de la guerre d'Algérie.

LAURA ETIENNE

+ d'infos

www.annemasse.fr/que-faire-a-annemasse

PUBLICITÉ

Accademia d'Archi
ÉCOLE DE MUSIQUE
dès 4 ans et adultes

VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE
ALTO - INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE

153, route de Chêne
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 751 26 76
www.accademia-archi.ch

Avec le soutien de

Mobilité douce : cap sur le vélo dans les Trois-Chêne

De l'ouverture de la Voie Verte fin 2017 à la récente inauguration d'une Vélostation à la gare de Chêne-Bourg, la tendance semble être à la bicyclette. Le Chênois a rencontré Julien Renggli, le responsable de Pro Vélo pour les Trois-Chêne et France voisine.



Photos : Fondation des Parkings



L'ASSOCIATION PRO VÉLO GENÈVE EST un acteur incontournable de la scène genevoise. Depuis 1980, elle défend les intérêts des cyclistes en zone urbaine, notamment en organisant des événements, en agissant pour l'aménagement du territoire et en discutant régulièrement avec les politiques. Le groupe de travail des Trois-Chêne et France voisine, composé uniquement d'habitants de la région, dialogue avec les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, ainsi que les deux communes françaises de Gaillard et Ambilly, en plus d'autres acteurs centraux comme le canton ou les CFF dans le cas de la Voie Verte. Son objectif : que les cyclistes puissent à terme bénéficier d'aménagements sécurisés et continus sur l'ensemble du réseau transfrontalier.

En effet, le site a amené toute une frange de la population à préférer les moyens de transports doux depuis son ouverture en 2017. En juin dernier, un comptage a révélé que 689 vélocipédistes empruntaient le tronçon en une heure, durant les heures de pointe matinales¹. De quoi donner du pain sur la planche à ceux

qui s'occupent d'aménager l'endroit. Notamment pour prolonger la Voie Verte après les Eaux-Vives, où les cyclistes déboulent sans suggestion d'itinéraire privilégié pour la suite. Ou encore aux croisements avec le chemin de la Gradelle et le chemin De-La-Montagne, où les cyclistes perdent la priorité en raison de la loi sur la circulation routière (LCR).

M. Renggli nous rassure : il devrait y avoir une continuité de la Voie Verte qui traverse le canton jusqu'à Meyrin, à terme. Pro Vélo Genève a également demandé que la priorité soit donnée aux cyclistes et aux piétons aux intersections, bien que cela demande des aménagements supplémentaires (comme un trottoir traversant) pour se conformer aux lois en vigueur. Cependant, il rappelle que la Voie Verte est un aménagement inédit en Suisse, et qu'il est donc crucial d'être attentif à la manière dont la cohabitation entre piétons, cyclistes et véhicules motorisés se passe sur le terrain pour que le tronçon soit le plus adapté possible aux pratiques. Par exemple, la bande piétonne en terre n'est pas praticable par temps de pluie, et il est donc nécessaire

qu'un revêtement non-salissant soit privilégié, afin que les piétons ne se déportent pas sur la voie des cycles de peur de se salir.

Même réflexion concernant la cohabitation entre vélos et trottinettes électriques et les autres, afin d'assurer un maximum de sécurité sur le tronçon, notamment en séparant plus efficacement les piétons et les cycles à l'aide d'une signalétique appropriée. Plus globalement, il existe deux types de profil au sein des cyclistes : les cyclistes rapides et ceux plus lents, indépendamment du système d'assistance électrique. Afin que la Voie Verte continue d'être un site agréable pour ces différents profils, il est nécessaire d'avoir des discussions pour aménager des itinéraires pour chacun. Malheureusement, les mauvaises habitudes de certains propriétaires de cycles sont tenaces. C'est pourquoi Pro Vélo Genève a collaboré avec l'association Mobilité Piétonne pour élaborer une charte du (bon) comportement cycliste, qui sera disponible en libre-accès sur leur site Internet d'ici peu.

Une Vélostation à la gare de Chêne-Bourg

En décembre 2019, la Fondation des Parkings a inauguré la Vélostation de la gare du Léman Express de Chêne-Bourg. Celle-ci propose 242 places de parking vélos sécurisés aux abords de la gare. L'installation fait partie du réseau des dix-sept Vélostations genevoises, fortes de 3'000 places sur l'ensemble du canton, dont une dans chaque gare du Léman Express. L'accès se fait par le biais du Swisspass, tandis que des caméras et des agents de sécurité assurent la surveillance. Pour obtenir sa place de parking, on peut s'inscrire avec son Swisspass via l'application velocity.ch, disponible en plusieurs langues selon les besoins, et bénéficier de l'offre à partir de CHF 2.- par jour ou CHF 150.- pour l'année, payables par carte de crédit en ligne, Postfinance ou via Twint. C'est une manière d'assurer la complémentarité entre vélo et Léman Express, afin de véritablement encourager la mobilité douce. Le vélo a de beaux jours devant lui...

NADÈGE DELÉPINE

1. Commission technique Pro Velo Genève, Décembre 2019

PUBLICITÉ



EMS Le Nouveau Prieuré
Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries / Genève
Tél. 022 869 52 00
info@emsleprieure.ch
www.emsleprieure.ch



un ems en lien avec une crèche, une résidence pour étudiants, un foyer pour personnes polyhandicapées et des appartements locatifs, le tout autour d'une place du village le Nouveau Prieuré



En roue libre

De plus en plus de cyclistes circulent dans les rues des villes. Des pistes spécialement aménagées comme la Voie Verte font le bonheur de nombreux Chênois.

Le 13 JUIN 2019 EN PLUSIEURS POINTS du Grand Genève, plusieurs associations Pro Vélo ont comptabilisé les gens se déplaçant à bicyclette. A l'intersection de la Voie Verte et de l'avenue Bel-Air à Chêne-Bourg, entre 7h30 et 8h30, 689 personnes ont été recensées. « On enregistre une augmentation de la pratique cycliste en ville, constate Christine Jeanneret, coordinatrice à l'association Pro Vélo Genève. Ça concerne tous types de cyclistes que ce soient les jeunes qui se remettent à faire du vélo pour aller à l'école ou les adeptes de nouveaux engins comme les vélos cargo et les vélos électriques. » Sur le long du chemin de la Voie Verte qui va jusqu'aux Eaux-Vives, on trouve notamment l'Ecole de Culture générale Jean-Piaget et le Collège de La Grabelle. Quand rapidité rime avec sécurité, beaucoup sont prêts à emprunter ces infrastructures. « La Voie Verte est ultra-pratique, confirme Franck Sauthier, passionné de vélo.

Que ce soit en mode balade ou pour aller travailler en centre-ville, j'utilise le vélo à toutes les sauces. » Pour cet habitant de Chêne-Bourg, le vélo est plus qu'un moyen de locomotion: il s'agit d'un mode de vie, d'une philosophie. A la fois écologique, sportive, économique, la petite reine est redevenue populaire.

Du vent dans les mollets

Lutter contre le changement climatique passe par le changement des habitudes. En ce sens, opter pour le vélo est une alternative à la voiture, synonyme de pollution et de congestion urbaine. « L'enjeu est de regagner la place donnée à la voiture depuis les années 60, considère M^{me} Jeanneret. Avec la prise de conscience liée au mouvement des jeunes, on va dans le bon sens, mais ce n'est pas encore acquis. » La voiture a perdu de son aura sociale alors que le vélo a aujourd'hui une image cool pour peu qu'il nous ressemble. « Des vélos spécifiques

sont arrivés sur le marché, observe M. Sauthier. Ils ont chacun leur look et répondent aux différentes envies. » Fondateur du Chêne-Bourg Custom Bicycle, un garage indépendant de customisation de vélos, Franck Sauthier a personnalisé, accessoirisé bon nombre de deux-roues d'amateurs en dix ans d'activité. Beach bike – vélo de plage californien –, fat-tire bike – VTT à pneus larges –, bikepacker – avec des sacoches –, vélo hollandais... sportif ou cycliste du dimanche, chacun peut désormais trouver son cycle et son style.

Inaugurée en avril 2018, la Voie Verte relie Genève à Annemasse et permet ce que l'on appelle la mobilité douce. Ces voies dédiées sont de nouvelles opportunités à condition que la cohabitation entre piétons, usagers de trottinettes, de Segway, entre vélos traditionnels et électriques plus ou moins rapides, soit harmonieuse. « Nous œuvrons auprès des Autorités pour que les piétons aient un peu moins

d'espace et que les cyclistes en aient un peu plus, souligne M^{me} Jeanneret. Revoir les priorités, limiter la vitesse fait également partie de nos demandes. » Une pétition de l'association – qui se félicite par ailleurs de l'existence de la Voie Verte – vise à régler les problèmes rencontrés au quotidien par ceux et celles qui l'empruntent. La Voie Verte serait-elle déjà victime de son succès? A suivre...

FRANÇOIS JEAND'HEUR

Quelques adresses...

Pro Vélo Genève

Place de Montbrillant 4
1201 Genève - T. 022 329 13 19
www.pro-velo-geneve.ch

CBCB Chêne-Bourg Custom Bicycles

Sur Facebook: www.facebook.com/1225custombicycles

Pro Vélo Trois-Chêne

Commission technique secteur
3chene@pro-velo-geneve.ch
T. 079 622 88 46

Jai Jagat, en mouvement pour la justice et la paix



Jai Jagat ça se passe maintenant, le saviez-vous? Ils sont en marche depuis le 2 octobre 2019. Mais commençons par le début. En tant que Chênoise et responsable de l'encadrement des marcheurs sur le territoire Suisse pour Jai Jagat Genève, je tiens à diffuser, avec tout mon enthousiasme, cet important événement mondial.

VOUS VOUS SOUVENEZ SANS DOUTE de Gandhi et sa grande marche pour le sel. Un émule de celui-ci, M. Rajagopal et son association Ekta Parishad ont perpétué la tradition des marches non-violentes en Inde pour obtenir justice sur divers sujets (voir le film *Millions can walk*). Désireux d'essaimer son message de paix et de justice à travers le monde, M. Rajagopal a eu l'idée de Jai Jagat qui signifie victoire de tout le monde. C'est une grande marche globale pour la justice et la paix d'une durée d'un an, partie de New Delhi, Inde, à la date précitée et arrivant à Genève le 26 septembre 2020; sans doute la plus grande marche non-violente de tous les temps.

Le 5 janvier, après 94 jours, les marcheurs sont arrivés à Chhindwara dans le Madhya Pradesh en Inde. Ils traverseront dix pays et feront quelque 10'000 km (pour suivre leur déplacement voir le blog du site <https://www.jaijagat2020.org>) Jai Jagat est un appel à se réveiller et réagir à la crise économique, sociale et environnementale de plus en plus profonde. Cette campagne, semée de conférences pour la paix, de formation à la non-violence et de rencontres avec les autorités locales, nous enjoint de façon urgente à transformer et à réaliser **une planète, un peuple**.

Les buts de Jai Jagat:

- éradiquer la pauvreté;
- éliminer l'exclusion sociale;
- enrayer la crise climatique;
- arrêter les conflits et la violence.

Un nombre restreint de marcheurs feront tout le trajet de Delhi à Genève, tous formés à l'action non-violente. Localement ils seront rejoints par d'autres marcheurs. Alors pourquoi pas vous? En Suisse, Jai Jagat partira de Brigue le 5 septembre et rejoindra Genève trois semaines plus tard avec de nombreux événements prévus tout au long du chemin, des rencontres à l'ONU, un grand repas communautaire aux Bastions avec musique et témoignages.

D'autres façons de participer à ce mouvement consistent à adhérer à Jai Jagat Genève <https://jaijagatgeneve.ch/>, de rejoindre un groupe d'action <https://jaijagatgeneve.ch/groupes-daction/> et de voir avec le coordinateur benjamin.joyeux@jaijagatgeneve.ch quels sont les besoins pour l'accueil des marcheurs.

Depuis que je m'investis pour Jai Jagat, je me sens faire partie de la grande communauté de la Terre. Alors parlons-en, soyons de plus en plus nombreux à connaître ce sentiment qui élève l'âme. 🌍

SURYA BAUDET,

PHOTOGRAPHE ET ÉCRIVAIN CHÊNOISE

RESPONSABLE DE L'ENCADREMENT

DES MARCHEURS, JAI JAGAT GENEVE

La trottinette électrique, le destrier des temps modernes

« **PÈRE GARDEZ-VOUS À GAUCHE, PÈRE** gardez-vous à droite ! », telles étaient les mises en garde du fils de Jean II, dit Jean le Bon, alors que son père combattait au corps à corps les Anglais à Poitiers en 1356. Pourquoi cette citation ? Tout simplement parce que lorsque je me promène dans les Rues Basses, j'ai un peu l'impression de me trouver dans une telle mêlée. En effet, entre les patins à roulettes, les planches à roulettes, les trottinettes électriques j'ai l'impression à tout instant d'être menacé et sur le point d'être renversé. Les promenades en ville sont devenues pour les piétons un parcours du combattant. Et pourtant...

Il n'y a pas si longtemps que cela, je rentrais du bureau en patins roulettes jusqu'au jour où, emporté par mon élan sur la route de Florissant et faute de savoir freiner, j'ai été obligé d'enlacer un poteau indicateur pour éviter de traverser le chemin de Conches sans pouvoir m'arrêter, alors qu'une voiture s'apprêtait à tourner. Plus tard, dans les années 90, j'ai cédé l'espace d'un été à la mode de la trottinette pliable. Mais une entorse au pied gauche m'a très vite dissuadé d'utiliser ce moyen de transport. Finalement, sur la fin de ma carrière, je me suis contenté de rentrer à pied en empruntant les Mouettes.

La trottinette électrique offre une alternative très pratique à la mobilité multimodale. En effet, couplée aux transports en commun, elle permet de se rendre sans effort n'importe où. Moins encombrante qu'un vélo électrique et surtout beaucoup plus légère, elle permet à son détenteur non seulement de se déplacer facilement, mais aussi de pouvoir la recharger au bureau pendant les heures de travail.

Un jeu stupide à la mode

On les voit fleurir un peu partout dans les grandes villes européennes. Bien souvent laissée à l'abandon sur le trottoir, elle permet de découvrir sans trop se fatiguer les sites touristiques de ces villes.

La Ville de Genève a jusqu'à maintenant refusé d'autoriser les entreprises désireuses à mettre en libre-service des trottinettes électriques. La raison invoquée étant que la ville du bout du lac préférerait favoriser le développement des vélos électriques. Une autre raison est due au fait que ces systèmes de libre-service génèrent un chaos difficile à réglementer. Ainsi,

dans une ville comme Paris, les trottinettes électriques abandonnées par leurs usagers jonchent les trottoirs un peu partout.

A Marseille tout comme Paris, le nouveau jeu consiste à jeter à l'eau ces trottinettes électriques de location. Il s'agit d'un jeu tout à fait gratuit auquel se livrent des jeunes et des moins jeunes pour le simple plaisir d'entendre un grand plouf lorsqu'elles tombent à l'eau...

Le mythe et la réalité

L'un des grands arguments utilisés par le marketing pour vendre les trottinettes électriques, aussi bien que les vélos électriques ou les voitures électriques, c'est qu'elles ne polluent pas. Leur bilan carbone étant soi-disant nul. Or, tel n'est pas le cas ! En effet, non seulement le bilan carbone pour leur fabrication, en particulier lorsqu'il s'agit des voitures électriques, est bien souvent très élevé à cause des batteries utilisées. De plus, en fonction de la source de l'électricité utilisée pour le chargement de ces moyens de transport, le bilan carbone peut être très différent suivant les pays. Si en France, par exemple, où la plus grande partie de l'électricité est fournie par l'énergie nucléaire, le bilan carbone des moyens de transport électrique est plutôt favorable (ceci bien sûr si on fait abstraction des dangers et difficulté du recyclage des combustibles nucléaires), comme c'est aussi le cas en Suisse où une grande partie de l'énergie est fournie par l'hydroélectrique, tel n'est pas le cas dans d'autres pays où le charbon et le pétrole sont utilisés pour produire de l'électricité. Or, comme à l'heure actuelle, l'électricité est échangée au niveau international, il est très difficile de savoir si la source de ladite électricité a un bilan carbone faible ou élevé.

Quelques règles à respecter

Renseignements pris auprès du Service de l'Aménagement, du Génie Civil et de la Mobilité (AGCM), il existe toute une série de règles concernant les trottinettes. Ainsi, la trottinette électrique est classée selon la puissance de son moteur, comme c'est le cas pour les vélos électriques. Jusqu'à une puissance de 500W, la trottinette électrique est assimilée à un "cyclo-moteur-léger". De fait, elle doit se conformer à la circulation des cycles (la catégorie des vélos et vélos élec-

triques – groupe dont l'assistance au pédalage n'excède pas 25 km/h). Si la e-trottinette possède un moteur de plus forte puissance, elle est assimilée à un cyclomoteur et doit obtenir une immatriculation (âge minimum 14 ans et permis M).

La e-trottinette doit circuler comme un vélo : sur la droite de la chaussée et sur les aménagements cyclables. Elle ne peut pas circuler sur les trottoirs, ni dans les zones piétonnes, sauf s'il y a une dérogation pour les cycles.

Le fait est que la mise en œuvre de telles réglementations est très complexe, ceci aux dires mêmes des personnes chargées de les faire respecter. Alors, preux chevaliers des temps modernes, soyez sympas avec les fragiles piétons que nous sommes et laissez-nous profiter de l'un des rares espaces privilégiés qui nous restent : les trottoirs.

JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

La trottinette électrique, une invention de grand-papa



Les spécialistes du marketing ont depuis longtemps bien compris que notre cerveau réagissait favorablement à tout ce qui était qualifié de nouveau. La trottinette électrique n'échappe pas à cet argumentaire, et pourtant...

Tout a commencé à Huy, un petit village entre Namur et Liège aux alentours de 1735, lorsqu'un certain Jean Joseph Merlin, inventeur de son état, imagine le patin roulettes. A l'époque, il s'agit de quatre petites roues en bois à fixer sous les bottines. Peu à peu, ce fameux patin roulettes va se perfectionner en utilisant de petites roues munies de roulements à billes qui vont en accroître la rapidité, mais aussi la maniabilité.

A la fin du XIX^e siècle, des enfants vont attacher ces fameux patins roulettes sous une planche en bois à laquelle ils vont fixer un tube et un guidon de récupération. C'est ainsi qu'aux alentours de 1895, est née la première trottinette. Elle avait l'avantage de faire un bruit énorme et, une fois lancée, dans les descentes d'atteindre des vitesses vertigineuses.

Pourquoi le nom de trottinette ? Il viendrait du nom donné à ces jeunes filles qui faisaient les courses pour leur patron, particulièrement tatillon sur les horaires, ce qui les obligeait à marcher rapidement (trotter) sur les trottoirs de la ville, au point de leur donner le nom de trottin.

Entre le début du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle, la trottinette va expérimenter des hauts et des bas. A certains moments, elle va connaître un engouement exceptionnel, puis va disparaître de la circulation pour revenir en force de nos jours. Par contre, pour ceux qui croiraient que la trottinette électrique est une invention du XXI^e siècle, ils se tromperaient lourdement. En effet, la trottinette électrique a plus de 100 ans. En 1913, sa grand-mère l'Autoped est brevetée aux Etats-Unis. Il s'agit d'une trottinette dotée d'un moteur tout d'abord thermique, puis électrique. Ce modèle était utilisé par les postiers américains pour faire leur tournée et les policiers pour leurs rondes. Elles étaient équipées d'un moteur de 155 cm³, ce qui lui permettait d'atteindre la vitesse de 32 km/h.

À partir de 1919, l'allemand Krupp va fabriquer le Krupp-Roller, trottinette électrique qui atteindra les 35 km/h. Mais, le succès n'est pas au rendez-vous et dans les années 1920, la production de trottinettes électriques est interrompue, pour revenir en force en ce début de XXI^e siècle.

JMJ

La police municipale sur le chemin de l'école

« Vous ne pouvez pas savoir combien mon travail est passionnant ! » C'est par ces mots que le Caporal André Maranca m'a accueilli dans les locaux de la police municipale de Chêne-Bougeries. Et, en effet, après avoir passé trois-quarts d'heure avec lui, c'est un nouveau visage de ce corps de la sécurité que j'ai pu découvrir.

En quoi le métier d'agent de police municipale est-il différent de celui, par exemple, de la police cantonale ?

Dans le fond, il s'agit du même métier, et d'ailleurs, pour beaucoup d'entre nous, nous sommes issus de la police cantonale. Mais disons qu'au niveau municipal, il y a un côté humain et une proximité avec le public qui est beaucoup moins présente au niveau cantonal. Tout d'abord, nous ne sommes pas armés et cela fait une grande différence. Et en plus, du fait de notre petit nombre, nous sommes amenés à effectuer des tâches très différentes les unes des autres. Cela va par exemple de la circulation, au relevé des infractions de stationnement et autres, en passant par les problèmes tels que les dépôts d'ordures sauvages et surtout tout un pan de notre activité est dédié à la sensibilisation des enfants aux dangers de la route.

Dans ce cadre-là, quel est votre rôle ?

C'est l'un des aspects les plus gratifiants de mon activité. Avec deux de mes collègues, MM. Noël et Mottier, nous accompagnons les plus jeunes sur le chemin de l'école pour leur expliquer quelles précautions prendre lorsqu'ils se rendent seuls depuis leur domicile jusqu'à l'école. C'est une activité qui se fait à l'instigation des parents.

En quoi consistent ces explications ?

Nous essayons de rester toujours très simples et surtout de ne pas brandir les dangers de la circulation comme autant de risques potentiels. Il ne s'agit pas de les décourager d'aller seuls à l'école, mais plutôt de leur faire comprendre qu'il y a certaines règles à respecter et que, s'ils les suivent, tout se passera bien. C'est ainsi, par exemple, que lorsque nous arrivons à un passage piétons, nous leur expliquons qu'ils doivent dans un premier temps, s'arrêter, bien regarder de tous côtés et surtout prendre leur temps. En aucun cas, il ne faut courir pour traverser, bien au contraire. Pendant toute la traversée, il faut rester vigilant. Puis nous traversons avec eux. Au besoin, il m'arrive de m'accroupir pour me mettre à leur hauteur de façon à bien voir ce qu'ils ont dans leur champ de vision et à leur faire remarquer les voitures, les vélos et motos qui les entourent. Il



s'agit de leur apprendre à bien regarder et surtout à prendre leur temps avant de traverser.

Quel âge ces enfants ont-ils ?

Selon moi, le plus jeune que j'ai rencontré avait quatre ans et demi et nous faisons ces déplacements pour des enfants jusqu'à huit ans.

S'agit-il de grands groupes ?

Non, comme c'est quelque chose qui se fait à la demande des parents, il peut très bien s'agir d'un enfant seul ou, si plusieurs parents se sont mis d'accord, d'un groupe de trois/quatre enfants. Quoi qu'il en soit, nous sommes toujours deux policiers municipaux pour les encadrer.

Il y a-t-il une forte demande ?

Nous effectuons environ une dizaine de missions par an. Les parents sont avertis que cette possibilité existe lors de la réunion entre l'école et les parents en début d'année.

Est-ce que ce rôle éducatif se limite à l'âge de huit ans ?

Nous organisons aussi des trajets à vélo pour expliquer aux plus grands les règles de la circulation, notamment à ceux qui se rendent à l'école par ce moyen de transport. Par la suite, nous avons toute une série d'interventions qui dépassent le cadre de la circulation en particulier au niveau du collège Claparède sur les risques liés à l'utilisation de diverses substances telles que l'alcool et les drogues.

Comment vos interventions sont-elles perçues ?

Tout est une question d'âge. Les plus jeunes sont très réceptifs et c'est quelque chose de très gratifiant. Ils



sont même très fiers de faire ce trajet avec nous et du gilet jaune que nous leur remettons de la part du TCS. Tout cet aspect de la prévention chez les plus jeunes est quelque chose de passionnant, car j'ai vraiment l'impression de faire un travail utile. Pour les plus grands, passé le premier moment où ils peuvent se montrer dubitatifs, les sujets qui sont abordés sont au cœur de leurs soucis, ce qui fait que très vite, lors de cette présentation, ils posent un certain nombre de questions qui montrent leur intérêt. Et, là aussi, le travail de prévention a son utilité.

Est-ce que vous avez l'impression que votre travail de prévention porte ses fruits ?

Je serais tenté de vous dire que les chiffres parlent d'eux-mêmes, puisque très rares sont les accidents impli-

quant des enfants dans notre commune, mais ce serait ignorer le fait que les premiers éducateurs dans ce domaine sont les parents, les enseignants et les patrouilleurs scolaires. Par contre, alors qu'il est évident que lorsque les enfants sont seuls sur le chemin de l'école, ils vont respecter ces règles de base, lorsqu'ils font ce trajet à plusieurs, leur comportement devient plus imprévisible. S'ils se mettent à jouer, les règles sont vite oubliées.

Vous semblez passionné par votre travail éducatif !
En effet, je trouve qu'aider les enfants à se développer harmonieusement est un privilège que j'apprécie tout particulièrement. D'ailleurs, si je n'étais pas rentré dans la gendarmerie, j'aurais beaucoup aimé être enseignant.

JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

PUBLICITÉ

AGENA
TV - HIFI - VIDEO

Le service à domicile et personnalisé

Conseil, vente, entretien, dépannage, installation dans les domaines de :

- l'audio, la vidéo, le home-cinéma • la vidéo-surveillance
- l'alarme, la sécurité • les antennes TNT et satellites
- les réseaux, le câble, l'électricité, etc.

Abonnements: Canal+, Canal sat, UPC câblecom et Swisscom

SONORISATION DE MANIFESTATIONS

Tél. 022 348 88 80 • www.agna.ch • info@agna.ch

Entre mots et images par Laura Etienne

Un livre, une chanson et un film autour du thème En mouvement.

Entre les lignes...

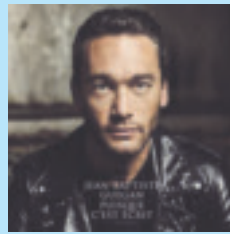


De l'eau pour les éléphants

Sara Gruen
Le livre de Poche/
Albin Michel
2007

De l'eau pour les éléphants, c'est un bijou de livre... Jacob a 90 ans, peut-être 93. Il vit en maison de retraite. La vie y est peu palpitante, jusqu'au jour où un cirque s'installe sur le parking juste en face. Jacob est alors aspiré par ses souvenirs et nous emmène avec lui dans une vie faite de déplacements et de mouvements. Direction les années 30, les cirques ambulants, les trajets en train éprouvants, les conditions de vie atroces... Les chapitres alternent maison de retraite et cirque ambulant. Ils sont tantôt bouleversants, tantôt captivants. Dans ce texte, il est question d'amitié, d'amour, de survie, de classes sociales, d'animaux, d'humains. Bref, il est question de vie et c'est terriblement beau. La fin est absolument formidable... Alors prenez la route avec Jacob, embarquez à bord des trains, larguez les amarres, vous ne serez pas déçus!

Mots, sons, maux et émotions...



Retourner là-bas

Jean-Baptiste Guegan
Issu de l'Album
Puisque c'est écrit
2019

Jean-Baptiste Guegan a une voix particulière. Une voix puissante, un peu éraillée. Une voix qui rappelle celle d'un géant de la chanson française, un certain Johnny Hallyday. Cet artiste qui, plus qu'un sosie, est une réincarnation vocale du taulier, reprend depuis de très nombreuses années des titres emblématiques comme *Diego*, *Gabrielle*, *L'envie*, *Que je t'aime*... Courant 2019, Jean-Baptiste sort son premier album, avec ses propres chansons inédites. Le premier extrait de ce disque, *Retourner là-bas*, raconte l'histoire de deux voyages entrecroisés: le dernier de Johnny Hallyday et le premier de Jean-Baptiste Guegan. Ce titre écrit par le parolier historique de Johnny, Michel Mallory, permet au jeune artiste français de prendre son envol en poursuivant son hommage sincère à l'homme qui fut sa plus grande idole et dont la vie lui a offert la voix.

Ces films que j'aurais adoré lire...



PS: I Love you

Richard LaGravenese
2007

Holly partage une profonde histoire d'amour avec Gerry depuis dix ans lorsqu'il succombe à une tumeur cérébrale. Veuve avant même d'avoir vraiment commencé à vivre, la jeune femme tombe en dépression jusqu'au jour de son trentième anniversaire. Elle reçoit alors une lettre de Gerry, une missive manuscrite avec un certain nombre d'instructions. Car avant de mourir, Gerry a pris soin de lui écrire des courriers pour l'aider à faire son deuil et à reprendre pied. Dans le plus grand secret et avec un complice inattendu, il a tout organisé pour redonner le goût de la vie à la femme qu'il a tant aimée. Holly entame ainsi le chemin de son deuil qui l'emmènera jusqu'en Irlande, sur les terres où ils s'étaient rencontrés. Ce film est plein d'espoir, de remise en question, d'amour. Il ouvre le chemin des possibles dans une situation où tout paraît impossible.

Avant, j'habitais là...

CHACQUE ESPÈCE A UN ENDROIT TYPE dans lequel elle habite. Cela prend en compte des facteurs abiotiques – comme l'ombre, la température, l'humidité – et des facteurs biotiques, donc vivants, comme les espèces animales ou végétales dont elle se nourrit, les compétiteurs et tout autre organisme dans les parages. Ces conditions abiotiques et biotiques permettent à notre espèce de survivre selon ses besoins et sont regroupées dans ce qu'on appelle une niche écologique. Ainsi, les espèces alpines comme les Edelweiss vivent à plus de 1'200 m. d'altitude, les organismes thermophiles, des bactéries pour la plupart, vivent dans des zones qui dépassent les 60°C, les espèces arctiques, comme le renard polaire, l'harfang des neiges ou le lemming vivent dans des conditions extrêmes tant au niveau des températures glaciales que de l'absence de nourriture. Malgré les difficultés de chaque biotope, les organismes ont su s'adapter au fil du temps et survivre bon gré, mal gré. Mais c'était sans compter



sur l'arrivée des humains, qui a tout bouleversé. A cause de notre société, le climat change drastiquement et de manière si rapide que les espèces sauvages n'ont pas le temps de s'adapter au changement. Normalement, une telle modification de leur habitat et de leurs conditions de vie se fait lentement, au rythme des saisons et de l'évolution de la Nature. Mais là, notre technologie a accéléré le changement à un point tel que certaines espèces se retrouvent coincées. En effet, les espèces alpines, qui devraient vivre en altitude pour être en

contact avec de la neige et des températures basses, se retrouvent avec un sol qui n'est plus gelé, des végétaux qui ne sont plus adaptés et un mercure bien trop haut. Pour retrouver leurs conditions favorites, ces espèces devraient aller plus haut dans les montagnes... mais comment faire quand on est arrivé au sommet? Et qu'en est-il des espèces désertiques qui, normalement, comptaient sur les quelques gouttes de pluie qui tombaient par année pour faire le plein d'humidité? Elles sont maintenant confrontées à des inondations

ou à des sécheresses encore plus extrêmes. Un sacré changement... Et les espèces côtières qui ont besoin de périodes inondées et de périodes sèches... comment font-elles si le niveau des mers augmente et qu'elles restent immergées en tout temps? L'humain peut se déplacer comme il veut, avec une voiture, un train ou un avion pour traverser la moitié du globe quand bon lui semble. Et, pour cette liberté, nous entravons celle des autres espèces vivantes qui ne peuvent que subir les conséquences de nos actes. Alors au lieu de vouloir nous déplacer à tout prix, essayons de savoir se satisfaire de ce que nous avons là, à côté de chez nous. Allons nous balader dans la forêt de notre quartier, mangeons les pommes de notre verger et profitons de voir encore quelques hirondelles migrer au fil des saisons... 🌱

TEAM NARIES



+ d'infos

Association Naries: www.naries.ch

Shirley Souagnon, aux Créatives

Depuis 2005, le festival les Créatives promeut un féminisme multiple et subversif qui questionne les identités de genre, le racisme, le sexisme et beaucoup d'autres luttes à travers l'art et les performances. Tous les arts y sont représentés, le chant, la comédie ou encore le théâtre. Cette année, le festival présente sa 15^e édition et s'inscrit dans la suite de la grève des femmes qui a mobilisé toute la Suisse, le 14 juin 2019, pour lutter pour une société plus égalitaire et inclusive à tous les niveaux, qu'ils soient sociétaux, politiques, artistiques ou aussi intimes que la famille.

Une 15^e édition pour les Créatives

Anne-Claire Adet et Dominique Rovini, organisatrices de cette 15^e édition écrivent : « Ainsi, notre festival est féminin (et par cela inclut toutes les personnes qui se définissent comme femmes, cis* ou trans*) et féministe (et par cela inclut les personnes qui se retrouvent dans ce combat politique pour une égalité qui ne tient pas compte du genre, que ces personnes soient femmes, hommes ou ne se retrouvent dans aucune de ces catégories binaires). Nous nous sommes fixé trois missions : montrer le travail d'artistes et activistes, questionner les idées reçues et les préjugés, et in fine agir pour changer le monde ».¹

Cette 15^e édition a pris place à Bâle, Lausanne et Genève, ainsi qu'à Chêne-Bourg. En effet, *Le Chênois* y a retrouvé Shirley Souagnon, une humoriste

française qui se joue de ses étiquettes de femme noire et lesbienne. Elle était présente le 14 novembre 2019, au Point Favre avec l'humoriste Tania Dutel, pour son spectacle *Monsieur Shirley*, qu'elle joue depuis 2018 à travers la France. La Suisse, elle y est déjà venue faire rire le public, notamment au Montreux Comedy Club mais aussi à Lausanne. Elle est d'ailleurs fondamentalement persuadée que le rire est international : « ... je fais en sorte que mes textes soient universels, donc parfois on peut faire des blagues plus spécifiques à une région, mais mes textes sont censés être compris par n'importe quel public qui parle français. À partir de là, s'ils ne rigolent pas, ça signifie que ce n'est pas marrant pour eux, mais ce n'est pas parce qu'ils sont Suisses ou Français, je n'ai pas senti ça. Je ne fais pas vraiment de différence au sein de l'humanité... ».

Un humour imparable

Par ailleurs ses textes ne sont pas anodins ; Shirley Souagnon dénonce tout en humour et en incisivité, les discriminations, mais surtout elle crie haut et fort l'absurdité des normes et des étiquettes auxquelles on se plie, au quotidien. Avec le titre de son spectacle *Monsieur Shirley*, elle annonce la couleur sans hésitation : « On m'appelle souvent "Monsieur", mais en même temps, le visuel de l'affiche est très féminin dans le regard, donc c'est une manière de suggérer « fais ce que tu veux », on va en parler ce soir dans le spectacle. C'est vraiment, "Madame", "Monsieur", peu importe mais respecte-moi ! ». En ce mois de novembre, Chênois et Chênoises ont pu ainsi découvrir le monde féministe, authentique et drôle de Shirley Souagnon qui navigue avec témérité entre blagues sur les menstruations et déconstruction

des codes de la drague au féminin et au masculin. En effet, elle n'hésite pas à se qualifier elle-même de "beuf" ou de dragueur maladroit avec les filles. Elle met à mal les tabous sur la menstruation et la sexualité en n'hésitant pas à clamer haut et fort le désagrément occasionné par les règles. Elle rira également, au second degré, d'une visite chez le gynécologue ou de la réaction d'une famille face à l'homosexualité de sa progéniture adulte. Ainsi, Shirley Souagnon pousse le public à rire de ces tabous absurdes et remettre en question les codes du genre, de l'ethnie, ou encore de l'orientation sexuelle.

PAR CÉLINE CASTELLINO,
EN COLLABORATION AVEC
NADÈGE DÉLÉPINE

¹ <https://www.lescreatives.ch/2019/wp-content/uploads/2019/12/20191118-PROGRAMME-DIGITAL-FINAL.pdf>

Interview de Shirley Souagnon

Dans le cadre de son spectacle pendant le Festival Les Créatives 2019, le 14 novembre dernier

Le Chênois : Dans la presse, on te définit souvent comme humoriste française, mais également comme femme noire et homosexuelle. Est-ce que tu n'en as pas marre de ces étiquettes qu'on te colle ?

Shirley : Des fois oui, des fois non. Parfois, j'en ai marre d'être moi, j'ai envie d'être quelqu'un d'autre – mais comme tout le monde en fait – et des fois j'assume d'être moi, parce que c'est en étant moi-même, en ayant tous ces attributs que je vois le monde de cette façon-là. Ce qui est positif est aussi négatif. Oui, parfois, j'en ai ras-le-bol et j'aimerais être un homme blanc hétéro, comme tout le monde. Mais en fait non, on est très heureux comme on est. En vérité, je suis très fière d'être noire, d'être lesbienne, d'être une femme, d'être un homme, d'être bi-générée, d'avoir été musulmane, je suis très fière de tout ce que je suis, et je n'essaie pas de le cristalliser. C'est-à-dire que ce que les gens font, de fixer les choses, de mettre une étiquette, de mettre dans des cases, je me dis « ok, si ça vous fait du bien, faites-le, personnelle-

ment, je continue mon chemin, il est bien plus loin que la case ». Mais il faut être fort, parce que tout le monde te ramène à cette case. Donc il faut être fort pour continuer sa vie, ne pas devenir noire, ne pas devenir femme, car ce sont des concepts, ça n'existe pas. Être femme, ça ne veut pas dire avoir un vagin, ça veut dire tellement d'autres choses, que je ne suis pas du tout. Ce sont des concepts. C'est rigolo.

Dans plusieurs interviews que l'on a lues, tu dis que tu ne te définis pas trop comme homme ou comme femme, voire que ça t'est égal. A quel âge as-tu commencé à remettre cela en question et est-ce que ça t'est toujours égal aujourd'hui ?

En fait, je pense que dès le départ, j'ai su que je n'étais pas une fille conditionnée, que j'étais un être vivant. C'est à l'école primaire que j'ai commencé vraiment à comprendre que

les jeux à l'école n'étaient pas les mêmes pour tous. Pourquoi est-ce que les filles devaient mettre des jupes et jouer à la marelle et les garçons pas ? Donc j'étais tout le temps entre les deux, j'ai toujours été un peu dans tous les groupes. Mais comme j'ai eu la chance et la malchance de déménager chaque année de ma vie quand j'étais petite, je n'ai pas eu de sédentarisation, donc je me

(suite ci-contre)



promenais dans chaque cour d'école et je cherchais à me faire des amis. Très jeune, déjà à treize ans, je jouais au basket, et il y a des filles qui sont passées devant moi et qui ont dit « waou, il est trop beau gosse », et ça m'a fait super plaisir. Donc j'ai commencé à avoir la conscience de me dire « ah, c'est marrant, je crois que j'aime bien aussi être un garçon ». Mais ce n'était pas aussi clair qu'aujourd'hui, puisque de nos jours, il y a toutes ces discussions sur le sujet, notamment au sein de la communauté LGBTQI+, ce qui permet d'ouvrir son esprit à des possibilités que l'on n'avait pas imaginées : de ne pas avoir de limites, d'être soi-même, de sentir qui on est, de mettre des mots dessus si on veut, ou pas... Parce que me dire que je suis un garçon, c'est me limiter; je sais bien que dans dix ans, je me dirai que ce n'est pas juste, que ça veut dire entrer une fois encore dans le jeu du concept et je pense réellement qu'on est au-delà de ça aujourd'hui. Le non-genré, le non-binaire, c'est ce qui me va le mieux; je commence à comprendre cela, j'ai mis pas mal de temps à intégrer le mot "non-binaire", parce qu'en vérité c'est un concept auquel on n'est pas habitué. Donc pour revenir à la question, je me suis rendue compte de cette différence de tous temps, mais le fait de poser des mots et des réflexions dessus, c'est quotidien et ça continuera toujours je pense.

Tu as de multiples casquettes, on l'a vu : humoriste, productrice, chroniqueuse radio, actrice, présentatrice tv, ambassadrice à l'AMREF et même écrivaine. C'est quoi la suite ?

Il y a certaines choses que j'ai fait seulement pendant une période de ma vie, comme des petits boulots, des expériences comme présentatrice TV ou ambassadrice à l'AMREF (pendant trois ans), car quand je sens que c'est plus pour mon image que pour ce que j'ai à apporter, je laisse tomber. Donc, il y a des choses que

j'essaie, que j'expérimente, mais mon vrai métier est humoriste et si je suis productrice, c'est pour être une humoriste comblée. D'ailleurs, c'est marrant d'être au festival Les Créatives, parce que c'est ça : je me sens créative; dès que je peux créer un truc je n'hésite pas. Je fais de la peinture, de la batterie, pour mon plaisir.

Est-ce que parfois tu as des doutes en tant qu'humoriste ?

Oui tout le temps, souvent, en ce moment même. Parce que je suis plus productrice qu'humoriste, donc c'est fatigant. Ce ne sont pas les mêmes interrogations que celles de l'époque où je doutais vraiment de ce qu'était mon métier. Maintenant je questionne mon efficacité par moments, car je suis plus ou moins fatiguée, mais je ne doute plus du fond. Il n'y a plus le syndrome de l'imposteur, car je crois avoir compris que je parle à un certain public et que j'ai accepté que d'autres personnes ne m'entendraient jamais, et ça me fait bien plaisir en fait, que l'on ne communique pas forcément avec ces personnes-là. Donc je ne cherche plus à vouloir plaire à des gens qui ne sont pas prêts à m'écouter. D'ailleurs, c'est même totalement l'inverse. Aujourd'hui, je ne suis pas là pour plaire à qui que ce soit. Je suis là pour me faire rire et les gens paient pour m'entendre rire avec eux. Je plaisante un peu, mais c'est vrai que lorsqu'on commence une carrière d'humoriste, les doutes se manifestent quand on ne sait même plus pourquoi on fait ça. Est-ce que c'est pour être connu ? Non, c'est pour créer. Est-ce qu'on est créatif ou on est là pour être connu et faire de l'argent ? Je pense que le vrai doute, il est là, quand on n'est pas bien positionné. Si ton seul but est de faire de l'art, tout va bien. Si ton but est de réussir, de percer, tu peux avoir beaucoup de doutes tout le temps. Moi, comme je suis ma propre productrice aujourd'hui, je sais que ça va aller, que je vais m'en sortir.

As-tu l'impression que les choses au niveau du féminisme, de l'égalité, avancent ou pas ?

Vous m'avez dit que Genève avait accueilli sa première Gay Pride cette année, donc ça signifie que les choses avancent, doucement, mais sûrement, en tout cas elles ne reculent pas. Je pense qu'il faut être indulgent, avec l'autre, avec soi. Un bon exemple de ça, c'est déjà quand il y a un problème au niveau de la famille ou au niveau du couple; vous voyez le temps que ça peut prendre à comprendre, à gérer, à changer, à s'améliorer. Alors au niveau mondial, au niveau de l'échelle humaine, c'est très long. Certaines personnes avec qui je parle ont beau vouloir faire des efforts, elles ont été conditionnées à certaines croyances. Déprogrammer les gens, ce n'est pas une mince affaire. Donc, je trouve que ça avance, mais forcément, il y a plus de violence aussi. Parce que plus on se manifeste, plus en face ça répond. Donc c'est pour ça aussi que parfois on a l'impression que ça recule, mais en réalité, ça signifie que c'est en train d'avancer. Il faut du chaos pour que ça avance. Personnellement, je pense que si on veut changer les choses, il ne faut pas forcément vouloir voir le changement, il faut se dire que peut-être ce sera pour les prochaines générations. Quand j'ai ouvert le Barbès Comedy Club (un club de stand-up parisien), il y a deux mois, j'aurais aimé que ce soit un entrepreneur de métier qui le fasse à ma place pour que je puisse continuer mon métier d'humoriste, mais parfois il faut savoir essayer des plâtres. Je sais que je fais partie des personnes qui vont ouvrir les portes pour que ceux qui viennent après aient des lieux dans lesquels ils pourront travailler comme il faut leur art, parce qu'aujourd'hui, ça fait dix ans que le stand-up existe, et pendant dix ans, on n'avait pas de salle; ça peut paraître très long, mais à l'échelle d'une vie, c'est hyper rapide.

On aurait voulu l'avoir plus tôt, mais chaque chose en son temps.

Du coup la suite, ce sera le Barbès Comedy Club ?

Oui, tout à fait. Toute l'année prochaine va tourner autour de ça. On est dessus; on va essayer de développer une chaîne Youtube avec beaucoup de vidéos de stand-up, pratiquement toutes les semaines, de nouveaux stand-uppeurs qu'on ne connaît pas forcément, avec plein de blagues, plein de blagues, plein de blagues. C'est un très, très gros projet. On l'a monté comme une école, dans Barbès, parce qu'il y a beaucoup de gens qui ont besoin d'être guidés pour écrire, aussi pour prendre de la matière. Je trouve qu'en stand-up francophone, on est jeunes par rapport aux Etats-Unis, par exemple, donc on a parfois du mal à écrire dans la profondeur. Ils sont vraiment meilleurs pour analyser vraiment un sujet, le tirer dans tous les sens, faire plein de vannes dessus. Les Suisses sont meilleurs en stand-up proportionnellement, si on parle de Thomas Wiesel ou Marina Rollman; il y a vraiment une volonté de défendre un texte sur un temps long, plutôt que de faire des bribes de sujet. Du coup, on a envie d'étirer ces bribes, d'en faire un vrai discours à défendre pendant dix minutes. Ça demande du travail et pour qu'on puisse travailler dans les meilleures conditions, il faut qu'on ait un Comedy Club, donc on verra dans dix ans. Travaillons, soyons humbles – parfois, on manque d'humilité dans ce métier. Le stand-up est comme un sport, plus qu'un art en soi, car dans le sport, on travaille, on n'a pas besoin de l'ouvrir et faire de grandes phrases : il faut le faire. C'est ce qui est en train de se passer pour Barbès, donc c'est vraiment bien. 🌱

PAR NADÈGE DELÉPINE,
EN COLLABORATION AVEC
CÉLINE CASTELLINO

PUBLICITÉ

**Hygiéniste dentaire
diplômée indépendante**
membre Swissdentalhygiénists-
reconnaissance CRS

- contrôle annuel, dépistage caries
- détartrage doux avec ou sans ultrasons
- soins pour dents sensibles et saignements
- polissage et blanchiment

Daniela Christen
ch. du Pont-de-Ville 7
Chêne-Bougeries

022-348.42-49
Parking gratuit

Avec Cuivretout,
prenez la bonne direction...

35
ANNÉES

cuivretout®
LES TOITURES

The top roofing

Route de Chêne 82 - 1224 Chêne-Bougeries | T: 022 781 81 81 | www.cuivretout.ch

Dans votre Quartier, une entreprise à votre Service



Pose de piège
pour processionnaire
du pin



Assainissement
des grands arbres
(bois mort, branches
cassées, éclaircissage,
etc.)

Baussant

paysages sa

A Thônex • 022 347 04 05

www.baussant.ch

Christian Schnegg, Directeur

VISION

CONSULTATION
D'OPHTALMOLOGIE

Place de la Gare 1 / 1225 Chêne-Bourg
+41 (0)22 860 80 60
www.centrevision.ch

FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

LIEBHERR

A+++



CNP 4313

RÉFRIGÉRATEUR COMBINÉ

Volume utile total: 304 litres

Classe énergétique: A+++

Consommation annuelle

électrique: 160 kWh

Dimensions:

H 186 x L 60 x P 65,5 cm

~~2'130.-~~

899.-

-80.-

819.-

PROMOTION



Remplacez votre ancien réfrigérateur
et bénéficiez de la subvention SIG Eco 21
pour l'achat d'un réfrigérateur a+++

PRESTATION GARANTIE 2019



NOUVELLE ADRESSE: 97, rue de Genève
1226 THÔNEX - Tél. 022 349 12 12

SERVICE APRÈS-VENTE ET RÉPARATIONS:
Tél. 022 786 04 05

www.famcuisines.ch - info@famcuisines.ch

Vacances scolaires de février

Du lundi 10 au vendredi 14 février inclus.

Action Trois-Chêne pour l'emploi

Chemin De-La-Montagne 136
1224 Chêne-Bougeries

Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

Horaires: du lundi au jeudi, de 8h30 à 11h45. Les après-midis sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

T. 022 348 45 72

contact@action3chene.com

Foyer la Seymaz

Les foyers de jour pour personnes âgées participent à la politique publique du maintien à domicile. Ils permettent de rompre l'isolement, d'accompagner et soutenir les proches, de favoriser le bien-être, de surveiller l'état de santé en collaboration avec le réseau de soins et de participer à des activités adaptées. La fréquentation est possible à partir d'un jour par semaine.

Pour tout renseignement:

Foyer la Seymaz
Chemin du Pont-de-Ville 26
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 348 54 27
seymaz@laseymaz.ch
www.laseymaz.ch

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général,
Centre d'action sociale
des Trois-Chêne
Chemin De-La-Montagne 136
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 420 44 00 • F. 022 420 44 01

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, mercredi et vendredi:
8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30
Jeudi: 13h30 – 16h30

Horaires téléphoniques:

8h30–11h30 et 13h30–16h30
sauf le jeudi matin

Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
- ils vous conseillent et vous orientent.

Si vous avez besoin d'aide:

- ils peuvent vous soutenir dans votre gestion administrative et financière;

- ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
- ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
- ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général.

Pour plus d'informations:

www.hospicegeneral.ch

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

imad est chargée d'assurer des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement et de répit pour favoriser le maintien à domicile des personnes, tout en préservant leur autonomie.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter imad au:

Centre de maintien à domicile
Eaux-Vives
Rue des Vollandes 38 • 1207 Genève
T. 022 420 20 13

Horaires:

du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la permanence téléphonique qui répond 24h sur 24h.
www.imad-ge.ch

Règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques (RSTP) E 4 05.03.**Art. 33 Tondeuses à gazon et tronçonneuses**

L'utilisation de tondeuses à gazon, de tronçonneuses ou d'autres appareils analogues dont le fonctionnement n'est pas silencieux est interdite:

- a) du lundi au vendredi avant 8h00 et après 19h00;
- b) le samedi avant 9h00 et après 18h00;
- c) le dimanche;
- d) les jours fériés selon le droit fédéral ou cantonal.

**Le devoir des propriétaires**

En cas de neige et conformément aux dispositions de la loi cantonale F 3 15.04 (règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publique), les propriétaires, locataires d'arcades, concierges ou toute autre personne remplaçante, ont le devoir de déneiger les trottoirs jouxtant les immeubles privés. S'il n'existe pas de trottoir, le déblaiement sera effectué le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2m.

Lorsque les propriétaires font enlever la neige de leurs toits, ils doivent placer une barrière devant leurs maisons pendant la durée du travail. La neige enlevée des toits doit être immédiatement évacuée aux frais et par les soins du propriétaire et déversée aux endroits désignés par l'autorité compétente.

Art. 34 Machines à souffler les feuilles

1. L'utilisation de machines à souffler les feuilles dont le fonctionnement n'est pas silencieux est interdite entre le 1^{er} février et le 30 septembre.

2. Entre le 1^{er} octobre et le 31 janvier, l'utilisation de telles machines est interdite:

- a) du lundi au vendredi, avant 8h00 et après 19h00;
- b) le samedi, avant 9h00 et après 18h00;
- c) le dimanche;
- d) les jours fériés selon le droit fédéral ou cantonal;
- e) sur les chemins forestiers.

3. A titre exceptionnel, le département chargé de l'environnement peut déroger aux restrictions d'utilisation prévues aux alinéas 1 et 2. Il perçoit un émolument de CHF 100.– à 250.– par autorisation délivrée.

Feux de déchets**Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets**

Art. 15B(17)

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite.

2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immission excessive, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière soient respectées:

- a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;
- b) l'incinération de déchets agricoles, tels que les ceps de vignes ou

de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3m³. Dans la mesure du possible, le bois naturel non contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.

3. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM10) a excédé 100 micro-grammes par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a été dépassé sur le territoire d'au moins deux autres cantons romands, une interdiction temporaire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

Incendies dans les bois

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.

Fumées et odeurs

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodes qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.

Recrutement en direct pour l'apprentissage

Les jeunes Chênois auront la possibilité de se présenter pour une place d'apprentissage auprès de différentes entreprises, le 19 février à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts de Thônex, lors de la 2^e édition du Recrutement en direct pour l'apprentissage.

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, les Trois-Chêne organisent, en partenariat avec l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), un Recrutement en direct pour l'apprentissage, le 19 février à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts de Thônex. Cet événement met en contact des entreprises formatrices et les personnes à la recherche d'un apprentissage le temps d'un après-midi. Pour les jeunes, cette prestation offre la possibilité d'entrer en contact directement auprès d'une entreprise formatrice pour faire valoir son intérêt et sa motivation. Pour les entreprises, le Recrutement en direct pour l'apprentissage est un moyen de rencontrer des candidat-e-s en vue d'un engagement et de rappeler les exigences de la formation. Les entretiens ne débouchent toutefois pas automatiquement sur la signature d'un contrat d'apprentissage.

Entreprises et places multiples

Différentes entreprises sont déjà annoncées pour cet unique événement dans la région Arve et Lac. Une liste qui grossira encore probablement d'ici la tenue de la manifestation et

qui est consultable en tout temps sur le site de la Cité des Métiers (rubrique Agenda). Employé-e de commerce, logisticien-ne, boulanger-ère-pâtissier-ère-confiseur-euse ou encore cuisinier-ère, etc.: les places d'apprentissage proposées sont variées.

Le Recrutement en direct pour l'apprentissage est libre d'accès et ne nécessite pas d'inscription préalable. Les personnes intéressées sont invitées à se présenter dès 13h30 avec un dossier de candidature complet comprenant CV, lettre de motivation et bulletins scolaires des trois dernières années. A noter encore qu'il est possible de s'entretenir avec plusieurs entreprises proposant une place dans le métier visé. 🍷

Recrutement en direct pour l'apprentissage, mercredi 19 février 2020 de 14h00 à 17h00, Espace culturel du Bois-Des-Arts (chemin du Bois-Des-Arts 62, dans le sous-sol de l'école).

+ d'infos sur:

www.citedesmetiers.ch/geneve/
Cité-des-metiers-du-Grand-Geneve/
Agenda

RECRUTEMENT EN DIRECT

Edition Trois-Chêne

Mercredi 19 février 14h00 - 17h00

L'OFPC et les communes de Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries vous donnent la possibilité d'entrer directement en contact avec une entreprise formatrice présente lors du Recrutement en direct du mercredi 19 février 2020.

Cela vous permettra d'avoir un entretien de recrutement où vous pourrez expliquer votre intérêt, votre motivation ainsi que votre enthousiasme pour votre futur apprentissage.

Lors de votre venue, nous vous mettrons en contact directement avec des entreprises présentes selon votre projet professionnel

Comment se préparer?

Comme pour chaque entretien de recrutement, il faut :

- se renseigner sur l'entreprise ;
- avoir avec vous votre dossier de candidature à jour (CV, lettre de motivation, bulletins scolaires, rapports de stages...);
- être capable d'exprimer votre motivation ;
- avoir une tenue correcte et en lien avec le métier visé.

Ainsi, vous vous donnerez un maximum de chances de convaincre l'entreprise de vous engager pour un apprentissage.

Quelles entreprises seront présentes et quels métiers seront proposés au Recrutement en direct?

Afin d'être informé-e des dates et des métiers proposés aux Recrutement en direct, référez-vous au site internet www.citedesmetiers.ch/geneve sous "agenda" et cliquez sur "Recrutement en direct", une mise à jour hebdomadaire est réalisée.

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
Interface Entreprises - Formation professionnelle - 4bis, rue Prévost-Martin - 1205 Genève
Tél. +41 (22) 344 44 74 - interface@etat.ge.ch

ORCHESTRE DES TROIS-CHÊNE

Ambitus

Direction Arturo Corrales
Soliste Wesley Felix Ajarda, contrebasse

György Ligeti (1923 - 2006)
Concert romanesco
Nino Rota (1911 - 1979)
Divergento Concertante pour contrebasse et orchestre
Camille Saint-Saëns (1835 - 1921)
Danse Bacchante, de l'opéra Samson et Dalila

Samedi 22 février 2020, 20h00
Point Favre
Avenue F.-A. Grison 6, 1225 Chêne-Bourg

Entrée libre, concert offert par les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex

www.o3c.ch

Chêne-Bougeries | Thônex | Rentes Genevoises

Permanence juridique à la Mairie de Chêne-Bourg pour les habitants des Trois-Chêne 2020

Cette permanence est destinée aux habitants des communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, tels que baux à loyer, procédures de divorce, droit du travail, successions et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent les **jeudis** à la mairie de Chêne-Bourg – 46, av. Petit-Senn **de 16h00 à 18h00**.

- | | | |
|------------------------|-------------------------|----------------------|
| • 20 et 27 février | • 5, 12, 19 et 26 mars | • 2 et 23 avril |
| • 7, 14 et 28 mai | • 4, 11 et 18 juin | • 2 et 16 juillet |
| • 6 et 20 août | • 3, 17 et 24 septembre | • 1, 8 et 15 octobre |
| • 5, 12 et 19 novembre | • 3, 10 et 17 décembre | |

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au 022 869 41 10, **au plus tard la veille de la permanence**.

Une participation forfaitaire de CHF 25.– sera encaissée sur place.

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries - Voiron

Lundi, jeudi, vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-16h30
Mardi : 7h30-18h00
Mercredi : fermé le matin /
13h30-16h30

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge et Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant des mois d'octobre et novembre 2019 :

Naissances : 134
Mariages : 9
Décès : 27

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants :

Salle communale J.-J. Gautier

- Route du Vallon 1
- spectacles : 500 places
 - banquets : 200 places
- Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol :
- le carnotzet : 20 places
 - la salle de société : 20 places

Espace Nouveau Vallon

Route du Vallon 8
Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions (20 places).

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (T. 022 869 17 17).

Carte journalière "commune" CFF

Le Conseil administratif vous informe que **10 cartes journalières sont mises à disposition au guichet de la mairie au prix de CHF 45.-** la carte, depuis le 2 janvier 2020 (aucune réservation, échange ou remboursement possibles, merci de votre compréhension).

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24h avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

Les avantages qui vous sont offerts :

- Vous pouvez voyager en 2^e classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant.

Pour connaître les disponibilités des cartes journalières :
www.chene-bougeries.ch

Carte journalière CGN

(Compagnie Genevoise de Navigation)
Des cartes journalières "1^{ère} classe" vous permettant de naviguer à volonté sur le lac pendant toute une journée, vous sont gracieusement offertes par le Conseil administratif. Ces cartes sont disponibles au guichet de la mairie.

Conditions d'utilisation :

- Cartes valables sur toutes les courses à l'horaire, excepté les croisières à thème et événements.
- Cartes valables uniquement le jour indiqué dessus.
- Aucune réservation.
- Offre exclusivement destinée aux habitants de Chêne-Bougeries.

Transports publics genevois

- carte TPG Pay

Les transports publics genevois (TPG) innovent en lien avec la dématérialisation des titres de transport et remplacent la carte@bonus par une nouvelle carte de paiement sans contact, nommée **TPG Pay**.

Des cartes **TPG Pay** rechargeables sont désormais en vente au guichet de la mairie. Ces dernières, subventionnées par la commune à hauteur de CHF 10.- par mois, par ménage, demeurent **réservées exclusivement aux citoyen-ne-s en âge AVS**.

Prix et conditions

- Recharge mensuelle de CHF 30.-, payée CHF 20.-.
- Les cartes seront délivrées ou rechargées uniquement sur présentation d'une pièce d'identité.
- Durée de vie de cinq ans, à compter de la date d'activation.

Informations complémentaires :

www.tpg.ch ou secrétariat de la Mairie : T. 022 869 17 17.

Subvention communale vélos électriques

Le Conseil administratif de Chêne-Bougeries encourage l'usage du vélo à assistance électrique (VAE) depuis 2011.

Une subvention communale de CHF 250.-, **réservée exclusivement aux 50 premiers communier-ère-s**, est allouée, assortie des conditions suivantes :

- Offre limitée à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf, un vélo-cargo, un cyclomoteur ou un motocycle électrique neuf, ou un kit neuf de transformation pour installer une assistance électrique sur un vélo.
- Au maximum 1 remboursement par personne physique et par période de 3 ans.
- Sur présentation d'une facture originale de l'achat effectué pendant l'année en cours et d'une pièce d'identité, auprès du secrétariat de la mairie.

Veuillez prendre note que selon les critères 2018 du Canton de Genève et les normes de l'Office fédéral des routes (OFROU), la subvention **exclut les trottinettes électriques**.

Taxe professionnelle communale

Mise à jour du rôle des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C), ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale :

- les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale ;
- les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise ;
- les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente

de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective.

Le formulaire de déclaration est disponible sur le site de la commune : www.chene-bougeries.ch/taxeprofessionnelle

Requêtes en construction et démolition

DD 108368/2 – Fabienne Durand pour Patrimoine Immobilier SA – construction d'un immeuble de logements en contiguïté avec la villa existante – parking souterrain – abattage d'arbres – modification partielle de la catégorie de logements – chemin De-La-Montagne 60

DD 110850/3 – SI Grand Rue 14 SA, Thierry Dorsaz – construction d'un habitat groupé THPE – parking souterrain et abattages d'arbres – modifications du projet initial – avenue Marc-Doret 10

DD 109757/3 – Divers propriétaires p.a. BMA architectes sàrl, Bakir Mustajbegovic, architecte – construction d'un habitat groupé THPE (48%) de neuf logements de standing – abattage d'arbres – déplacement de la pompe à chaleur et modifications des installations techniques – route Jean-Jacques Rigaud 32

DD 112478 – SPIH SA / SDIS SA p.a. Ris+Partenaires, architectes SA – construction d'un habitat groupé (44% HPE) – parking souterrain – couvert à vélos – abattage d'arbres – chemin de Couvaloux 7

DD 112630 – David Benarroch – construction d'une habitation mitoyenne – abattage d'arbres – chemin du Velours 7

DD 112811 – NPF SA – Clivaz EG SA, Jean-Paul Clivaz et NAEF – construction de deux immeubles de logements (K+L) avec parking souterrain collectif – abattage d'arbres – chemin de Challendin 19, 21

DD 112889 – J.-P. Clivaz + NAEF – aménagements extérieurs – Beau-Pré, chemin de Challendin

DD 113008 – Nathalie Paillot – construction d'une piscine – transformation d'un garage, aménagements extérieurs – chemin de la Gradelle 56

DD 113011 – Frédéric Weber – réhabilitation d'une orangerie et réamé-

(suite en page 20)

PUBLICITÉ



24h/24 - 7j/7

PFG

POMPES FUNÉBRES GÉNÉRALES
Maison Funéraire - Prévoyance
CAROUGE - PETIT-LANCY

Tél. 022 342 30 60
www.pfg-geneve.ch

nagement d'un logement – route du Vallon 39

DD 113018 – Pierre-Alexandre Riera – transformation et agrandissement d'une habitation (27,5%) – construction d'une piscine – aménagements extérieurs – abattage d'arbres – route de Chêne 145

DD 113026 – ABEL Immobilier CO p.a. Studioplus – construction de deux habitations contiguës (36,7%), couverts, sondes géothermiques et abattage d'arbres – chemin J.-F. Dupuy 16, 16A

DD 113053 – SPIH SA et SDI SA, MM. S. Daboussi et M. Tokli p.a. Ris+Partenaires architectes SA – construction de trois villas contiguës (44% HPE) avec couvert et places de stationnement – abattage d'arbres – chemin Rojoux 11, 11A, 11B

DP 18841 – Fondation SGIPA, Patrick L'Hôte – transformation et surélévation de deux bâtiments – abattage d'arbres – chemin J.-F. Dupuy 20

M 8521 – ABEL Immobilier CO p.a. Studioplus – démolition d'une habitation et d'une cabane de jardin – chemin J.-F. Dupuy 16

M 8531 – SPIH SA et SDI SA, MM. S. Daboussi et M. Tokli p.a. Ris+Partenaires architectes SA – démolition d'une habitation – chemin Rojoux 11

M 8536 – Ris+Partenaires architectes SA, Antoine Ris – démolition d'une villa – chemin Saladin 4.

Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2019 du Conseil municipal

Lors de sa séance ordinaire du 14 novembre 2019, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a:

Décidé par 15 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions,

- d'approuver le budget de fonctionnement 2020 pour un montant de CHF 43'288'945.– aux charges et de CHF 43'665'395.– aux revenus, l'excédent de revenus total présumé s'élevant à CHF 376'450.–;
- de fixer le taux des centimes additionnels pour 2020 à 34 centimes.
- de fixer le nombre des centimes additionnels à appliquer en supplément à l'impôt sur les chiens dû en 2020 à 0 centime;
- d'autoriser le Conseil administratif à emprunter en 2020 jusqu'à concurrence de CHF 17'010'713.– pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements du patrimoine administratif.
- d'autoriser le Conseil administratif à renouveler en 2020 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

Décidé par 22 voix pour, soit à l'unanimité,

- de fixer le montant des indemnités et frais alloués au Conseil administratif à CHF 277'650.–.
- de fixer le montant des indemnités et frais alloués pour les séances du Conseil municipal à CHF 136'000.–.

Décidé par 14 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions,

- de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2020 à CHF 30.–.

Décidé par 15 voix pour et 7 abstentions,

- de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2020 à 100%.

Décidé par 22 voix pour, soit à l'unanimité,

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 815'700.– TTC pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements;
- de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif;
- d'amortir cette dépense au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement;
- d'autoriser le Conseil administratif à emprunter jusqu'à concurrence du crédit brut mentionné.

Décidé par 22 voix pour, soit à l'unanimité,

- d'accepter diverses modifications apportées aux statuts du Groupement Intercommunal du Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM);
- de subordonner cette délibération à l'acceptation d'une délibération similaire par les communes de Chêne-Bourg et de Thônex.

Décidé par 22 voix pour, soit à l'unanimité,

- d'approuver la proposition de nomination du Lt Maïko Riva à la fonction de Chef de corps ad intérim de la Compagnie 21 des sapeurs-pompiers de la commune de Chêne-Bougeries, dès le 28 février 2020;
- d'inviter le Conseil administratif à communiquer cette résolution au Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES).

Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2019 du Conseil municipal

Lors de sa séance ordinaire du 12 décembre 2019, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a: **Décidé par 19 voix pour, soit à l'unanimité,**

- d'accepter d'exercer le droit de retour anticipé du droit de superficie DDP n° 6405 conjointement par les communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex, et d'acquérir la halle de Curling sise sur la parcelle n° 3623 de Thônex pour un montant de CHF 3'050'000.– et de radier le DDP n° 6405;
- d'accepter d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de CHF 1'166'667.– pour cette opération, représentant le tiers de CHF 3'050'000.–;
- de comptabiliser la dépense à charge de la commune de Chêne-Bougeries, sous déduction d'un

tiers de la subvention obtenue du FI, dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif;

- d'amortir la dépense nette prévue au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement dès l'entrée en jouissance à la suite du retour anticipé devant s'exercer dans le courant de l'année 2020;
- d'autoriser le Conseil administratif à contracter un emprunt jusqu'à concurrence du crédit brut mentionné au point 2;
- de demander l'exonération des droits d'enregistrement et des émoluments du registre foncier et de la mensuration officielle afférents à cette opération vu le but d'utilité publique de celle-ci;
- de charger le Conseil administratif de désigner deux de ses membres en vue de la signature des actes notariés nécessaires;
- de subordonner cette délibération à l'acceptation d'une délibération similaire des communes de Chêne-Bourg et Thônex.

Décidé par 19 voix pour, soit à l'unanimité,

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement d'un montant de CHF 128'000.– TTC destiné au déplacement d'une structure de jeux existante et à l'installation de nouveaux jeux dans le préau de l'école primaire de la Grabelle;
- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;
- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement de ces travaux sur les disponibilités de la trésorerie communale;
- d'amortir la dépense nette prévue de CHF 128'000.– TTC au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement dès la 1^{ère} année d'utilisation du bien estimée à 2020.

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Jeudi 27 février 2020

Toutes les séances ont lieu à 20h30 à la villa Sismondi, rte du Vallon 4. 

Visite des personnes âgées et isolées



Partenariat entre la Croix-Rouge genevoise et la Commune de Chêne-Bougeries

En complément de leur service de transport et accompagnement, les Autorités de la Ville de Chêne-Bougeries ont développé un partenariat avec la Croix-Rouge genevoise afin de rompre l'isolement des personnes âgées qui le souhaitent.

Ainsi, les aîné-e-s de Chêne-Bougeries pourront bénéficier de visites régulières à domicile par un-e bénévole formé-e à ce type d'accompagnement.

Si vous souhaitez vous engager dans cette forme de bénévolat, voici les modalités retenues:

- disponibilité de deux heures par semaine, durant la journée, pendant un an;
- un mois d'essai avant l'engagement d'un an;
- capacités d'écoute, de respect, de non jugement du bénévole;
- maîtrise du français.

Pour plus d'informations sur les visites à domicile ou sur le bénévolat, nous vous remercions de contacter: Mairie de Chêne-Bougeries - Bureau des affaires sociales - service.social@chene-bougeries.ch - T. 022 869 17 82

Hercule, le premier des super héros a conquis le public !

Vendredi 22 novembre, 14h00, plus de 450 enfants, invités par la Ville de Chêne-Bougeries à assister à une représentation scolaire de la pièce intitulée Les douze travaux d'Hercule (ou presque), ainsi qu'un nombreux public venu le soir même, trépignent d'impatience avant le lever du rideau.



Photos: © Maurizio Giuliani

LA COMPAGNIE DU THÉÂTRE MORDORÉ s'est attaquée à ce monument incontournable qu'est le mythe d'Hercule! Cet incroyable personnage offre l'occasion de remettre en chantier la problématique du parcours initiatique à travers les multiples rencontres qu'il génère et les différentes épreuves dont il faut triompher.

Les quatre comédiens entraînent cette comédie trépidante grâce au foisonnement des personnages qu'ils interprètent (Thésée, Chonnidas, Hercule, la déesse Héra, le Roi Eurysthée, le taureau de Minos, le roi des oiseaux du lac Stymphale, le Cerbère des enfers, etc.). Hercule va alors montrer comment regagner son honneur perdu et Thésée comment soulever un rocher pour devenir un grand roi, le tout à travers trois travaux d'Hercule de la mythologie grecque. Sur une mise en scène de Sarah Gabrielle, Joëlle Lüthi, Alexis Consolato, Jacques Courtes et Alexandre Levasseur forment un concentré de talents hors du commun qui transportent, toutes générations confondues, dans un théâtre qui se veut ludique, abordable et portant sur les valeurs humaines et le partage.



Mobilité des Aîné(e)s:

la mairie de Chêne-Bougeries recherche des bénévoles

Soucieuse du bien-être de ses citoyen-ne-s, la mairie de Chêne-Bougeries a mis en place un service de transport en faveur des aîné-e-s de la commune, privilégiant le bénévolat et la solidarité.

Pour cela, nous avons besoin de vous !



Nous recherchons des bénévoles pour:

- accompagner gratuitement et ponctuellement les aîné-e-s à un rendez-vous médical, culturel ou social;
- des petits travaux de bricolage (changer une ampoule, planter un clou, etc.).

Si vous êtes intéressé-e-s nous vous remercions de bien vouloir vous annoncer au service social de la mairie:

T. 022 869 17 82 - service.social@chene-bougeries.ch

Médaille pour chiens

Dès le jeudi 2 janvier

jusqu'au mardi 31 mars 2020

Tout détenteur de chien(s) devra se présenter à la mairie de sa **commune de domicile** afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours (médaille) en présentant les documents suivants:

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS
- l'attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour "détenteur de chien" pour l'année 2020
- le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide

La médaille sera remise **même en cas de document(s) manquant(s)**.

Le chien devra également être porteur d'une **plaquette** à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur. Le service de la consommation et des

affaires vétérinaires (SCAV) transmet les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale. Cette dernière établit les bordereaux d'impôt et les notifie directement par poste aux détenteurs de chiens.

Nouveau propriétaire

Les personnes qui prennent un chien pour la première fois doivent faire enregistrer leurs informations personnelles auprès de leur **commune de domicile** avant de pouvoir faire inscrire leur chien par leur vétérinaire. De plus, tout changement de détenteur, l'exportation d'un chien à l'étranger, ainsi que la mort de l'animal doivent être communiqués à la banque de données.

Autres informations

www.ge.ch/chien • www.amicus.ch

Découvrez toutes les dates de vos rendez-vous culturels

Je me réjouis de vous retrouver à ces occasions.

M. Garcia Bedetti

Marion Garcia Bedetti
Conseillère administrative

Mercredi 1er janvier 17h00 Concert de l'an Orchestre Buissonnier Musique classique A	Vendredi 24 avril 20h00 Le Tsar Saltan, son fils Gvidon et la belle princesse Cygne Orchestre de Lancy-Genève, C. Regucino - Conte musical A
Samedi 25 janvier 18h30 L'irrésistible charme du tango Quatuor Tempyscordes, W. Sabatier, A. Fatout & A. de Benedictis Dîner-concert et initiation au tango A	Jeudi 28 mai 20h00 Schumann Sublime Idylle Christophe Sturzenegger Récital de piano A
Vendredi 31 janvier 19h00 Dessine-moi un concert Michel et Tom Tirabosco, Ad Libitum Performance musicale et visuelle A	Du mercredi 1^{er} au samedi 4 juillet 19h00 Concerts au parc Trio Klunt, I.-R. Avramescu et Dinu Mihailescu, Ensemble Vocal Malinine, Orchestre de Lancy-Genève D
Samedi 7 et dimanche 8 mars Marionnettes & Cie Spectacle enfants C A	Jeudi 17 septembre 20h00 Une soirée en automne Alain Carré, Aïssa Derrouaz, Irina Chkourindina Théâtre A
Du vendredi 13 au dimanche 29 mars 50 ans d'Editart Exposition C	Jeudi 24 septembre 19h00 Les aventures de Pétchi et Voilà-Voilà Aurore Faivre, Shirley Hoffman - Spectacle enfants A
Mardi 17 mars 20h00 Concert de printemps Orchestre Buissonnier Musique classique A	Vendredi 2 au dimanche 24 octobre Chaise Exposition-jeu d'éveil culturel C
Vendredi 27 mars 20h30 Tribute to Stevie Wonder Big Up'Band Jazz live A	Samedi 10 octobre 20h30 Cinq Camerata Alma Viva, Ensemble Vocal de Poche Musique classique et chœur A
Jeudi 2 avril 20h00 Pouchkine en musique Larissa Rosanoff, Irina Chkourindina Spectacle récital A	Dimanche 8 novembre 17h00 Concert de l'Orchestre des Trois-Chêne Orchestre des Tois-Chêne - Musique classique A

Billetterie en ligne :
www.chene-bougeries.ch
www.facebook.com/culture.chenebougeries

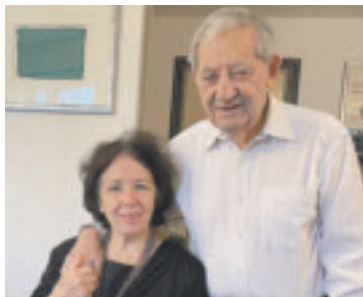
Accès :
 Bus 34 arrêt Parc Stagni
 Tram 12 arrêt Grange-Falquet



Editart : le mariage parfait entre la poésie, la philosophie et la peinture

A partir du 13 mars, l'Espace Nouveau Vallon accueille des habitués du lieu, les fondateurs et responsables d'Editart, Dolores et Orlando Blanco. Une merveilleuse occasion pour Le Chênois de les rencontrer pour faire le bilan de leur demi-siècle d'intense activité à Genève et à Chêne-Bougeries en particulier.

POUR DOLORES ET ORLANDO BLANCO, 2020 restera l'année des jubilés. Il y a tout d'abord les célébrations personnelles – et pas des moindres! – (50 ans de mariage, 90 ans d'Orlando), mais c'est surtout des 50 ans d'Editart dont il sera question dans cet article. Dresser le portrait de ces deux Chênois ou celui de leur catalogue d'expositions ne serait point possible dans l'espace qui nous est imparti. Disons alors simplement que nous avons affaire à deux passionnés d'art et de belles lettres qui ont consacré les cinquante dernières années de leur vie à valoriser les œuvres de leurs amis peintres, poètes et philosophes du monde entier à travers des expositions et une centaine de publications qui sont elles-mêmes des petits bijoux artistiques. Ainsi, des dialogues extraordinaires ont vu le jour grâce au magnifique travail d'imagination et de création de ce couple hors du commun, tels que ceux du poète Pablo Neruda avec son compatriote et expatrié à Genève, José Venturelli, ou bien ceux de l'écrivain et philo-



sophe genevois Jean Starobinski et du peintre iranien Farhad Ostovani, pour ne citer qu'eux.

Installés à Genève en 1967, l'ancien diplomate cubain et la Bernoise d'origine bâloise ont commencé à travailler avec des artistes à partir de 1968. C'est leur rencontre à Genève avec le poète cubain exilé Carlos Franqui qui a été le point de départ d'une existence désormais consacrée à l'art et aux belles lettres. En 1975, Orlando et Dolores ouvrent leur première galerie Editart à l'avenue Pictet-de-Rochemont. Au vernissage de leur première exposition intitulée "Poemas para mirar"* se presse du beau monde: Miró et

Tàpies, des fidèles amis du couple Blanco ont fait le déplacement. D'exposition en exposition, de succès en succès, c'est à l'ICC qu'Editart va s'installer entre 1999 et 2017. En parallèle, à partir de 1995, nos éditeurs chênois vont débiter une collaboration fructueuse avec la Commune de Chêne-Bougeries en organisant chaque année durant un mois une exposition à l'Espace Nouveau Vallon qu'ils louent pour l'occasion. Une première reconnaissance communale vient en 1995; la deuxième en 2010, lorsqu'Editart fête ses 40 ans d'activité. A cette occasion, les Autorités de Chêne-Bougeries leur offrent la salle et organisent l'exposition dans le cadre de leur programmation culturelle. Cette année, ce sera de nouveau le cas et notre commune éditera également un catalogue d'exposition reproduisant les principales œuvres que vous aurez le plaisir de découvrir à l'Espace Nouveau Vallon.

Le Cercle des Amis d'Editart

Le travail éditorial réalisé par Editart est inestimable, à tel point qu'un avo-

cat de la place, M^e Bernard Vischer, a décidé en 1994 de créer un "Cercle des Amis d'Editart", afin de permettre aux collectionneurs d'art de recevoir chaque année un ouvrage de bibliographie contenant un poème et une gravure, au tirage limité et numéroté. Ces trésors au grand format sont imprimés, comme jadis, sur des presses typographiques et sur du papier de haute qualité. Une centaine d'amis ont à ce jour le privilège de recevoir ces ouvrages, dont le dernier, consacré au poète espagnol José Angel Valente et au peintre anglais Simon Edmondson, vient de paraître.

KAARINA LORENZINI

* Poèmes pour regarder.

+ d'infos:

"Editart : 50 ans d'édition, rencontres et dialogues"

Du 13 au 29 mars 2020

Vernissage : le jeudi 12 mars à 18h30
Espace Nouveau Vallon,
8, rte du Vallon, Chêne-Bougeries.
Entrée libre.

FESTIVAL DE MARIONNETTES
17^{ème} édition
La Ville de Chêne-Bougeries accueille
MARIONNETTES & CIE
Illustrations: Capucine Mazille

SAMEDI 7 MARS & DIMANCHE 8 MARS 2020
SPECTACLES ET PARCOURS DE LA MARIONNETTE

Salle Jean-Jacques Gautier
Route du Vallon 1
Chêne-Bougeries

ATTENTION
Les places sont limitées.
Un conseil : achetez vos billets en ligne !

SPECTACLES
ENTRÉES À CHF 12.-

LES TROIS PETITES LOUVES Marionnettes Par les Croquettes Dès 4 ans - 45 min. Samedi 7 mars à 14h Dimanche 8 mars à 11h Les trois petites louves arriveront-elles à amadouer le grand cochon ? L'histoire des trois petits cochons revisitée.	PIERRE ET LE LOUP Livre-spectacle et théâtre d'ombres Par le Théâtre Couleurs d'Ombres Dès 4-5 ans - 50 min. Samedi 7 mars à 15h Dimanche 8 mars à 14h Reprise du célèbre conte musical de Serge Prokofiev présenté du point de vue du loup.	TIBOU, TIPATAPOUM Marionnettes de carton Par le BidulThéâtre Dès 2 ans - 40 min. Samedi 7 mars à 16h Dimanche 8 mars à 10h Où comment Tibou, d'un rien fait tout un monde, un spectacle conçu comme un grand jeu de construction.	JE PEUX TOUT FAIRE TOUT SEUL Marionnettes à gaine Cie Stella Rossa Dès 3 ans - 35 min. Samedi 7 mars à 17h Dimanche 8 mars à 15h Pierrot veut tout faire tout seul... Oups ! Petites catastrophes en perspective !
--	--	---	--

NOUVEAU A partir du 17 février, réservations et vente des billets en ligne: www.lescroquettes.ch
Vente des billets également sur place, durant le festival, en fonction des places disponibles

PARCOURS DE LA MARIONNETTE • LE ROYAUME DES MERS
ESPACE NOUVEAU VALLON ET SALLE COMMUNALE J.-J. GAUTIER
pour découvrir en bricolant et en manipulant le monde de la marionnette

Samedi 7 mars de 14h00 à 18h00 Dimanche 8 mars de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h00

Le festival se terminera le dimanche à 16h00 par une parade des marionnettes sans le parc Stagni. Le parcours dure environ une heure. Il n'est pas nécessaire de le faire dans sa totalité ou d'une traite. Par exemple, on peut faire un poste, aller voir un spectacle et faire les autres ensuite. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte et sont sous sa responsabilité. Les cartes du parcours sont vendues à la caisse au prix de CHF 5.- par enfant. L'accompagnant ne paie pas.

Apéritif des vœux 2020

Mardi 7 janvier, les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries ont eu le plaisir d'accueillir les corps constitués, les associations et les représentants de la population, notamment les personnes nouvellement installées dans la commune ainsi que les nouveaux citoyens-ne-s, pour leur présenter leurs vœux.



Photos : Maurizio Giuliani

M. Jean Locher, Maire.

LES INVITÉS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS en musique, par l'Harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries. En présence du Conseil administratif, in corpore, ainsi que de bon nombre de conseillers municipaux et représentants d'associations, M. Jean Locher, Maire, a prononcé l'allocution suivante :

« Madame la Conseillère administrative, Monsieur le Conseiller administratif, Monsieur le Président du Conseil municipal, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Monsieur le Secrétaire général, Mes-

dames et Messieurs les Présidents et Représentants des corps constitués et des associations, Mesdames et Messieurs les nouveaux habitants de Chêne-Bougeries, Mesdames et Messieurs les nouveaux citoyens, chères Concitoyennes, chers Concitoyens, Après l'accueil en musique dont nous a fait bénéficier l'Harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries et dont je remercie chaleureusement l'ensemble des musiciens et leur directeur, M. Francesco Grassini, c'est avec un grand plaisir, qu'au nom du Conseil administratif,

je vous souhaite une cordiale bienvenue, ce soir, à l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des Vœux.

Comme chaque année, ce rendez-vous nous offre également l'occasion de nous réunir et de tisser des liens entre les personnes nouvellement installées à Chêne-Bougeries, ses habitants, les représentantes et représentants de nos diverses associations, ainsi que pour la première fois, les nouveaux citoyens, à savoir nos jeunes ayant récemment accédé à la majorité et que j'invite d'ores et déjà à se rendre, à la fin de cette cérémonie, auprès de M^{me} Claudia Jimenez, notre chargée des Affaires sociales, afin de recevoir le modeste cadeau que les autorités communales ont souhaité leur remettre et pour lesquels l'année à venir sera quelque peu particulière en raison des élections qui auront lieu durant les mois de mars et d'avril.

C'est là un moment où on renonce parfois à agir, les incertitudes pouvant entraîner l'inaction.

Pour ma part, et étant convaincu que ma collègue M^{me} Marion Garcia Bedetti partage cette vision, je continuerai à œuvrer pour que votre qualité de vie constitue notre priorité.

Mon intime conviction est qu'une commune doit avant tout s'occu-

per de ses citoyens et c'est ce que le Conseil administratif s'efforcera de faire par tous ses moyens.

C'est pourquoi nous poursuivrons notre engagement en faveur d'un plus grand nombre de places de crèches, d'un soutien accru à nos aînés, d'un développement de la mobilité douce et d'une fluidification du trafic, ainsi que de davantage de sécurité.

A la protection de l'environnement, j'ai également toujours dit oui; mais dans le cadre d'actions concrètes et d'un dialogue constructif avec le Canton, sans tintamarre propagandiste et sans prophéties apocalyptiques.

Je continuerai aussi à œuvrer pour que la situation financière de Chêne-Bougeries reste saine pour pouvoir assumer les investissements nécessaires et vous offrir le meilleur niveau de prestations possible, même si de grandes inconnues nous attendent encore concernant la répartition des tâches et surtout des charges entre le Canton et les communes.

Quoi qu'il en soit, nous nous efforcerons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que Chêne-Bougeries reste une ville au développement maîtrisé.

(suite ci-contre)





De gauche à droite : M. Jean-Michel Karr, Conseiller administratif, M^{me} Marion Garcia Bedetti, Conseillère administrative et M. Jean Locher, Maire.

Un certain nombre d'associations jouent un rôle important. Je profite de l'occasion pour remercier toutes celles actives sur notre territoire et que nous soutenons, ainsi que leurs représentantes et représentants qui investissent de leur temps et de leur énergie, dans le but d'initier jeunes et moins jeunes à un sport, une activité artistique ou qui simplement rendent service aux habitants.

Mes remerciements s'adressent bien sûr également aux Pompiers volontaires de la Cie 21 et aux Sauveteurs auxiliaires, qui sont toujours présents

à nos manifestations et présents, ce soir, pour notre sécurité.

Quant à vous, nouveaux résidents à Chêne-Bougeries, soyez les bienvenus dans notre commune.

Nous sommes heureux de vous accueillir, vous qui nous offrez une richesse supplémentaire, celle de vos expériences passées, soit dans une autre commune, un autre canton ou un autre pays. Vous nous amenez la richesse de vos expériences et de nouvelles idées.

Vous avez fait le choix de vous installer à Chêne-Bougeries et je vous en



M. Francesco Grassini, Directeur artistique de l'Harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries.

félicite, car c'est un bon choix. La vie y est fort agréable.

C'est pour vous que certaines associations ont tenu à se présenter ce soir et je vous remercie de vous en approcher pour faire leur connaissance et qui sait, peut-être, qu'une de ces dernières trouvera en vous un adhérent ou une future bénévole.

Je vous invite maintenant à poursuivre les festivités autour d'un buffet en vous souhaitant encore une fois une magnifique année 2020!

Belle soirée à toutes et à tous et merci de votre attention. »

Toujours en musique, les invités venus nombreux pour cette belle cérémonie ont pu faire connaissance et échanger leurs vœux dans la convivialité et l'amitié autour d'un buffet.

Vous pouvez retrouver le discours prononcé par M. Jean Locher, Maire, en ligne sur notre site internet communal www.chene-bougeries.ch

Fête de Saint-Nicolas 2019



C'EST DEPUIS LA SALLE COMMUNALE Jean-Jacques Gautier que le magnifique cortège de la fête de Saint-Nicolas s'est formé, ce vendredi 6 décembre 2019. Equipés de flambeaux, plus de 300 enfants accompagnés de leurs parents ont défilé à travers les parcs Sismondi et Stagni, dans une ambiance intime et chaleureuse, au son des notes jouées par L'Harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries.

Arrivés sur l'esplanade située derrière la mairie, les enfants ont chanté, avec le chœur Arte Musica, et les Autori-

tés de la Ville de Chêne-Bougeries, représentées par M. Jean Locher, Maire, M^{me} Marion Garcia Bedetti, Conseillère administrative et M. Jean-Michel Karr, Conseiller administratif. Ils ont ensuite appelé Saint-Nicolas qui les a rejoints, accompagné de son compère Le Père Fouettard, et de leur poney délicatement apprêté pour l'occasion.

Autour des chaudrons de soupe aux légumes et de chocolat chaud, toutes les personnes présentes ont pu se réchauffer et déguster une belle col-



lation, dans une ambiance familiale et amicale, pendant que d'autres profitaient de se faire photographier avec le poney ou devant la maison du Père Noël.

Les souvenirs sont à présent gravés dans le cœur des enfants, et c'est certain, les enfants se réjouissent déjà d'accueillir Saint-Nicolas l'an prochain à Chêne-Bougeries.

La Ville de Chêne-Bougeries accueille
à l'Espace Nouveau Vallon

EDITART: 50 ANS D'ÉDITION RENCONTRES ET DIALOGUES



Du 13 au 29 mars 2020

Mardi-Dimanche: 15h-20h

Vernissage, jeudi 12 mars 2020 à 18h30

ENTRÉE LIBRE
www.editart.ch
www.chene-bougeries.ch

Espace Nouveau Vallon
Route du Vallon 8
1224 Chêne-Bougeries



Orchestre Buissonnier

CONCERT DE PRINTEMPS

Mardi 17 mars 2020, 20h

Salle Jean-Jacques Gautier

Route du Vallon 1 - 1224 Chêne-Bougeries

François James, violon et direction

Maxime Alberti, piano

Œuvres de Mendelssohn - Mozart - Schubert

Billetterie et informations:
www.chene-bougeries.ch
www.orchestrebuisonnier.ch



Tribute to Stevie Wonder

Big Up' Band

Vendredi
27 mars 2020
20h30

Salle J.-J. Gautier
Route du Vallon 1
Chêne-Bougeries

Concert live et
Lounge bar

Billetterie et informations
www.chene-bougeries.ch



Les plus grandes œuvres du poète russe
par Glinka, Rimsky-Korsakov, Tchaikovsky

POUCHKINE EN MUSIQUE

2 avril 2020 | 20:00

LARISSA ROSANOFF
soprano

IRINA CHKOURINDINA
piano



Chêne
Bougeries

Salle J.-J. Gautier | rte du Vallon 1 - 1224 Chêne-Bougeries
Billetterie et informations:
www.chene-bougeries.ch | www.graindescene.ch | Prix: 15.- et 20.-

Déchetteries-ecopoints

La Commune de Chêne-Bourg met à votre disposition des déchetteries communales dont vous pouvez trouver toutes informations utiles ainsi qu'une carte de leurs emplacements sur son site, sous:

www.chene-bourg.ch/vivre-a-chene-bourg/environnement-et-developpement-durable/dechets-et-tri-1915

Nous vous remercions de respecter le tri qui sert au recyclage et de ne pas mélanger les différents déchets. Merci également de respecter le voisinage en jetant vos déchets recyclables de 8h00 à 20h00.

Arrondissement de l'état civil des communes de Chêne-Bourg - Thônex - Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 22 octobre au 31 décembre 2019:

Mariages: 12
Décès: 104

Anniversaires des aînés

Les conseillers administratifs de Chêne-Bourg ont le très grand plaisir de fêter les communiers atteignant leur 90^e et 95^e anniversaire.



Les personnes ayant célébré leur 90^e anniversaire sont:

Pour le mois de novembre:
Lilian Prins.

Pour le mois de décembre:
Raymonde Mühlemann.

Les personnes ayant célébré leur 95^e anniversaire sont:

Pour le mois d'octobre:
Ida Stalder.

Pour le mois de novembre:
Ingeborg Février.

Pour le mois de décembre:
Lászlóné Erdélyi.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que 6 cartes journalières des CFF sont en vente au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg.

Le prix est de CHF 45.- par jour et par carte. Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et à réserver directement en ligne sur le site www.chene-bourg.ch. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, T. 022 869 41 10.

Attention! Une fois réservées, les cartes doivent être retirées dans les 3 jours ouvrables à la réception de la mairie. Passé ce délai, elles seront automatiquement remises en vente.

Musée Suisse des transports et des communications de Lucerne

La commune de Chêne-Bourg met gracieusement à la disposition de ses habitants des cartes d'accès au Musée suisse des transports et des communications.

Les entrées gratuites peuvent être retirées à la réception de la Mairie.

Requêtes en construction et démolition

DD 112656 - RG - 4547, 3337 - M. Claude Linker - construction de 2 villas contiguës HPE (43,7 HPE), couverts - abattage d'arbres - 35, chemin de la Gravière

DD 111440 - RG - 3589 - M. Alber kohler - construction d'un habitat groupé de six logements (47,80% Thpe) - d'un garage souterrain - abattage d'arbres - 3, 3A, 3B, 3C, 3D, 3E, chemin des Mésanges

M 8431-RG - 3697 - RGC immobilier SA, Soprimo SA - démolition d'une villa - d'un couvert à voitures et d'une cabane - abattage d'arbres - 3, chemin du Printemps

DD 111143 - RG - 3570, 3687, 4037 - Fondation HBM Emma Kammacher, Société immobilière de la Chênaie Rouge SA, Michel et Michèle De Preux - transformation et rénovation de 2 immeubles de logements - réaménagement de surfaces commerciales - abattage d'arbres - 86, 88, rue de Genève

DD 111855 - RG - 4033, 3324 - Commune de Chêne-Bougeries, Commune de Chêne-Bourg, Commune de Thônex - suppression des gradins « est », construction et réaménagement des vestiaires et locaux de service - déplacement des places de stationnement - abattage d'arbres - Chemin de l'Anjoulaz

M 8448 - RG - 3245, 3246, 4019 - FPLC, Etat de Genève, BA 61 SA - démolition de deux villas et d'une annexe - 61, 61A, avenue de Bel-Air

DP 18849 - RG - 3177 - Médecine et hygiène - construction d'un bâtiment d'activités mixtes - 16, ch. de la Gravière

M 8401 - RG - 785 - MavcSA - démolition d'un garage - 54, rue de Genève
M 8493 - RG - 3177 - Médecine et hygiène - démolition des bâtiments d'activités mixtes - 16, chemin de la Gravière

M 8513 - RG - 2417 - M^{me} Lucille Curtet - démolition d'une habitation individuelle - 65, chemin du Petit-Bel-Air.

Conseil municipal du 12 novembre 2019 - Communications du Conseil administratif au Conseil municipal

Personnel communal

Patrouilleuse scolaire

M^{me} Alizée Ballif a été engagée en tant que patrouilleuse scolaire dès le 1^{er} novembre 2019 en remplacement de M^{me} Antoinette Gaud, qui a fait valoir ses droits à la retraite après 22 ans de bons et loyaux services. L'intéressée travaille sur le passage pour piétons de la rue de Genève, au droit de la rue Peillonex.

Service de l'environnement et du domaine public

A l'issue de la procédure de recrutement et de l'audition des derniers candidats en lice, le Conseil administratif a engagé M. Bastien Hermida pour le nouveau poste de jardinier voté par votre Conseil. L'intéressé, âgé de 23 ans, est au bénéfice d'une formation complète de jardinier paysagiste et d'une expérience utile pour occuper ce poste. Il rejoindra notre administration le 1^{er} janvier 2020.

Pont ferroviaire sur la Seymaz

Le Conseil administratif a adressé un courrier à M. Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat, pour lui faire part des préoccupations des riverains du pont ferroviaire enjambant la Seymaz au sujet des nuisances sonores provoquées par le passage des trains. Dans notre lettre, il est demandé au Conseiller d'Etat d'intervenir auprès des constructeurs de l'ouvrage pour que des protections efficaces soient installées rapidement.

Subventions du Fonds intercommunal d'équipement

Le comité du Fonds intercommunal d'équipement nous a octroyé un montant total de subventions de CHF 4'705'957.-, représentant 41% du coût total des crédits votés pour le réaménagement de l'avenue Petit-Senn, le réaménagement des rues Peillonex-Perréard, les aménagements de l'interface CEVA de la place de la Gare et l'avenue de Bel-Air.

Foyer de migrants dans le domaine de Belle-Idée

L'Hospice Général, en collaboration avec les trois communes chénoises, va organiser une séance publique

d'information avant l'ouverture du centre d'accueil pour migrants de Belle-Idée. Cette soirée d'information aura lieu dans l'aula du collège de Candolle au début du mois de janvier 2020. Nous vous communiquerons la date dès que celle-ci aura été définitivement arrêtée.

Service de l'environnement et du domaine public

Le Conseil administratif félicite l'ensemble des collaborateurs du service de l'environnement et du domaine public pour le 1^{er} prix que Chêne-Bourg a remporté au concours des communes fleuries, catégorie "communes de 5'000 à 10'000 habitants".

Plantation des premiers arbres sur les espaces publics de la gare

Une manifestation en présence de M. Antonio Hodgers, Président du Conseil d'Etat, et M. Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat en charge du département des infrastructures, aura lieu le 25 novembre prochain à l'occasion de la plantation des premiers arbres du projet d'aménagement des espaces publics de la gare de Chêne-Bourg. Des enfants des écoles de la commune accompagneront les magistrats lors de cette manifestation. Une invitation vous est parvenue par courrier électronique et nous vous invitons à y participer nombreux.

Chéquier culture

Notre commune poursuivra en 2020 son partenariat avec la ville de Genève. Pour rappel, ce chéquier culture est une prestation gratuite offerte aux communiers âgés de 21 à 64 ans qui ne sont ni étudiants, ni chômeurs et qui bénéficient d'un subsidé à l'assurance-maladie. Il permet de bénéficier de 6 réductions de CHF 10.- à un spectacle.

150^e anniversaire de la commune

Dans le cadre de l'anniversaire de notre commune, M. Bernard Gabioud, habitant de Chêne-Bourg, a rédigé 33 fiches qui retracent chronologiquement la naissance politique de notre commune. Le Conseil administratif a estimé que ce travail historique méritait d'être mis en valeur et a décidé de regrouper ces documents dans un fascicule intitulé *Le billet*. Vous en trouverez un exemplaire sur votre place. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Naturalisations

Depuis votre dernière séance, le Conseil administratif a préavisé favorablement 1 dossier de candidature à la naturalisation genevoise.

Point de situation sur les divers chantiers à Chêne-Bourg

Avenue de Bel-Air

Les travaux du collecteur principal sont terminés. Les travaux des 15

(suite en p. 28)

branchements privés restants reprendront début 2020. Les interventions actuelles concernent des travaux de gainage. Pour mémoire les travaux de réaménagement de l'avenue sont toujours bloqués suite à un recours.

Maillon MICA – carrefour avenue de Bel-Air/avenue Mirany

Les travaux de modification du carrefour avenue de Bel-Air/avenue Mirany pour l'accès à la nouvelle chaussée des Cornouillers, conduits par l'office cantonal du génie civil, se poursuivent. Depuis début octobre, l'accès du chemin du Petit-Bel-Air par le carrefour a été condamné et se fait dorénavant par la nouvelle chaussée des Cornouillers. La fin des travaux est annoncée pour avril 2020.

Rue de Genève – entre la rue Jean-Pelletier et l'avenue de Thônex

Il s'agit d'un chantier des SIG qui remplacent les conduites de gaz, d'eau et d'électricité. Les travaux sont réalisés en 2 étapes :

- 1^{ère} étape: avenue Adrien-Jeandin/avenue de Thônex: terminée;
- 2^e étape: rue Jean-Pelletier/avenue de Thônex: en cours.

La fin des travaux est annoncée pour fin février 2020.

Collecteurs de l'avenue de Thônex/ rue François-Jacquier

Les travaux des collecteurs principaux sont terminés. Il reste encore à effectuer des travaux de branchements privés et les raccords aux sacs d'eaux pluviales sur l'avenue de Thônex et la rue François-Jacquier.

Pour des questions de circulation, ces travaux se font en alternance avec ceux de la rue de Genève.

Pont de Sous-Moulin

Des travaux de finitions sont en cours sur le nouveau pont et la déconstruction du pont provisoire, y compris la remise à l'état d'origine du talus, se poursuit. La fin du chantier est prévue pour la fin novembre 2019.

Décisions

Dans sa séance du 12 novembre 2019 le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes:

1. Accepter un crédit de CHF 1'740'000.– TTC, destiné au réaménagement routier du chemin de la Mousse, de la route de Jussy et du chemin de la Gravière et à la réfection partielle du collecteur EU du chemin de la Mousse.
2. Approuver le budget de fonctionnement 2020 pour un montant de CHF 25'258'895.– aux charges et de CHF 25'193'325.– aux revenus, l'excédent de charges présumé s'élevant à CHF 65'570.–. Cet excédent de charges présumé se décompose de la manière suivante: résultat opérationnel de CHF 65'570.– et résultat extraordinaire de CHF 0.–,
 - fixer le taux de centimes additionnels pour 2020 à 46 centimes,
 - fixer le nombre des centimes additionnels à appliquer en supplément à l'impôt sur les chiens dû en 2020 à 100 centimes,
 - autoriser le Conseil administratif à emprunter en 2020 jusqu'à concurrence de Fr. 15'862'972.– pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements du patrimoine administratif,
 - autoriser le Conseil administratif à renouveler en 2020 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.
3. Ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 293'900.– pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures

publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Conseil municipal du 10 décembre 2019 – Communications du Conseil administratif au Conseil municipal

Inauguration du Léman Express

Comme nous vous l'avions annoncé lors de votre séance du mois d'octobre, le Conseil administratif a décidé de fêter officiellement le lancement de la nouvelle ligne du Léman Express et l'ouverture de la halte de Chêne-Bourg le dimanche 15 décembre prochain. Vous trouverez sur votre place l'invitation avec le programme qui a été distribuée à la population chénoise. Nous vous attendons nombreux à cet événement qui marquera un moment important pour notre commune.

Vous trouverez également le dépliant qui présente l'ensemble des manifestations organisées durant ce week-end.

Maison de l'ancien garde-barrière
L'acte de constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) octroyé par l'Etat de Genève pour une durée de 70 ans a été signé.

Soirée des vœux 2020

Cette soirée aura lieu le mardi 14 janvier 2020 à 19 heures au Point favre. La réception, à laquelle sont invités les représentants des corps constitués communaux, les nouveaux habitants, les naturalisés de l'année et, cette année pour la première fois, les jeunes communiers qui atteindront leur majorité en 2020, débutera par un concert du groupe Tango Nomás. Une invitation officielle vous est déjà parvenue et nous vous invitons à y participer nombreux.

Fête de l'Escalade

Nous vous rappelons que la fête communale de l'Escalade se déroulera demain soir 11 décembre sur la place du Gothard. Selon une tradition maintenant bien ancrée, une délégation de la Compagnie de 1602 sera présente avec des arquebusiers qui effectueront des tirs. Cette année, nous aurons le plaisir d'admirer, entre autres, une animation médiévale de la compagnie du Petit Grimoire.

Actions de Noël

Nos travailleurs sociaux hors murs proposeront, cette année à nouveau, en collaboration avec notre maison de quartiers le Spot et celle de Chêne-Bougeries, des animations en faveur de la population des Trois-Chêne durant la période des fêtes de fin d'année. Cette opération destinée à offrir des moments chaleureux et conviviaux se déroulera sur la place Favre les 26 et 27 décembre.

Par ailleurs, l'action "Chêne-Bourg au cœur pour Noël" réunira près de 260 Chênois pour un repas le samedi 14 décembre à midi à la salle Point favre.

Enfin, comme chaque année, les employés communaux distribueront prochainement les traditionnels cornets de Noël à nos aînés et aux élèves de nos écoles.

Fermeture de l'administration communale durant les fêtes de fin d'année

Les bureaux de la Mairie seront fermés au public du mardi 24 décembre 2019 au mercredi 1^{er} janvier 2020 inclus. Deux matinées de permanence sont prévues pour les urgences de l'état civil durant cette période. Le service de l'environnement et du domaine public communal ainsi que les agents de la police municipale travailleront normalement les 26, 27 et 30 décembre.

Naturalisations

Depuis votre dernière séance, le Conseil administratif a préavisé favorablement 2 dossiers de candidature à la naturalisation genevoise.

Point de situation sur l'évolution de divers chantiers

Collecteur Av. Bel-Air

Les travaux du collecteur principal sont terminés et ceux relatifs aux 15 branchements privés restants reprendront début 2020.

Le recours contre les travaux d'aménagement de la chaussée a été rejeté par le tribunal administratif de première instance. L'association Pro Vélo peut maintenant recourir contre cette décision devant la Chambre administrative de la Cour de Justice jusqu'au 3 janvier.

(suite ci-contre)

Objets encombrants: ne pas y mettre n'importe quoi!

Trop de personnes jettent tout et n'importe quoi dans les déchets encombrants.

Nous vous demandons de ne pas y déposer des pots de fleurs, boîtes ou tout petit objet qui peut être jeté dans les sacs poubelles pour les ordures ménagères.

Les jouets tels legos ou autres peuvent être déposés dans des institutions caritatives.

Nous rappelons que la commune organise un ramassage mensuel des **déchets encombrants**, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., selon le calendrier suivant: **mardis 11 février et 10 mars 2020 tôt le matin.**

Pour les immeubles exclusivement, un deuxième ramassage est effectué le **mardi 25 février 2020.**

Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures **au plus tôt la veille au soir.**

De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police municipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Noctambus

Tarifs

Les Noctambus bénéficient de la **même grille tarifaire que le réseau de jour**, sans suppléments. Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc., sont acceptés à bord des véhicules Noctambus.

Horaires

Les horaires étant susceptibles de changements, vous pouvez les consulter directement sous: <https://noctambus.ch/horaires-et-plans/>

Pont de Sous-Moulin

Les travaux de déconstruction du pont provisoire sont terminés. Les travaux de plantation et de remise en état des espaces verts se dérouleront au début d'année prochaine.

Le Conseil administratif a le plaisir de vous offrir une petite douceur en chocolat que l'association INSIEME a vendu en faveur des personnes avec un handicap mental.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année et

vous présentons, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, nos meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année 2020!

Décisions

Dans sa séance du 10 décembre 2019 le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes:

1. Accepter un crédit brut de CHF 355'000.- TTC, destiné à l'extension du parc Dechevrens.

2. Accepter l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 2'000'000.- TTC, destiné à des amortissements complémentaires en 2019.

3. Accepter l'acquisition de la halle de curling sise sur la parcelle n° 3623 de Thônex par l'exercice du droit de retour anticipé du droit de superficie DDP n° 6405 par les Communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex pour un montant total

de CHF 3'500'000.- et l'ouverture d'un crédit de CHF 1'166'667.-.

Le Conseil municipal a, de plus, accepté de renvoyer au Conseil administratif, en l'invitant à répondre aux pétitionnaires, la pétition intitulée "Réduire les nuisances sonores lors du passage des trains du Léman Express par le pont de la Seymaz: protéger la santé et la qualité de vie des habitants" (cet objet n'est pas soumis à référendum). 

Hommage à André Fiechter, ancien Maire de Chêne-Bourg

C'est avec tristesse et émotion que les autorités de Chêne-Bourg ont rendu hommage à M. André Fiechter, ancien Conseiller administratif et Maire de la commune décédé le 26 octobre dernier.

M. ANDRÉ FIECHTER A FORTEMENT marqué la vie de ses habitants. Elu directement Conseiller administratif en 1979, sans passer par le Conseil municipal, André Fiechter a eu la charge, pendant trois législatures, du patrimoine immobilier, de l'environnement, des parcs et promenades, du domaine public, du service du feu, de la protection civile, ainsi que des sports. Avec ses collègues du Conseil administratif Jean-Paul Cherix, Michel Hug, Michel Parrat et Elsbeth Stüssi, il s'est retrouvé à la tête d'une commune en pleine évolution et modernisation, à l'instar de ce que Chêne-Bourg vit actuellement. Par exemple, c'est à cette époque que la rue de Genève s'élargissait et prenait la configuration qu'on lui connaît maintenant; on terminait la construction du complexe immobilier et commercial de la rue Peillonex ou encore on démolissait les anciens locaux industriels du



quartier de la gare pour y édifier les immeubles du bricolais et d'habitation de la rue Perréard. C'est également durant cette période que le Centre Sportif Sous-Moulin a vu le jour.

Son métier d'ingénieur civil l'a tout naturellement amené à piloter des dossiers de première importance comme par exemple l'aménagement des parcs Floraire, Dechevrens, Gautier et Mirany, la construction du centre de la voirie, ou encore la construction de l'immeuble communal de la rue Perréard qui abrite la Maison de Quartier et la caserne des sapeurs-pompiers.

De 1980 à 1983, il a également présidé la Fondation pour le logement de la commune de Chêne-Bourg, avant de retrou-

ver le Conseil de Fondation en tant que membre de 2004 à 2015.

Homme pragmatique et réfléchi, André Fiechter a marqué tous ceux qui l'ont côtoyé: ses collègues du Conseil administratif, les Conseillers municipaux, les collaborateurs de notre administration, ainsi que les Chênois. Grâce à son action toujours tournée vers le bien-être des citoyens, à sa clairvoyance et à sa ténacité, la commune lui est aujourd'hui reconnaissante de pouvoir bénéficier d'espaces et d'infrastructures accueillants, fonctionnels et appréciés de tous.

Chêne-Bourg gardera d'André Fiechter l'image d'une personnalité attachante, sachant concilier l'exigence de sa charge, d'une grande sensibilité et d'une amitié indéfectible. 

BEATRIZ DE CANDOLLE
MAIRE DE CHÊNE-BOURG

PUBLICITÉ

SANITAIRES - FERBLANTERIE

INSTALLATIONS, DEPANNAGES
ET ETUDES DE PROJETS

DALLAIS SA



26, av. Petit-Senn
1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91
F : 022 348 20 28
www.dallais.ch



nos véhicules roulent au gaz naturel 



Ecole de la Guitare

Pierre Meister

Même sans connaissance du solfège

Cours individuels enfants et adultes

Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement

25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg

Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoi.ch



FERBLANTERIE

INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

ERUCCA SERGE

Successeur de Pierre Perucca

Chemin de Grange-Canal 4
1224 Chêne-Bougeries

Tel : +41 (0)22 796 46 96
Fax : +41 (0)22 796 47 17

info@peruccaserge.ch
www.peruccaserge.ch

A l'Escalade des remparts chênois



COMME LE VEUT LA TRADITION, autour du 12 décembre, les Chênois se rassemblent pour fêter l'Escalade. Le cortège s'organise non loin de la rue Antoine-Floquet où la Compagnie 1602, présente spécialement pour l'occasion avec ses membres costumés selon les traditions de l'époque, attend de pied ferme les citoyens de la commune. Pour Monique, membre de la Compagnie 1602, fêter l'Escalade c'est aussi « un signe de respect pour nos ancêtres », ceux qui ont lutté pour que Genève conserve sa liberté. Gabrielle, une autre membre raconte être « tombée dans la marmite » de l'Escalade

dès son plus jeune âge et avoir ainsi rejoint la Compagnie 1602 pour perpétuer la tradition. Le cortège entame sa marche jusqu'à la place du Gothard, en passant par la place Favre. Les enfants se saisissent de flambeaux et les Vétérans des Sous-Fifres et Tambours s'échauffent pour accompagner le cortège en musique. C'est dans une ambiance à la fois chaleureuse et solennelle que les Chênois défilent dans les rues de la commune.

Des festivités pour tous les âges

A l'arrivée, il y en a pour tous les âges et tous les goûts, entre un spectacle artistique enflammé, la démonstration d'escrime de l'Epée d'Argent ou encore la prestation du Chœur des Trois-Chêne. Entre deux performances, il est possible de goûter au vin chaud et aux pâtisseries offertes par l'Association des artisans, commerçants et autres métiers du Vieux Chêne-Bourg, ainsi qu'à d'autres plats chauds en cette soirée hivernale. Les Vétérans des Fifres et Tambours sont présents à la fois durant le cortège et pendant la soirée pour des performances musicales. Marc Aberle, Antoine Morisod et Julien Feyer, tous trois membres de cette



formation nous expliquent combien l'Escalade est un moment important pour eux, puisque les fifres et tambours permettent d'égayer et d'accompagner des festivités solennelles, ainsi que le cortège grâce à un répertoire anglo-saxon rythmé, sans oublier les classiques de l'Escalade. Marc Aberle, président des Vétérans, raconte combien « les fifres et tambours sont des instruments ancrés dans la cité contrairement au piano qu'on joue durant une audition, par exemple. Ce sont des instruments qui

permettent d'être dans la rue, de défiler avec les gens. Lorsqu'ils se mettent à jouer, le public se met automatiquement à les suivre dans les rues ». Un aspect chaleureux et rassembleur qui est de mise pour une célébration traditionnelle comme l'Escalade. Les festivités se terminent par le bris de la marmite effectué par Beatriz de Candolle, Maire de Chêne-Bourg, suivi du traditionnel chant patriotique du *Cé qué laino*, avant que petits et grands viennent cueillir un morceau de la fameuse marmite en chocolat.

CÉLINE CASTELLINO



L'Immeuble communal pour personnes âgées fête l'Escalade et Noël

AU MOIS DE DÉCEMBRE, MADAME Christiane Nicollin, Conseillère administrative, s'est rendue dans l'immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) pour fêter l'Escalade, servir la soupe et casser la marmite avec les résidents. Ce temps festif a permis de partager un moment convivial et chaleureux.

De même, le temps des fêtes a été dévolu au partage, une fois de plus, avec un repas musical dans l'esprit de Noël autour des lumières et des chants entonnés par les résidents. Les autorités réitèrent leurs meilleurs vœux pour 2020. 🇨🇭



PUBLICITÉ

Yourte

POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, le Spot, le Passage 41 et les TSHM ont offert 2 jours de divertissements pour petits et grands sur la place

Favre. La yourte et les diverses activités proposées sur la place Favre ont eu, cette année à nouveau, beaucoup de succès. 🇨🇭



Café de la Poste

Grande terrasse ombragée
Parking à disposition
Cuisine traditionnelle

		
<i>Filet de perches</i>	<i>Matschoffs</i>	<i>Cordon bleu maison</i>
		
<i>Filet de veau navigotte</i>	<i>Salade de chine chaud</i>	<i>Salade Nipise</i>

Et bien d'autres plats :
Entrecôte aux morilles, Roesti valaisan, Gambas, Fondue
Salades diverses, Desserts maison, Etc...

022 349 25 80
15 rue de Graman à Puplinge

Repas solidaire à Chêne-Bourg

Comme chaque année, la salle du Point favre était comble samedi 14 décembre dernier à l'occasion du traditionnel repas solidaire organisé par la commune de Chêne-Bourg. Au programme: un repas en musique, un magicien époustoufflant, et, pour agrémenter le tout, l'arrivée surprise du père Noël.

C'EST DANS UNE AMBIANCE chaleureuse et festive que près de 250 personnes ont profité d'un somptueux repas servi par une brigade de 22 bénévoles. Parmi eux on retrouve des Conseillers municipaux, une partie du personnel de la mairie ou encore des amis venus simplement aider. Car depuis 2012, l'événement ne désemplit pas. De nombreuses personnes sont même inscrites sur liste d'attente. Les laissés pour compte seront prioritaires l'année prochaine. L'édition 2019 a eu la joie d'accueillir un magicien, ravissant ainsi chacun tout au long de la journée. Participant à la bonne humeur, celui-ci est passé auprès de chaque table pour épater les uns et les autres avec des tours très amusants. Durant le repas, il a proposé un show sur scène, bluffant et vraiment professionnel!

Pour que tout le monde ait un repas de Noël

Ce repas est destiné aux personnes âgées et aux personnes qui ont été suivies par le service social de la Commune de Chêne-Bourg. Christiane Nicollin, Conseillère administrative en charge du dicastère des affaires sociales de la Commune, a évoqué dans son discours que le temps de Noël est souvent une période où les émotions remontent, période parfois

difficile pour certains qui sont seuls, soit parce que les proches ne sont pas là, soit parce qu'ils n'en ont plus. « Ce déjeuner permet aux habitants de se retrouver autour d'un repas dans une ambiance festive et participe au vivre ensemble », a-t-elle expliqué. Aussi a-t-elle exprimé avec beaucoup d'émotion que le but de cet événement est de sortir les personnes de l'isolement, problématique qui touche particulièrement les personnes âgées. Ainsi, c'est en 2012, sous l'impulsion de la Présidente de la commission sociale de la commune de Chêne-Bourg M^{me} Mireille Mahrer, avec l'appui de ses membres et de Christiane Nicollin, Conseillère administrative, qu'il a été décidé d'organiser ce repas solidaire, dans le but de rassembler et d'offrir un moment de partage. C'est également l'occasion pour les personnes habitant la commune tout simplement de créer des liens.

Christiane Nicollin, très émue à cette occasion puisqu'elle part à la retraite et quitte sa fonction de Conseillère administrative lors des prochaines élections, a exprimé l'importance de maintenir un tel événement. Elle espère que la personne qui reprendra son dicastère aura à cœur de s'occuper, comme elle l'a fait, des affaires sociales. 🇨🇭

SOPHIE URFER



L'équipe des bénévoles.



Festival Groove & Move

**Dimanche 8 mars à 18h00 au Point
favre auront lieu deux spectacles:**

Run until you can't fall

Performance – 15 minutes

Concept et chorégraphie:

Jerson Disonama

Musicien: Imad Nefti

Musique: Kou Yamamoto

Costumes: Tiziana Ferraiuolo

Production 2019 – Essens:corp/

Alshe/me

Spectacle – 30 minutes

Distribution

Chorégraphie: Linda Hayford

Interprétation:

Linda Hayford et Mike Hayford

Regard extérieur:

Bruce Chieffare, Saïdo Lehlouh

Musique: Link Berthomieux

Lumières: Nicolas Miravete

Costumes: Laure Maheo

Production

Une création de la Cie Inside Out

Production: Garde Robe

Production déléguée: CCNRBL

Centre chorégraphique national de

Rennes et de Bretagne, dirigé par le

collectif FAIR-E, est une association

subventionnée par le ministère de la

Culture (Direction régionale des Affai-

res culturelles / Bretagne), la Ville de

Rennes, le Conseil régional de Bre-

tagne et le Conseil départemental
d'Ille-et-Vilaine.

Coproduction: Initiatives d'Artistes

en Danses Urbaines, Fondation de

France – La Villette 2017, Musée de la

Danse – Centre Chorégraphique Na-

tional de Rennes et de Bretagne dans

le cadre de la mission accueil/studio

Avec le soutien de la DRAC Bretagne

au titre de l'aide au projet 2017,

Rennes Métropole. 



Accès à la culture pour toutes et tous:

Chéquiers culture 2020, nouveaux barèmes

La commune de Chêne-Bourg offre des chéquiers culture pour aider les plus démunis.

PARMI LES DIFFÉRENTES MESURES financières qu'il met en place, le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève propose un Chéquier culture pour les personnes à revenus modestes, afin que chacun puisse profiter de l'abondante offre culturelle à Genève. De nouveaux barèmes pour le subside de l'assurance maladie sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020. Jusqu'au 31 décembre 2019 le chéquier culture pouvait être délivré aux personnes qui bénéficient d'un subside A, B ou 100%. A partir du 1^{er} janvier 2020, le chéquier culture pourra être délivré aux personnes qui bénéficient d'un subside du groupe 1, 2, 3 ou 100% et répondent aux critères d'âge et de lieu de résidence.

En bref, le Chéquier pour qui?

Conditions d'obtention:

- Résider à Chêne-Bourg
- Avoir entre 21 et 64 ans
- Être au bénéfice de subsides de l'assurance maladie
- Ne pas bénéficier d'autres mesures de réduction (étudiants, chômeurs, AVS, AI)

NB: les étudiants-es ne peuvent recevoir de Chéquier, car ils bénéficient déjà d'autres rabais sur les prestations culturelles, liées à leur statut.

Vous remplissez ces conditions?

Alors profitez immédiatement du chéquier culture 2020! N'attendez pas plus longtemps pour aller retirer votre chéquier contenant six chèques d'une valeur de CHF 10.- chacun et offrez-vous de passionnantes évènements parmi un choix de plus de 60 partenaires culturels: 6 chèques à utiliser en déduction du prix d'un billet de cinéma, théâtre, musée, concert, exposition, etc. (liste des partenaires à disposition à la mairie) à **retirer gratuitement au guichet contre pièces justificatives.**

Renseignements:

Mairie de Chêne-Bourg

T. 022 869 41 15

Plus d'informations sur:

www.ville-geneve.ch/chequier-culture 

Saison culturelle 2020

Dans le cadre de la première partie de la saison culturelle 2020 au Point favre, les prochains spectacles proposés se dérouleront :



Mercredi 19 février à 15h00

Projection du dessin animé

Les voyages extraordinaires de Jules Verne

Voyage au Centre de la Terre

Le célèbre professeur Lidenbrock fait une extraordinaire découverte: un manuscrit ancien indique le chemin jusqu'au centre de la Terre... Il entraîne aussitôt vers l'Islande son neveu Axel et, avec l'aide d'un vaillant guide, Hans, ils descendent à l'intérieur d'un cratère volcanique. Parvenus dans les entrailles de la Terre, nos trois héros découvrent un monde fantastique, peuplé d'effrayantes créatures, de champignons géants et de monstres marins. Loin de la surface du monde réel, ils vont de surprises en surprises...

Depuis plus de cent ans, l'œuvre de Jules Verne, référence majeure de la littérature pour la jeunesse, continue de fasciner des générations entières. Retrouvez désormais en animation ses *Voyages Extraordinaires* magnifiquement restitués. Avec la voix de Pierre Richard.

Durée: 45 minutes environ – **Prix unique:** CHF 5.–



Dimanche 23 février à 16h00

Le Quatuor Saxas présente en création mondiale Les 4 Royaumes

Les 4 Royaumes est un conte musical autour des 4 éléments – la terre, l'eau, le feu et l'air – écrit pour quatuor de saxophones et un récitant, destiné aux enfants sur une musique et un texte originaux. L'histoire est racontée par Octave le promeneur, le récitant, qui vient partager les fruits de ses aventures qu'il a vécues après être arrivé sur la Terre, à la rencontre de 4 personnages très originaux, dans 4 Royaumes mystérieux qui n'ont aucune conscience de la présence les uns des autres, et qu'il va avoir l'occasion de mettre en contact, avec l'aide d'un 5^e personnage, le Prince du Centre...

Une histoire captivante, positive, au dénouement plein d'espoir et de beauté, qui fera passer les enfants par toutes sortes d'émotions.

Durée: 60 minutes – **Prix unique:** CHF 12.–

<https://youtube.com/MpmFUWFOqY>



Mercredi 4 mars à 15h00

La princesse eSt le chevalier

par la Compagnie Don't stop me now

Maylis, princesse à la curiosité sans limites, vit dans un royaume où les questions sont bannies. Passionnée par les étoiles, elle demande à son père, le Roi Gaspard, « pourquoi tous disent que la terre est plate si la lune est ronde? » Il répond ce qui lui a été asséné toute sa vie: « La terre est plate, et si tu marches trop loin tu vas tomber ». Mais un soir, Maylis trouve un mystérieux télescope dans les oubliettes du château. Le Roi Gaspard, sous l'influence de son conseiller Rufus, se fâche et lui confisque l'objet si controversé. C'en est trop. Elle fugue dans la nuit pour trouver des réponses à ses questions! Elle rencontre Francis, un paysan qui se glisse la nuit au château pour jouer du piano. Ensemble ils vont tenter de comprendre pourquoi leur entourage est si contraint par la peur.

La princesse eSt le chevalier est une création totale mêlant ingénieusement théâtre d'ombre, jeu d'acteurs et musiciens. Un hymne à la curiosité, aux sciences et aux arts, et une joyeuse, heureuse, comique, furieuse critique des dogmes et de la manipulation par l'ignorance et la peur.

Dès 6 ans – **Durée:** 75 minutes – **Prix unique:** CHF 12.–
www.ciedontstopmenow.ch



Samedi 7 mars à 20h00

Concert Violon - Piano

Sophie Lemonnier-Wallez : violon
Gilles Landini : piano

Construire dans un monde qui s'effondre. Première guerre mondiale. Comme des millions d'autres, un Français et un Anglais, se sont engagés modestement dans le conflit.

Ni balles, ni fusils pour se battre. Ils sont compositeurs. L'espoir est leur arme. Insignifiant? Aucun esthétisme dans leur démarche. Simplement exprimer la tristesse grise pour l'un ou le cri pour l'autre. Mais dans le parcours des deux œuvres, dégager, non sans grande difficulté, l'espérance de cette gangue morbide. Ainsi Debussy et Elgar ont fragilement façonné, tel l'amour se façonne, un signe pour les temps d'angoisse, les temps d'effondrement... des temps toujours présents...

Et Mozart? Lui, nous prend fraternellement par la main, nous console et nous amène le sourire...

Gilles Landini

Durée: environ 2 fois 35 minutes, entracte de 15 minutes après le Debussy
www.lemonnierwallez.com – www.gilleslandini.com

Prix des places: adultes: CHF 25.–, étudiants -26 ans/AVS: CHF 20.–, enfants/chômeurs: CHF 12.–



Jeudi 12 mars à 19h30

Les Frères Bugnon se (la) Racontent Itinéraire de deux naïfs au pays des "Comiques"

Après plus de 25 ans de scène en duo, les frères Bugnon – Jean-Pierre et Sylvain – décident de raconter leur parcours en Suisse et notamment au Cirque Knie en 2006 lors de la tournée en Suisse romande et en Suisse italienne, en France lors de leur quatre passages au festival d'Avignon, à Paris au Théâtre Bobino en 1997, au Théâtre Clavel en 2009, au Théâtre Montmartre Galabru en 2013, au Théâtre du Gymnase en 2016 et enfin en Belgique dans l'émission *Signé Taloche* des frères du même nom, sans oublier leur nombreux passages à la RTS de 2000 à 2014. A travers des sketches et des intermèdes inédits les frangins s'accordent toutes les libertés, dans ce spectacle où la scène serait comme un prolongement de leur chambre d'enfant où tout serait permis.

Avec ironie et fantaisie et une mise en scène épurée et dynamique, drôle avec parfois une pointe de nostalgie, notamment lorsqu'ils racontent leurs souvenirs les plus douloureux mais toujours avec humour, ironie et autodérision.

www.lesfreresbugnon.com – **Prix des places:** adultes: CHF 25.–, étudiants -26 ans/AVS: CHF 20.–, enfants/chômeurs: CHF 12.–



Mardi 17 et jeudi 19 mars à 19h30

Camping sauvage

Avec Catherine Grand & Guy Delafontaine

Sur scène: une tente de camping. Un couple! Vacances? Détente? L'homme et la femme, incapables de communiquer, puisent dans des textes de théâtre. Au lieu de parler le langage quotidien, ils ont recours à des fragments de pièces de Feydeau, Molière, Shakespeare, Jarry, etc. Ainsi, dans ce festival de scènes de disputes de comédies, s'impose la thématique du partage du pouvoir dans le couple.

Les comédiens, tantôt des clowns, des bouffons, passent d'une situation à une autre sans effacer ni les aspérités, ni les caractéristiques des textes d'origine.

Ainsi, sans grimace, sans excès, sans exagération, les personnages burlesques nous amènent une énergie vitale, une présence explosive!

Un voyage sans la psyché d'un couple normal, à saute-mouton sur les époques, les mots et les références littéraires. Explosif!

Durée: 60 minutes – www.theatrepointdanse.ch – **Prix des places:** adultes: CHF 25.–, étudiants -26 ans/AVS: CHF 20.–, enfants/chômeurs: CHF 12.–

Saison culturelle 2020 (suite)



Jeudi 26 mars à 19h30

Surtout ne change pas!De et avec Laurence Joseph
Mise en scène Frédéric Martin

Surtout ne change pas est un hymne à la dérision, une expression métaphorique permettant au franc parler de Laurence Joseph d'avoir un regard très personnel sur notre société actuelle.

C'est la suite du spectacle de son solo, *Ça va décoiffer*, qui a fait un tabac dans les salles parisiennes et à l'international.

Laurence veut changer et devenir chanteuse! Mais c'est sans compter ces personnages plus vrais que nature qui vont tenter de l'en dissuader, car ils ne veulent pas se retrouver au chômage et partent en rébellion.

Surtout ne change pas offre un voyage à travers une galerie de portraits attachants, hilarants, décalés que Laurence endosse avec une sensibilité bienveillante et amusée.

Par exemple Ernestine, personnage majeur du spectacle, antillaise de 83 ans raconte avec verve toutes ses aventures tout en distillant des conseils au public. On ne peut réprimer un sourire, car on s'identifie à certaines situations ou on se reconnaît dans certaines situations vécues avec une mère, une grand-mère, une tante...

1h20 d'un spectacle décalé, hilarant et frais.

Durée 80 minutes – www.laurence-joseph.fr/

Prix des places: adultes: CHF 25.–, étudiants -26 ans/AVS: CHF 20.–, enfants/chômeurs: CHF 12.–



Vendredi 24 avril à 20h00

Duo Tiziana Coco – Pietro Nobile
Chant-Piano et Guitare

Une voix magnifique, une guitare envoûtante, c'est ce que nous propose le duo Tiziana Coco et Pietro Nobile dans un répertoire dédié ce soir essentiellement à la musique italienne. Un instant de guitare solo, une touche de piano-voix pour ensuite voir et entendre le duo se former.

Une soirée qui promet de belles émotions, des moments de pure magie.

Prix des places: adultes: CHF 25.–, étudiants -26 ans/AVS: CHF 20.–, enfants/chômeurs: CHF 12.–



Mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 mai à 19h30

La Grande Evasion
Par la Compagnie Confiture

Pour obtenir une remise de peine, trois détenus que tout oppose, doivent monter une pièce de théâtre classique devant un Conseiller d'Etat bientôt en visite dans leur prison. Voici le pitch pour justifier 1h30 de répliques hilarantes, de vanes piquantes, de tirades impayables.

Une comédie à succès, écrite par trois pensionnaires du Jamel Comedy Club qui va être remasterisée et adaptée à l'actualité politique et locale de Suisse romande, par des humoristes bien de chez nous, issus du monde du stand-up et de l'impro, ça risque fort de faire des étincelles.

Pour s'évader... ils vont devoir jouer!

De Paul Séré, Wahid Bouzidi et Booder – Mise en scène: Gaspard Boesch

Avec: Kevin Eyer, Adrien Laplana et Antoine Maulini

Durée: 90 minutes – www.theatreconfiture.ch

Prix des places: adultes: CHF 25.–, étudiants -26 ans/AVS: CHF 20.–, enfants/chômeurs: CHF 12.–



Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 avril

Vendredi 3 avril de 18h00 à 21h00

Tango argentin et contrebasse

Masterclass avec Horacio Fumero, un grand nom de la musique populaire. Avec la participation du trio Tango Nomás.

Tout comme le jazz, le tango emprunte les merveilleux sentiers de l'improvisation. Cette masterclass s'adresse à tous, musiciens professionnels ou amateurs.

Participants: CHF 20.– Auditeurs: CHF 5.–

Samedi 4 avril

16h00: Projection du film **Ultimo tango** La tumultueuse histoire d'amour entre les deux danseurs les plus célèbres de l'histoire du tango. A voir absolument!

18h00 à 22h00: Venez danser! Non pas un, mais deux orchestres, vous accompagneront pour une milonga inoubliable!

18h00: La Típica de Genève Direction: Narciso Saúl

21h00: Orchestre Bagatelle Direction: Michael Gneist

Initiation à la danse Avec Alejandro De Benedictis

Dimanche 5 avril à 17h00**Concert du Trio Tango Nomás**

Gaëlle Poirier: bandonéon, Narciso Saúl: guitare, Omar Garrido: chant

Artistes invités: Sidonie Bougamont: violon, Horacio Fumero: contrebasse

Et les danseurs: Natalia Guevara et Diego Ocampo



Mercredi 10 juin à 15h00

Projection du film**Les Aventures de Fifi Brindacier**

Un beau jour, une petite fille aux cheveux de feu et aux joues parsemées de taches de rousseur arrive en ville sur sa monture, dénommée Oncle Alfred, avec une valise remplie de pièces d'or. Fifi se lie d'amitié avec Tommy et Annika et leur parle de son père, qui est marin et roi de Taka-Tuka-Land. Habitée à une vie sans entrave ni obligation, Fifi ne s'en laisse pas conter par l'assistante sociale qui veut la faire aller à l'école. Et elle est bien contente lorsque son père revient pour la ramener à Taka-Tuka-Land...

Avec ses yeux vifs, ses couettes rousses, son cœur d'or et sa fantaisie sans limite, Fifi Brindacier n'est pas une petite fille comme les autres! Retrouvez ses incroyables aventures, pleines de rebondissements.

Durée: 85 minutes – **Prix unique:** CHF 5.–

+ d'informations en temps voulu sur: www.pointfavre.ch

PUBLICITÉ

Pharmacie de
Chêne-Bougeries

 Ivan Hamsag, pharm.

PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE

OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00
38, rue de Chêne-Bougeries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61

Pierre Del Bon

ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE

1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards • Tél. 022 348 56 06
e-mail: info@delbon.ch

Le quartier de la gare poursuit sa mue...

Premiers arbres plantés dans le nouveau cœur de Chêne-Bourg !



**Cérémonie de plantations
des premiers arbres
de la place de la Gare
Lundi 25 novembre 2019**

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Madame et Monsieur les Conseillers
administratifs, Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs
les Conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs
les représentants des services
cantonaux et municipaux,
Mesdames et Messieurs
les représentants des écoles
de Chêne-Bourg, Chers enfants,
Chers parents, Mesdames,
Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite, au nom du Conseil administratif, la bienvenue à l'occasion de cette cérémonie de plantations des premiers arbres sur les espaces publics de notre nouvelle gare de Chêne-Bourg.

Je salue tout particulièrement la présence de notre Conseiller d'Etat, M. Serge Dal Busco, chargé du département des infrastructures. Leur présence aujourd'hui nous montre l'importance du moment.

Les autorités de Chêne-Bourg sont particulièrement heureuses de participer à ce moment festif important pour la commune, puisqu'il constitue la première étape de la mise en service d'un nouveau quartier.

En effet, après avoir vécu de très nombreux mois de travaux pharaoniques et titanesques, nous voilà rassemblés pour fêter la plantation des premiers arbres sur une toute nouvelle place de la Gare réaménagée.

D'ici quelques jours, le projet CEVA sera devenu une réalité. Que de chemin parcouru depuis le passage de la dernière Micheline le soir de Pâques 2013. La nouvelle halte ferroviaire située sous nos pieds va accueillir les premiers trains du Léman Express.

C'EST SUR TROIS JOURNÉES, À QUELQUES semaines de l'inauguration du Léman Express, que des élèves des quatre écoles primaires de Chêne-Bourg ont symboliquement participé à la mise en terre des premiers arbres le long de la Voie Verte, sur l'esplanade des Trois-Chêne (la place de la Gare), contribuant ainsi pleinement à donner à ces nouveaux espaces publics une qualité de vie chère aux habitants de la Commune. Cette volonté d'arboriser a été inscrite dès le départ dans le projet d'espace public de Chêne-Bourg de l'interface CEVA, piloté par l'Office de l'urbanisme du Canton et suivi de près par la Commune. Au total, ce sont 234 nouveaux arbres qui seront plantés sur l'esplanade, en plusieurs étapes.

Les arbres et arbustes plantés appartiennent pour l'essentiel à la flore locale (saules, chênes, aulnes, merisiers, etc.), pour offrir un jour nourriture et gîte aux oiseaux et insectes. Au sol, les surfaces plantées apparaissent encore bien minérales, mais dès le printemps, on nous promet une abondante germination de plantes dites pionnières. Ces plantes, habituées

aux bords des chemins, ont en effet été généreusement semées entre les arbres. Elles sont réputées pour fleurir abondamment et pour leur capacité à coloniser petit à petit les surfaces laissées libres, favorisant ainsi la venue des insectes et animaux. Ces derniers bénéficient d'ores et déjà d'un passage à faune réservé sous le chemin de la Gravière. D'autres plantations sont attendues ce printemps, bulbes et plantes vivaces, dans une composition très innovante. Les jardiniers de la commune seront les gardiens de ces nouveaux milieux.

Pour marquer l'événement, une cérémonie officielle réunissait le troisième jour, le 25 novembre, le Conseiller d'Etat M. Serge Dal Busco chargé du Département des infrastructures, le Conseil administratif et les Conseillers municipaux de la commune, des employés des services cantonaux et communaux en charge du projet, les représentants des écoles de Chêne-Bourg, des délégués écoliers et leurs parents. Ainsi, dans une ambiance chaleureuse et sous l'œil attentif des autorités politiques, six classes de la commune sont venues ouvrir les festivités

avec deux chansons spécialement choisies pour l'occasion: *La vie c'est comme un jardin* et *Aux arbres citoyens*. Les enfants, tous motivés, le poing levé, ont fait comprendre qu'ils étaient déjà engagés pour leur futur qu'ils veulent écologique!

Un moment important de l'histoire de la Commune, le premier de la mise en service d'un nouveau quartier, dont ces écoliers se souviendront encore longtemps!

Les élèves de Chêne-Bourg à l'unisson

Pour l'occasion, les enfants des quatre écoles de Chêne-Bourg ont mis la main à la pâte en décorant des bâches.

En effet, chaque enfant a participé à la création de ces panneaux avec l'aide de son enseignant et des enseignants en art visuel, en y apposant sa main et en la décorant.

Une manière de s'impliquer dans ce beau projet de plantation et de se retrouver sur les bâches, qui resteront quelques années le long de la Voie Verte et à proximité de la gare de Chêne-Bourg.

SOPHIE URFER

(suite ci-contre)

PUBLICITÉ



G. BUSULINI

123B, rue de Genève
1226 Thônex-Moillesulaz
E-mail: thonexoptic@bluewin.ch

**OPTIQUE
THONEX**

Tél. 022 348 26 10
(près de la douane)
www.optiquethonex.ch

Atkido

Ecole d'Aïkido
La Voie de l'Harmonie

La Gradelle
2 cours gratuits à l'essai
Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch





Pierre Debarge, Christiane Nicollin, Beatriz de Candolle et Serge Dal Busco.

Avec cette infrastructure au centre de son territoire, la commune de Chêne-Bourg va ainsi participer au développement du Grand Genève et répondre, en partie, à ses besoins en matière de mobilité. Sans compter qu'elle va également jouer un rôle dynamisant et important pour la région des Trois-Chêne.

L'expérience a montré que toute nouvelle gare induit une métamorphose et un développement des quartiers qui l'entourent. Chêne-Bourg n'a pas échappé à cette règle. Mais dès le début, les autorités communales ont veillé à ce que cette urbanisation soit de qualité.

Si l'implantation et la densification des futures constructions devaient être réussies, la pertinence de développer des espaces publics de valeur l'était tout autant. C'est dans cet esprit que le Conseil administratif et le Canton ont lancé un concours de projets et d'idées. Aux interfaces de la future halte, l'opportunité d'aménager avec soin les surfaces publiques

a été saisie dès le début.

L'enjeu était de concevoir des espaces respectueux des différents usages, un lieu appropriable par tous, personnes mobiles et moins mobiles, conciliant le dynamisme régional et la qualité de vie à l'échelle locale.

D'ici quelques jours, ces nouveaux lieux seront fréquentés quotidiennement par de nombreux habitants et passants. Après toutes ces années de réflexions et de travail, nous sommes convaincus qu'ils répondront à nos exigences, qu'ils satisferont au mieux nos attentes et qu'ils permettront d'améliorer encore notre qualité de vie.

Aujourd'hui, la plantation de ces arbres est importante pour nous, car elle constitue la « cerise sur le gâteau », qui couronne une intervention considérable, magnifique et réussie. Le Conseil administratif a voulu associer concrètement les enfants de nos écoles à ce travail symbolique, puisqu'ils représentent l'avenir de la commune et notre avenir à nous



tous, adultes. Si nous allons tous en profiter maintenant, ce sont eux qui en bénéficieront demain. Nous leur devons bien ce geste pour leur transmettre un cadre de vie agréable. A ce sujet, je voudrais les féliciter pour le superbe travail qu'ils ont réalisé la semaine dernière.

En effet, sous la conduite de leurs enseignants et accompagnés de spécialistes et de collaborateurs attentifs, ils ont planté plusieurs arbres le long de la Voie Verte, sur l'esplanade des Trois-Chêne (c'est le nouveau nom attribué à l'espace compris entre les deux émergences de la gare). Ce matin, quelques-uns d'entre eux vont nous prêter main-forte pour en planter de nouveaux sur la place de la Gare et peut-être, forts de leur expérience, nous conseiller sur la manière de le faire correctement!

Chers enfants, vous avez accompli une action remarquable. Je suis certaine que dans plusieurs années, lorsque vous viendrez prendre le train avec vos enfants, vous serez fiers d'avoir contribué, un jour de novembre 2019, à embellir ces lieux et que

vous aurez du plaisir à voir grandir VOS arbres. Je leur souhaite longue vie, afin qu'ils rappellent longtemps à nos descendants ce moment festif. Permettez-moi encore de vous féliciter pour les magnifiques fresques qui ornent la place, ainsi que pour les chants que vous avez interprétés en ouverture de cérémonie. Bravo et merci à vous!

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans adresser les remerciements du Conseil administratif au service des interfaces CEVA de l'Office de l'urbanisme pour son travail et sa précieuse collaboration avec nos différentes instances communales. Notre reconnaissance va également à toute l'équipe pédagogique, notre directrice d'établissement et tous les enseignants, qui se sont largement investis pour que la fête d'aujourd'hui soit belle. Merci enfin à tous nos collaborateurs qui s'investissent sans compter pour que le nouveau quartier de la Gare soit beau et accueillant. ■

BEATRIZ DE CANDOLLE
MAIRE



Un nouveau parking pour Chêne-Bourg !

Ça y est, le nouveau parking de la gare de Chêne-Bourg, magnifique et spacieux, sur 5 étages en sous-sol, a ouvert partiellement le 15 décembre pour la mise en service du Léman Express !

APRÈS LA CÉRÉMONIE DE PLANTATION des premiers arbres de l'Esplanade des Trois-Chêne, c'est une nouvelle pièce du puzzle autour de la nouvelle gare de Chêne-Bourg qui est posée en inaugurant le nouveau parking public. Son inauguration officielle a eu lieu le lundi 2 décembre dernier, avec la présence du Conseiller d'Etat M. Serge Dal Busco chargé du Département des infrastructures, de M^{me} Beatriz de Candolle, Maire de la Commune, du Président de la Fondation des Parkings M. Antoine de Raemy, des autorités cantonales et communales, des Conseillers municipaux, des services cantonaux et communaux, démontrant ainsi l'intérêt pour un tel ouvrage.

M. Antoine de Raemy, Président de la Fondation des Parkings, a évoqué les difficultés techniques surmontées grâce à une équipe hautement professionnelle et dévouée, permettant la réalisation en temps et en heure de cette gigantesque entreprise. Ainsi a-t-il énoncé, « le chantier du parking s'est avéré particulièrement délicat, au vu du nombre d'ouvrages prévus sur un périmètre réduit, huit au total, au milieu de bâtiments occupés; et ce d'autant plus que les travaux du chantier CEVA voisin et de la Voie Verte se sont déroulés parallèlement pendant plusieurs mois. Un travail de coordination complexe avec les différents Maîtres d'ouvrage et des négociations avec de nombreuses parties prenantes ont dû être menées avant de pouvoir démarrer ».

Ce parking centralisé de 505 places autos répondra à une multitude d'usages privés et publics – habitants,



Antoine de Raemy, Président de la Fondation

employés, visiteurs, clients des commerces et usagers du Léman Express. Ainsi, 50 places seront destinées aux abonnés P+R et 50 places aux voyageurs longues distances, 306 places à l'usage privé et 99 places restantes pour les visiteurs et employés. Il est ainsi le premier parking mutualisé du canton, dont le défi n'est pas des moindres. L'Etat, la commune et les investisseurs privés ont fait le choix d'avoir un seul parking centralisé pour tous, du fait de son emplacement sur le site de la gare et au centre de nouveaux immeubles à usage d'habitation et commercial. Cette solution a permis ainsi d'éviter de développer



Beatriz de Candolle, maire

plusieurs offres de parking distinctes et de réduire sensiblement le nombre de places nécessaires pour couvrir les besoins, et, partant, le coût de construction et d'exploitation.

L'accès voiture est assuré par une rampe sous la tour Opale et se fait depuis le chemin de la Gravière. Deux accès pour les piétons mettent le parking en relation avec les espaces publics extérieurs. A l'intérieur, les dalles en béton armé sont recouvertes d'une couche de finition en résine de teinte claire, avec un marquage des places de parking plutôt foncé, le tout sous des lumières bleutées et blanches.



Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat

En quelques mots, outre les aspects techniques hautement réfléchis, le confort visuel et d'utilisation va certainement faire parler de ce nouveau parking.

La totalité de celui-ci devrait être mise en service le 1^{er} mai 2020.

La construction de plusieurs immeubles emboîtera le pas, dont celle d'un immeuble d'habitation qui a déjà démarré au-dessus du parking (d'où le fait que quatre de ses cinq niveaux ne seront accessibles qu'en mai). Par ailleurs, un autre édifice, juché sur un centre commercial, attend encore de voir son chantier démarrer.

SOPHIE URFER



En gare à Chêne-Bourg !

Le 15 décembre dernier, les Chênois se sont pressés sur la toute nouvelle place de la Gare, afin d'y accueillir les premiers trains arrivant sur le sol communal après des années de travaux.



Photos : © Marc Guillemin

L'AMBIANCE ÉTAIT À LA FÊTE EN CE dimanche de décembre à Chêne-Bourg. Il y avait en effet matière à se réjouir pour les Autorités chênoises et leurs concitoyens : alors que les premières rames du Léman Express faisaient une entrée remarquée en sous-sol, les habitants découvraient l'immense place de la Gare et ses aménagements urbains. C'était l'occasion de contempler le nouveau visage d'un quartier qui a subi une transformation radicale qui n'est d'ailleurs pas encore tout à fait terminée. « La manifestation de ce jour ne constitue de loin pas un aboutissement, mais une étape importante. En effet, le développement du quartier de la gare qui a été déclenché par l'arrivée du Léman Express, n'est de loin pas terminé. Si avec l'ouverture au public de la nouvelle place de la gare, le nord et le sud de la commune sont partiellement recousus, une grande partie des aménagements extérieurs doivent encore être finalisés au fur et à mesure de l'avancement des autres chantiers », a expliqué Beatriz de Candolle, Maire de Chêne-Bourg, lors de la partie officielle. « Le vaste parking de 500 places à l'autre bout de l'espla-

nade a été inauguré il y a une semaine. Aujourd'hui, c'est la mise en service du train qui nous rassemble et d'ici quelques mois, nous accueillerons les premiers habitants de la tour Opale. De plus, deux immeubles d'habitation doivent prochainement sortir de terre le long de la future rue des Charbonniers, ainsi que la galerie commerciale qui reliera, sous la place, la halte ferroviaire et les bâtiments de la rue François-Perréard », a-t-elle précisé.

Le "projet du siècle"

Les habitants de Chêne-Bourg attendaient ardemment le retour du train sur leur territoire. Ainsi l'ont prouvé les très nombreuses personnes qui ont accouru pour le fêter et découvrir la gare imaginée par l'architecte français Jean Nouvel. Des enfants épaulés par la Maison de Quartiers – Le Spot avaient même réalisé pour l'occasion une maquette en papier mâché représentant le train, la gare et quelques bâtiments environnants. Un peu plus loin, un graffeur improvisait une fresque originale immortalisant l'événement du jour devant le regard admiratif des passants. « Aujourd'hui, notre commune vit un moment histo-

rique, au même titre qu'elle a accueilli la première ligne de tram à vapeur qui reliait le Rondeau de Carouge à Annemasse en 1881 et qu'elle a vu passer la première Micheline sur la ligne ferroviaire Vollandes-Annemasse en 1888. Plus de 130 ans plus tard, l'année même de son 150^e anniversaire, Chêne-Bourg est à nouveau associée à un vaste projet de transports publics qui a beaucoup fait couler d'encre et de salive, le fameux CEVA, mais qui est une véritable réussite », s'est réjouie Beatriz de Candolle.

L'un des soucis permanents des Autorités chênoises a été de tenter de juguler le flux de trafic autoroutier en constante augmentation sur son territoire, en soutenant une alternative ferroviaire, doublée d'une desserte en bus et en trams efficace, sans oublier l'aménagement cycliste et piétonnier caractérisé par la Voie Verte : « Cet énorme projet baptisé par beaucoup "projet du siècle pour Genève" s'est enfin concrétisé et est devenu une réalité pour Genève et pour toute la région qui l'entoure. Ce n'est pas sans mal qu'il a pu voir le jour. En effet, que de discussions, de recours, de négociations il a fallu pour construire

ces 16 kilomètres de tunnels et tranchées couvertes qui constituaient le maillon manquant au réseau régional RER de la vaste région lémanique. Notre commune de Chêne-Bourg, qui est confrontée quotidiennement au problème majeur de trafic de transit sur son territoire, ne peut que se réjouir de la mise en service de ce nouveau mode de transport public. Associé aux nombreuses lignes de bus qui desservent dorénavant le quartier de la gare, il permettra, nous en sommes convaincus, de désengorger nos routes en offrant une alternative efficace et confortable à la voiture. De plus, le dernier tronçon manquant de la Voie Verte, qui traverse le périmètre de la gare entre l'avenue de Bel-Air et le chemin de la Gravière, est également terminé », s'est félicitée la magistrate chênoise. Avec l'arrivée du Léman Express sur son territoire, l'inauguration du parking de la gare et les plantations des premiers arbres le long de la Voie Verte, la commune de Chêne-Bourg a clos l'année de son 150^e anniversaire en beauté. 🍷

Soirée des Vœux des Autorités à Chêne-Bourg

«Une année dynamique, créatrice et enrichissante.»

C'est au Point favre que les Autorités ont donné rendez-vous le 14 janvier dernier aux jeunes Chênois fraîchement majeurs, aux nouveaux résidents et aux citoyens récemment naturalisés.

EN CETTE FROIDE SOIRÉE DE JANVIER, le Maire de Chêne-Bourg, Beatriz de Candolle, accompagnée de ses collègues du Conseil administratif Christiane Nicollin et Pierre Debarge se tenait au bas des marches conduisant à la salle du Point favre, accueillant les invités avec un large sourire, de quoi réchauffer les plus transis d'entre eux. Cette chaleureuse entrée en matière s'est poursuivie avec des airs venus du Sud, de l'Argentine plus précisément. En effet, la Commune a placé sa soirée de vœux et sa saison culturelle sous le signe du tango argentin, avec un aperçu du programme que les Chênois pourront découvrir lors du Festival Tango en Chêne qui se déroulera du 3 au 5 avril au Point favre. Sur scène, les spectateurs ont pu apprécier tout le talent du trio Tango Nomás, accompagné du très talentueux chanteur Omar Garrido et d'un duo de danseurs aguerris.

Après une ovation méritée à tous ces talentueux artistes, Beatriz de Candolle a pris la parole, afin d'adresser ses vœux à l'assemblée: « Que 2020 vous comble de ses bienfaits, qu'elle vous permette de réaliser vos rêves et vos projets les plus chers. Qu'elle soit dynamique, créatrice, enrichissante et que chacune et chacun d'entre vous trouvent le temps et l'énergie d'y apporter son concours, dans sa vie personnelle, professionnelle ou asso-

ciative ». Hormis les nouveaux habitants et des personnes récemment naturalisées, la cérémonie intégrait cette année pour la première fois les jeunes citoyens: « Le Conseil administratif a voulu donner de nouvelles couleurs à cette réception en y associant les jeunes chênoises et chênois qui atteindront leur majorité civile et civique en 2020. Chers Amis, en devenant majeurs, vous allez être appelés à participer à la vie civique de la commune que vous habitez. D'un coup, vous allez acquérir de nouveaux droits qui vous permettront de gérer votre vie plus librement. L'indépendance se gagne par la force du respect, par l'investissement personnel, par la sincérité des convictions, par l'engagement pour les autres, par l'exercice de ses droits civiques ». S'adressant ensuite aux nouveaux habitants, la magistrate leur a souhaité une très cordiale bienvenue dans notre commune: « A vous qui êtes arrivés récemment à Chêne-Bourg, permettez-moi de vous féliciter pour ce choix, qu'il soit volontaire ou simplement dû au hasard. Vous nous apportez vos expériences personnelles acquises dans d'autres lieux de vie, la richesse de vos différences et des idées nouvelles et originales. La commune que vous habitez n'est certes pas très grande et très riche, mais il y fait bon vivre. Malgré l'importante mutation qu'elle vit depuis quelques années, ses



© Marc Guillemin

autorités ont à cœur de tout mettre en œuvre pour que la qualité de vie qui a fait sa réputation jusqu'à aujourd'hui, perdure, voire même s'améliore encore. Nous espérons que vous aurez à cœur de participer aux nombreuses activités associatives et aux diverses manifestations qui s'y déroulent tout au long de l'année ». Enfin, se tournant vers les nouveaux citoyens naturalisés, elle les a félicités pour leur démarche, tout en les invitant à utiliser sans ménagement leurs nouveaux droits civiques.

2019, une année riche en événements pour Chêne-Bourg

Dans son allocution, Beatriz de Candolle n'a pas manqué de rappeler que « l'année 2019 qui vient de s'achever restera un millésime important pour Chêne-Bourg ». Elle a énuméré les différents événements qui s'y sont déroulés, tels que le 150^e anniversaire de la Commune, la mise en service du

Léman Express et de la nouvelle gare de Chêne-Bourg, l'inauguration d'un parking souterrain et d'une vélostation, sans oublier d'évoquer les différentes transformations et améliorations apportées dans le périmètre de la place de la gare qui ne sont pas à ce jour complètement terminés*. « Comme vous le voyez, Mesdames et Messieurs, Chêne-Bourg vit actuellement une période intense, en pleine évolution et modernisation, à l'instar de ce qu'elle a connu dans les années 1980. 2019 a été une année très importante pour notre commune et 2020 le sera tout autant », a conclu la magistrate chênoise, avant de clore la partie officielle et de céder la place à un moment d'échange et de convivialité autour d'un apéritif dînatoire.

KAARINA LORENZINI

* Vous trouverez dans ce numéro des articles détaillés relatant les différents moments forts que Chêne-Bourg a connus tout au long de l'année 2019.



Forum des entreprises

La transition numérique: enjeux et risques

Cet événement est ouvert sur inscription à toutes les entreprises de Chêne-Bourg et Thônex. Ces dernières recevront les invitations avec le programme complet début février 2020. Pour les entreprises qui n'auraient pas reçu d'invitation, vous pouvez demander toute information utile pour vous inscrire à: s.urfer@chene-bourg.ch



Loto

La commune de Thônex organise les **mercredis 26 février et 25 mars** dans la salle polyvalente de l'école Marcelly, un LOTO destiné aux aînés de la commune uniquement. Ouverture des portes à 14h30. Venez nombreux!

Thônex live et Opus One présentent:**Black M hip-hop**

Samedi 21 mars à 20h00
Tarif unique: CHF 55.-

Billetterie: Ticketcorner.

Informations et renseignements:
022 365 11 60 ou www.thonexlive.ch

Cartes journalières CFF

Nous vous informons que 10 cartes journalières CFF sont mises à disposition des **habitants de Thônex uniquement** à la réception de la Mairie au prix de CHF 45.- par carte. Nous vous prions d'effectuer directement la réservation sur notre site internet. Chaque foyer peut demander au maximum 2 cartes par jour. La réservation est garantie 72 heures et il est possible de réserver la carte jusqu'à 60 jours avant le jour de validité. Aucun échange ou remboursement n'est effectué.

Exposition des artistes et artisans chénois

Les bulletins d'inscription concernant cette exposition qui aura lieu du **28 octobre au 1^{er} novembre 2020** à la salle des fêtes de Thônex sont à dis-

position auprès des mairies des Trois-Chêne. Cette exposition est destinée aux artistes et artisans chénois uniquement.

Les bulletins d'inscription sont disponibles depuis janvier auprès des mairies des Trois-Chêne.

Hospice général

Permanence de l'Hospice général pour les habitants des Trois-Chêne qui nécessitent un conseil sur leur situation sociale ou financière. Tous les derniers mercredis du mois, 13h30-17h, sans rendez-vous, au 1^{er} étage du pavillon du Bois-Des-Arts.

Prochaines permanences:

- mercredi 26 février
- mercredi 25 mars

Requêtes en démolition et construction

M 8535-RG – parcelle 4546 – fe 9 – Villat & Associés SA, M. Claude Villat, architecte, pour Eglise Protestante de Genève, M. Michel Nunes, démolition d'une habitation, chemin de Mapraz 12
DD 113071-RG – parcelle 4546 – fe 9 – Villat & Associés SA, MM. Claude Villat et Eduardo Hunziker, architectes, pour Eglise Protestante de Genève, M. Michel Nunes, construction de quatre villas mitoyennes (43,9% HPE) – abattage d'arbres, chemin de Mapraz 12, 12A, 12B, 12C
APA 304711/1 – parcelle 5392 – fe 33 – M. Giuseppe Palazzo, architecte, pour Commune de Thônex, pour M. Flavien Scheurer et M^{me} Stéphanie Hausherr, construction d'un mur anti-bruit, route d'Ambilly 33 bis
APA 304712/1 – parcelle 5393 – fe 33 –

M. Giuseppe Palazzo, architecte, pour Commune de Thônex, pour M^{me} Joëlle Castrucci et M^{me} Mireille Chillier, construction d'un mur anti-bruit et transformation d'un portail, route d'Ambilly 33 ter
DD 108701/2-RG – parcelle 4472 – fe 35 – CCHE Nyon SA, M. Max Nack, pour Y-Alva SA c/o SFO Partners SA, pour M^{me} Wei-Ta Baroz – construction de trois villas contiguës en HPE (43,8%) avec piscine et accès privés + abattage d'arbres – modifications diverses du projet initial, chemin du Chamoliet 26, 26A, 26B
DD 113052-RG – parcelle 4163 – fe 26 – Mechkat Bouldin Architectes SA, M. Bill Bouldin, architecte, pour M. et M^{me} W. et H. Soares, pour M. Jean-Claude Mingard, transformation et agrandissement d'une villa mitoyenne (40%) – rehaussement de la toiture, isolation périphérique, construction d'un escalier extérieur, chemin du Pont-Noir 14
DD 113082-RG – parcelle 4710 – fe 3 – Di Silvestro / AGG Architecture SA, M. Martino Di Silvestro, architecte, pour Swissroc SA, construction d'un immeuble de logements avec parking souterrain – abattage d'arbres, route de Villette 27
APA 306052/1 – parcelle 3374 – fe 32 – Grunenwald AG, pour M. Giuseppe Leone et M^{me} Veronica Leone Sganga, installation d'une sonde géothermique, chemin des Verdiers 14
APA 305667/1 – parcelle 6768 – fe 25 – Atelier Miden Architecte, pour Punch SA, pour M. Eric Piaget, construction d'une piscine, chemin Emile-Bressler 18
APA 305499/1 – parcelle 3405 – fe 24 – Processus Immobilier SA, pour Eugène Baud, pour GB Immobilier SA, aménagement d'un commerce au RDC et 1^{er} étage, chemin de la Mousse 80 et route de Jussy 35
APA 305709/1 – parcelles 5733, 6270, 6271 – fe 24 – AJS Ingénieurs Civils SA, pour Commune de Thônex, construction d'un abri à vélos, création d'une zone de stockage pour poubelles, installation d'une clôture avec portail, réalisation d'un nouveau cheminement piéton et d'un caniveau raccordé au réseau EC du bâtiment, chemin de la Mousse 100
DD 113108-RG – parcelles 4865, 4552 – fe 9 – MM. Alfredo Mumenthaler & Thomas Michaud, Architectes, pour M. Gilles Secretan et M^{me} Anne-Dominique Secretan, construction de deux villas mitoyennes (40% HPE) liées par un couvert à la villa existante – abattage d'arbres, chemin de Mapraz 6
M 8554 - RG – parcelle 4865 – fe 9 – MM. Alfredo Mumenthaler & Thomas Michaud, architectes, pour M. Gilles Secretan et M^{me} Anne-Dominique

Bibliobus

Le bibliobus stationne au chemin de Marcelly (angle av. Tronchet) tous les vendredis de 14h00 à 17h00, sauf les jours fériés et les jours de fermeture annuelle.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en appelant le service des bibliobus au **022 418 92 70** ou en consultant le site des bibliobus :

<http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/bibli-o-bus/>

Secretan, démolition de deux couverts extérieurs, chemin de Mapraz 6
M 8574-RG – parcelle 4710 – fe 3 – Di Silvestro / AGG Architecture SA, M. Martino Di Silvestro, architecte, pour SwissRoc SA, pour M^{me} Andrea Aeschbacher et M. Simon Aeschbacher, démolition d'une habitation individuelle et de dépendances, route de Villette 27
APA 306447/1 – parcelle 4226 – fe 20 – Rosset & Cie SA, pour Hoirie Olivadoti Giuseppe, rénovation d'un appartement au 2^e étage, rue de Genève 142
APA 306428/1 – parcelle 4580 – fe 22 – Swiss Fermetures SA, pour M^{me} Jennifer Kurt, fermeture d'un balcon au 4^e étage, avenue Tronchet 22
DD 107192/2 - RG – parcelles 5916, 5545 – fe 18 – M. Carmelo Stendardo, atelier d'architecture 3BM3 SA, pour Fondation HBM Emma Kammacher, M. Yvan De Biasi – amélioration thermique de l'enveloppe d'immeubles de logements HBM, transformations intérieures – modifications diverses du projet initial – aménagements extérieurs, chemin de Chapelly 2 à 6 et 8 à 20.

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 25 février à 20h00

Toutes les séances ont lieu à 20h. 

Thônex social

Espace de Vie Infantile (EVE Chapelly/EVE Marcelly) Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. www.fjthonex.ch

Crèche à temps partiel et garderie "Les Bout'choux" Crèche à temps partiel le matin : accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école, de 7h30 à 12h30. Garderie l'après-midi : accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école de 13h30 à 17h30. www.fjthonex.ch

Association Koala Placement d'enfants en familles d'accueil. Renseignements : T. 022 349 30 66.

Restaurants scolaires Renseignements : Service administratif des Restaurants scolaires, par téléphone 022 860 87 00 ou par mail à l'adresse info@arsthonex.ch

Aînés solidaires Développement et renforcement des relations sociales entre les aînés thônésiens dans les domaines suivants : social, sport et santé, divertissements, loisirs, administration. Renseignements : M. Roger Helgen, T. 022 349 63 95.

Les rendez-vous des 55 ans et + Occasions de rencontres des seniors de Thônex et d'activités telles que point de rencontre au café, ateliers de danse, de yoga, conférences suivies d'un repas canadien, sorties pour visiter musées, entreprises etc. Site : thonex-seniors.ch. Renseignements auprès de M^{me} Anne-Françoise Cortthay : les55etplus@bluewin.ch

Le tournoi de jass déménagement

Le traditionnel tournoi de cartes aura lieu à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts le dimanche 8 mars.

UNE FOIS N'EST PAS COUTUME, C'EST à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts que se déroulera le traditionnel tournoi de jass, le dimanche 8 mars prochain. La faute à une salle des fêtes toujours indisponible à cause des dégâts liés à l'effondrement d'une partie du plafond de la grande salle.

Ce changement de lieu n'aura pas d'impact pour les amateurs de chibre, car la formule restera la même: le tournoi organisé par le Comité des fêtes et du jumelage se déroulera sous la forme d'équipes de 2 joueurs (inscription sur place dès 14h30) avec atout imposé et bonne humeur garantie! A l'issue de la compétition, un classement sera établi et les 10 premières équipes seront récompensées. Et pour les suivants, un tirage au sort avec des lots de consolation leur permettra peut-être de ne pas repartir les mains vides. Et pour parfaire cet après-midi de cartes et garantir une forme olympique aux joueurs, une buvette et de la petite restauration seront mises à disposition.



+ d'infos

Tournoi de jass: dimanche 8 mars
début du tournoi 15h00 précises.
Inscriptions CHF 20.-/personne
sur place dès 14h30

Permanence administrative

Jeudi de 12h00 à 14h00

En collaboration avec l'Hospice général, le service de la cohésion sociale propose une permanence administrative

Besoin d'aide?



Uniquement sur inscription au 022 869 39 70

Mairie de Thônex
Service de la cohésion sociale
Chemin du Bois-Des-Arts 52
1226 Thonex



2020

VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS
À REMPLIR VOTRE
DÉCLARATION D'IMPÔTS ?

LA MAIRIE
À VOTRE
SERVICE

LE SERVICE DE LA COHÉSION
SOCIALE DE THÔNEX PROPOSE
DE VOUS AIDER.

De février à avril, la commune met à disposition un professionnel pour remplir votre déclaration d'impôt pour un montant de CHF 25.-

BARÈMES		
REVENU BRUT ANNUEL		FORTUNE
Personne seule	CHF 60'000	CHF 30'000
Couple	CHF 80'000	CHF 50'000
Personne en plus à charge	CHF 10'000	CHF 5'000

PERMANENCE IMPÔTS



INSCRIPTION

Dès le 8 janvier 2020 au service
de la cohésion sociale de Thônex



PRIX

La participation financière de CHF 25.-
sera encaissée lors de l'inscription



RENSEIGNEMENTS

Service cohésion sociale, +41(0)22 869 39 70
<https://www.thonex.ch/vivre-a-thonex/mes-aides/permanences/>



Le Maire,
Philippe Decrey

Quelle que soit sa forme, la Fête de l'Escalade fait le plein

Malgré quelques ajustements organisationnels liés à l'inaccessibilité d'une partie de la salle des fêtes, l'Escalade a connu un beau succès populaire le 10 décembre dernier.



IL FAUDRA PLUS QU'UN MORCEAU de plafond qui se détache de la salle des fêtes pour décourager les Thônésiens à célébrer l'Escalade! Mardi 10 décembre, les habitants étaient nombreux à s'être déplacés pour fêter une tradition vieille de plus de 400 ans.

Comme d'habitude, le rendez-vous était donné à la douane de Moillesulaz pour le traditionnel cortège qui remontait, au son de la fanfare de Veigy, la rue de Genève jusqu'à la place Graveson. Munis de torches et souvent déguisés, les participants se retrouvaient finalement sur le parvis

de la salle des fêtes pour entonner le traditionnel *Cé qu'è lainô*.

Le parvis prend le relais

Cette année, en revanche, point de grandes tables installées dans la grande salle, ni de partie officielle sur la scène conclue par le bris de la



Photos: © Joseph Cortucci

marmite. C'est dans le hall et les salles annexes que les participants ont pu s'installer. Pour pallier cette perte de place, une tente était installée sur le parvis de la salle, sous laquelle des tables et bancs étaient installés pour les moins frileux.

Un changement de décor qui n'a toutefois pas chamboulé la tradition pour autant: la soupe restait offerte aux habitants, de même que le thé, le vin chaud et bien entendu le chocolat de la marmite (déjà cassée) qui était distribué sur toutes les tables. Les marrons réchauffaient les mains à l'extérieur de la salle et, à l'intérieur, la buvette complétait l'offre! Au final, les 500 places installées dans le hall et dans les salles annexes ont rapidement trouvé preneurs et la fête a battu son plein, comme si de rien n'était! 🍷

EMILIE FISCHER

ThôNoël s'engage en faveur des réfugiés

Le traditionnel marché de Noël s'est tenu sur la place Graveson le samedi 14 décembre en présence de différentes associations thônésiennes. Le bénéfice de l'événement a été reversé à l'association 3ChêneAccueil.

FIDÈLE À SON HABITUDE, LE MARCHÉ ThôNoël, organisé par le Comité des fêtes et du jumelage, s'est installé sous sa grande tente blanche sur la place Graveson le 14 décembre dernier. Une dizaine de stands, tenus par des associations locales, était à disposition des nombreux visiteurs présents. Vin chaud, raclette, pâtisseries, pains ou encore produits artisanaux et animations... l'ambiance était au rendez-vous!

Année après année, ThôNoël est devenu une tradition pour les habitants, qui n'hésitent pas à faire un saut à cette manifestation conviviale mais surtout solidaire, car l'ensemble du bénéfice est reversé à une association caritative. Pour cette édition, c'est l'association 3ChêneAccueil qui a été choisie.

Tisser des liens

Créée en 2016, cette association vise à rapprocher les réfugiés et les habitants pour leur permettre d'apprendre des uns et des autres. « A l'origine, notre but était de faire sortir les requérants d'asile du sous-sol de la protection civile de l'hôpital des Trois-Chêne,

explique Charlene Heiniger, membre du comité de l'association. On voulait leur montrer que les habitants de la région sont sensibles à leurs conditions et que de belles choses sont aussi possibles en Suisse. »

Depuis, un large réseau s'est créé dans les Trois-Chêne et dans tout le canton, grâce à différentes activités gratuites: jardins potagers, repas conviviaux, cours de français, aide administrative. « Nous misons aussi beaucoup sur les activités sportives qui sont très utiles pour créer des liens, ajoute la bénévole. Nous proposons des activités comme du volley le mardi au cycle du Foron ou des sorties de course à pied plusieurs fois par semaine. Nous avons encore monté une équipe de football en 5^e ligue. Le sport est un excellent



3ChêneAccueil était l'association bénéficiaire de cette édition de ThôNoël.

remède pour ces personnes qui peuvent ainsi sortir un petit moment de leurs problèmes quotidiens. »

Reconnaissants envers la commune

Avec plus de 130 membres à son actif, l'association 3ChêneAccueil a aujourd'hui pris une place particulière dans la région. « Symboliquement, le fait d'être désigné comme bénéficiaire de cette édition de ThôNoël est



Le Père Noël se promenait pour gâter petits et grands!

extrêmement important pour nous, car cela nous encourage dans nos activités, souligne Charlene Heiniger. Nous sommes reconnaissants d'avoir été choisis par la commune de Thônex et le Comité des fêtes et du jumelage de Thônex. Cela nous offre l'opportunité de discuter et d'expliquer aux Thônésiens nos activités lors d'un moment convivial. » 🍷

E.F.

La soirée des vœux du Conseil administratif fait peau neuve

Le traditionnel événement du début de l'année a été marqué par différentes nouveautés. Les autorités thônésiennes ont profité de l'occasion pour rappeler l'importance de l'implication de chacun dans la vie communale.



AU MOIS DE JANVIER, LA TRADITION veut que le Conseil administratif présente ses vœux pour la nouvelle année aux représentants des administrations, institutions et organismes en activités sur la commune. Le 9 janvier dernier, les trois magistrats de Thônex n'ont pas failli à la coutume. Pourtant, cet événement au caractère traditionnel prenait une saveur nouvelle à plusieurs égards.

Plus d'ampleur

Parmi les nouveautés, on trouvait tout d'abord un changement de cadre. C'est à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts que la soirée se tenait. Un changement de lieu qui s'expliquait par l'indisponibilité de la salle des fêtes en raison des problèmes

survenus à son plafond. Autre changement notable: une liste des convives passablement élargie pour cet événement qui invitait pour la première fois les 43 nouveaux naturalisés et les 136 jeunes qui fêteront leur majorité civique durant l'année 2020. Cet élargissement fait suite à la volonté des autorités communales de regrouper deux manifestations qui se déroulaient jusqu'à maintenant distinctement. « Cette solution semble désormais parfaitement logique, soulignait le Maire, Philippe Decrey, lors de son discours. Elle permet de réunir une ribambelle d'acteurs locaux, de membres d'associations et de citoyens. Elle génère ainsi des échanges, crée des liens et permet de renforcer notre vie communale. »

Un exemple pour tous

Le magistrat a profité de l'occasion pour rappeler l'importance de l'implication citoyenne et associative pour assurer une vie communale riche et dynamique. « Notre engagement, aussi simple soit-il, permet d'apporter un petit plus à notre communauté. »

Et s'il est facile d'encourager les gens à participer à la vie locale, il faut aussi savoir les récompenser. C'est là l'objectif du Mérite Thônésien qui a été décerné pour l'année 2019 à Denis Henry, qui a accompli de multiples actions depuis de nombreuses années. Co-fondateur des restaurants scolaires et membre du comité de l'association durant 10 ans (dont 6 ans

de présidence), Conseiller municipal pendant 30 ans, membre des sauveteurs auxiliaires pendant 10 ans, membre du Comité des fêtes et du jumelage pendant 10 ans ou encore membre fondateur de la Fondation pour le logement de Thônex et membre actif pendant 27 ans, Denis Henry a donné sans compter pour la commune. « Son dévouement, sa fidélité et son sens de la collectivité ne peuvent être qu'une source d'inspiration pour nous tous », soulignait Philippe Decrey au moment de lui remettre son prix.

Association chênnoise soutenue

La soirée a enfin été marquée par la remise du chèque ThôNoël à l'association 3ChêneAccueil. Le montant du bénéfice du marché de Noël qui s'est déroulé au mois de décembre sur la place Graveson, permet de soutenir les activités de cette association chênnoise qui œuvre à favoriser le rapprochement entre les réfugiés et les habitants, en leur permettant notamment d'apprendre des uns et des autres par le biais de différentes activités et services, tels que du sport, des cours de français ou un accompagnement administratif. 🇨🇭

Le Concert de Noël a lancé la période de l'Avent

Le traditionnel Concert de Noël a accueilli l'ensemble vocal de jeunes AURALIS pour un concert intense et émouvant.



IL Y AVAIT COMME UN AIR DE NOËL le mardi 3 décembre à l'Eglise Saint-Pierre de Thônex en raison du traditionnel Concert de Noël, organisé par le Comité des fêtes et du jume-

lage. Cette année, le public a eu le plaisir de découvrir l'Ensemble vocal de jeunes AURALIS, sous la direction d'un musicien au parcours exceptionnel, Roberto Rega.

Composé d'une quinzaine de choristes âgées de 16 à 27 ans, l'ensemble a été créé à Genève en 2018 pour répondre à l'enthousiasme de jeunes étudiants de musique instrumentale ou vocale. Si son répertoire est large, allant du classique à la pop, au gospel et à bien d'autres styles, la chorale avait centré son programme autour de la magie de Noël pour sa venue à Thônex.

Emotions et intensité

A travers des œuvres classiques de grands compositeurs, tels que Georg Philipp Telemann ou Felix Mendelssohn Bartholdy, mais aussi des morceaux contemporains tels que *With or without you* de U2 ou *Hallelujah*

de Leonard Cohen, les jeunes choristes de l'ensemble AURALIS ont parfaitement su partager leurs émotions musicales.

Cette intensité a su toucher les 150 personnes présentes, qui ne sont pas restées insensibles à cette prestation dans une église à l'acoustique si particulière. « Cette année, nous avions envie de retourner à un concert typique de Noël, explique Pierre Magnard du Comité des fêtes et du jumelage et en charge de l'organisation du concert. Il s'agit d'un événement attendu par une partie de la population. C'est un peu la première magie de l'Avent! » 🇨🇭

Thônex s'engage pour les seniors

La commune a développé une collaboration avec l'EMS Villa Mona pour offrir de nouveaux services à ses aînés. Une séance d'information publique présentera ces mesures le 3 mars prochain.

QUE CE SOIT AU NIVEAU COMMUNAL ou cantonal, les services proposés aux aînés sont nombreux et délivrés par divers acteurs. Pourquoi ne pas créer une synergie et offrir une palette de prestations claire et distincte aux personnes âgées dans le besoin ? C'est dans cette optique que la commune de Thônex et l'Etablissement médico-social (EMS) Villa Mona ont développé un partenariat en faveur des seniors de la commune. Tour d'horizon.

1. Accompagnement et soins à domicile

Destinés à répondre aux besoins personnels, les soins à domicile permettent aux seniors de rester à la maison tout en bénéficiant d'un accompagnement médico-social individualisé. Délivrés par la fondation Soins et Accompagnement à Domicile (SeAD), cet accompagnement fait suite à une prescription médicale et permet au bénéficiaire et à ses proches de dis-

poser de personnel soignant 24h/24 – 7j/7. Ces soins sont remboursés par l'assurance LaMal. Par ailleurs, la fondation SeAD propose également un accompagnement social (non remboursé par l'assurance de base), visant à lutter contre la solitude des aînés.

2. Service de transport personnalisé

Ce service est mis à disposition des personnes à mobilité réduite vivant à domicile et nécessitant un accompagnant pour leurs déplacements motorisés. Proposé par l'organisation Arsanté, il garantit des déplacements en toute sérénité et est remboursé par l'assurance LaMal sur prescription médicale.

3. Repas à domicile

L'EMS Villa Mona et l'organisation Arsanté proposent un service de livraison de repas pour les aînés vivant à domicile. Cette prestation, qui peut être prise en charge par le service des

prestations complémentaires, permet aux personnes dans le besoin de recevoir directement chez eux, selon la fréquence souhaitée, un repas complet et équilibré et cuisiné avec des produits frais. Les repas sont vérifiés par un nutritionniste au quotidien.

4. Appartements avec encadrement

Consciente du vieillissement de la population et du manque d'infrastructures adaptées aux personnes âgées, la commune a profité de la construction des nouveaux immeubles de Clair-Val pour proposer des appartements avec encadrement pour personnes âgées (IEPA). Ainsi, le nouvel immeuble longeant l'avenue de Thônex met à disposition 48 appartements de 3 pièces, un espace de restauration et une présence pour des soins médicaux. Ces logements sont gérés par la Fondation pour le logement de la commune de Thônex.

5. Ouverture de l'EMS au public

L'EMS Villa Mona ouvre ses activités aux seniors qui ne vivent pas en EMS mais qui cherchent à s'occuper durant la journée. Les personnes qui le souhaitent peuvent ainsi rejoindre les résidents le temps d'une activité et profiter d'un divertissement et de compagnie. De plus, l'EMS propose 4 chambres UATR (Unité d'Accueil Temporaire et de Répit) destinées aux personnes en âge AVS qui ont besoin d'être accueillies dans la structure pour une durée temporaire (absence du proche aidant, logement momentanément inhabitable, etc.)

E.F.

+ d'infos

Séance d'information publique :
mardi 3 mars à 19h00,
salle des fêtes de Thônex
(salles annexes)



L'EMS Villa Mona Hanna et la ville de Thônex s'engagent ensemble pour les seniors. Qu'il s'agisse de repas livrés directement chez vous, de soins réguliers à la maison, ou d'un transport occasionnel : nous vous soutenons au quotidien pour que la vie chez vous soit d'autant plus agréable. L'EMS ouvre ses portes sur la commune, pour celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient entretenir une vie active, sans s'engager à rentrer en EMS. Le temps d'une heure, d'une matinée ou d'une journée : pour des instants riches en rencontres. Besoin d'un court séjour chez nous ? 4 lits de « répit » seront bientôt mis à disposition pour celles et ceux qui le souhaitent, au foyer de jour et de nuit de l'EMS Villa Mona Hanna.

Fondation SeAD
Soins et Accompagnement
à Domicile :

022 869 11 20
079 927 82 98

info@fondationsead.ch

Arsanté Services S.A
Secteur Transports :

022 709 03 99
079 854 41 59

www.arsante.ch

EMS Villa Mona Hanna :

022 709 03 99
079 104 24 30

repas@ems-villamona.ch
ems-lesresidences.ch

Fondation pour le logement
de la commune de Thônex :

022 349 94 52

www.f-logement-thonex.ch

SeAD

Arsanté

VILLA MONA

Thônex



Thônex poursuit sa politique énergétique

Certifiée "Cité de l'énergie" depuis 2010, Thônex a vu son label renouvelé pour les quatre prochaines années. Elle fait ainsi partie des vingt communes genevoises à mener une politique volontariste en matière d'énergie et de climat.

NEUF ANS APRÈS SA PREMIÈRE certification, la commune de Thônex a conservé son titre de "Cité de l'énergie", le 11 octobre dernier lors de la Journée de l'énergie à Locarno. Ce label récompense les villes et communes qui s'engagent de manière permanente en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, de la protection du climat, des énergies renouvelables et d'une mobilité respectueuse de l'environnement.

Critères stricts

Décerné par la commission indépendante de l'Association Cité de l'énergie, ce label est le gage d'une action soutenue en faveur de l'environnement, grâce à des mesures concrètes en vue de réduire la consommation d'énergie et mener une politique énergétique responsable. Actuellement, la Suisse compte 437 Cités de l'énergie et plus de 60% de la population vit dans l'une d'entre elles.

Ce chiffre est important mais ne signifie pas pour autant que cette certification est devenue trop facilement accessible. « Les critères définis par l'Association Cité de l'énergie sont



eSerius Image

stricts, explique François Fortuna, secrétaire général adjoint et responsable du service technique de la commune. Lors de chaque audit, nous fixons de nouveaux objectifs et des impulsions supplémentaires, afin d'améliorer notre politique énergétique et climatique année après année. »

Projets respectueux de l'environnement

Les mesures à mener d'ici 2022 sont ambitieuses. La commune s'est notamment engagée à disposer d'un plan d'assainissement à long terme pour tous les bâtiments ayant un

potentiel d'économie, ou encore à réduire de 50% la consommation finale d'énergies fossiles (mazout) par rapport à 2015. Des mesures qui pourront être menées à bien grâce à de nombreux projets en cours de construction sur la commune. Ainsi, le futur quartier Belle-Terre se verra exemplaire en termes de consommation énergétique. De nouveaux réseaux de pompes à chaleur (à la Mairie, à la salle des fêtes et dans le quartier Belle-Terre) permettront également à court terme de proposer un système de chauffage respectueux de l'environnement.

Label Gold en vue

Ces projets laissent présager d'un avenir énergétique positif pour la commune. « Nous nous devons de faire preuve d'exemplarité vis-à-vis des citoyens », insiste Pascal Uehlinger, Conseiller administratif en charge de l'environnement et du développement durable. Depuis maintenant neuf ans, la commune n'a cessé d'améliorer ses résultats en matière d'énergie et de climat. Ces progrès lui permettent de rêver du label "European Energy Award Gold" lors du prochain audit en 2023, à savoir la plus haute distinction décernée aux villes et aux communes qui satisfont des exigences particulièrement élevées en termes d'utilisation efficace de l'énergie. « Nous réalisons que la labellisation Gold est à portée de main, glisse Pascal Uehlinger. Avec tous les projets en cours de construction actuellement sur la commune, qui prévoient une gestion exemplaire de l'énergie, nous espérons pouvoir atteindre cet objectif lors de la prochaine réévaluation dans quatre ans. »

EMILIE FISCHER

PUBLICITÉ

AUTOS - PNEUS CHENOIS

MECANIQUE TOUTES MARQUES

- REMPLISSAGE CLIMATISATION 98.-
- ANTIPOLLUTION 50.-
- LAVAGE CHASSIS/MOTEUR 96.-
- DEPLACEMENT POUR EXPERTISE 90.-
- NOTRE FORFAIT VISITE 213.-
- VIDANGE 98.-

PROMOTIONS SUR PNEUS

- NEUF dès 69.-
- OCCASION dès 30.-
- GARDIENNAGE 30.-
- ECHANGE DE VOS PNEUS ETE / HIVER 80.-
- GEOMETRIE 50.-



NOUVEAU DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE

DEVIS PREPARATION VISITE GRATUIT

MONTAGE + EQUILIBRAGE GRATUIT

022 348 71 47



Une *guest star* parmi Les Amis du Boulevard Romand

Après *La Bonne Planque* et *Oscar*, *Les Amis du Boulevard Romand* seront de retour à Thônex le 22 février pour présenter leur nouvelle pièce *Spiridon Superstar*, ou la folle histoire des Jeux Olympiques, co-écrite par la comédienne Virginie Lemoine.

TOUT DÉBUTE PAR UNE SALLE DE théâtre, pleine, dont le public attend le début du spectacle d'hommage sur les chanteurs des années 70. Mais au moment où le rideau s'ouvre, la scène est vide. Le producteur (Antony Mettler) découvre avec effroi que le camion qui transportait le décor est en panne et que le personnel qui n'est plus payé depuis longtemps est en grève. Pour passer le temps, le régisseur (Jacques Vassy), l'habilleuse (Marie-France Tardiveau), la vedette (Virginie Lemoine), le concierge de la salle (Pierre Aucagne) et un spectateur fan de la vedette et arrivé sur scène un peu par hasard (Vincent Koller) commencent à débattre du refus du Valais d'accueillir les JO d'hiver de 2026.

Alors que la conversation dévie sur les Jeux Olympiques et ses origines, de l'Antiquité à Pierre de Coubertin, en passant par Spiridon, le premier vainqueur du marathon de l'ère moderne qui n'est autre qu'un (lointain) ancêtre du concierge du théâtre, les protagonistes décident d'improviser un spectacle avec les moyens du bord pour raconter la formidable histoire de Spiridon.

Pièce sur mesure

De retour à Thônex le samedi 22 février avec leur nouvelle pièce *Spiridon Superstar*, ou la folle histoire des Jeux Olympiques, les Amis du Boulevard Romand s'entourent pour l'occasion d'une *guest star*, en la personne de Virginie Lemoine. Co-adaptatrice et co-metteuse en scène, aux côtés de Laury André, et également

interprète dans la pièce, la comédienne franco-suisse met à profit sa grande expérience dans un spectacle spécialement écrit pour la troupe suisse. « Ce spectacle est le fruit d'une longue amitié, explique-t-elle. Cela faisait longtemps que Pierre Aucagne et Antony Mettler me demandaient que l'on fasse un spectacle ensemble. » Amie de longue date avec la plupart des comédiens de la troupe, elle accepte le défi avec plaisir et décide d'écrire une comédie sur mesure pour les comédiens. « C'est un peu une pièce sur commande », s'amuse-t-elle.

L'Histoire dans la fiction

L'idée d'aborder les Jeux Olympiques fait suite à un coup de cœur de la comédienne pour le livre *Spiridon Superstar*, de Philippe Jaenada, qui raconte l'histoire vraie du premier vainqueur du marathon de l'ère moderne. L'adaptation n'est pas toute simple: « Comment pouvions-nous transposer au théâtre la fabuleuse histoire de cet homme, qui s'est déroulée lors d'un événement réunissant 500'000 personnes dans une arène?, demande Laury André, le second adaptateur et metteur en scène de la pièce. Nous avons dû trouver un prétexte pour raconter ce qui semblait de prime abord irracontable sur scène ».

Les deux artistes font alors preuve de beaucoup d'imagination et de fantaisie. C'est avec « pas de décor du tout » et des accessoires invraisemblables qu'ils décident de présenter leur histoire. « Mais nous avons aussi dû faire preuve de beaucoup de



Thônex La culture avec vous!

SPIRIDON SUPERSTAR

OU LA FOLLE HISTOIRE DES JEUX OLYMPIQUES

PIERRE AUCAGNE VINCENT KOLLER VIRGINIE LEMOINE
ANTONY METTLER MARIE-FRANCE TARDIEU JACQUES VASSY

Mise en scène: VIRGINIE LEMOINE & LAURY ANDRÉ

TESTEURS ET ACCÉLÉRATEURS: VIRGINIE AUCAGNE, MARIE-FRANCE TARDIEU & JACQUES VASSY
LUNDRES, VINCENT KOLLER, SOUS-ÉTHERNE COMBES, AGNE, NOËL, BART, ADMINISTRATION, STUBBORN, VIKTOR

Comédie

20h
Casse à 19h

Samedi 22 février 2020

ESPACE CULTUREL DU BOIS-DES-ARTS

62, chemin du Bois-Des-Arts - Dans l'école

Billetterie: www.thonex.ch/billetterie/

σtpg

Rue 37 - andré Monne de Thônex
Salle 12 et 13 - andré Goussier
Rue 5 et 25 - andré Thônex-Volard Douane

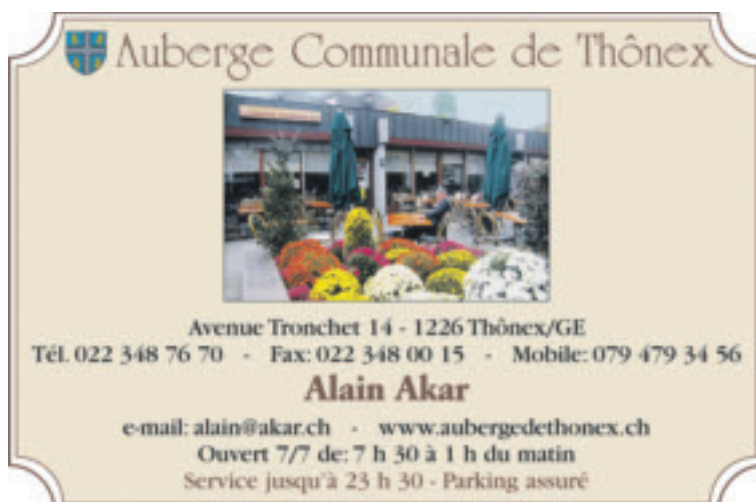
P Monne de Thônex - P+8 Sous Moutin

rigueur et de cohérence pour que le scénario tienne la route », souligne Virginie Lemoine. Car tous les éléments historiques liés aux Jeux Olympiques et au fabuleux destin de Spiridon, bien que racontés de manière loufoque, sont rigoureusement vrais. « En fait, on a raccroché une petite histoire dans la grande Histoire »,

ajoute la comédienne. Et si le spectacle, qui se positionne comme une comédie contemporaine, se veut très drôle, il est aussi ludique et émouvant. Et c'est finalement instruit d'une multitude d'anecdotes et de faits historiques que le public ressortira de la représentation.

EMILIE FISCHER

PUBLICITÉ



Auberge Communale de Thônex

Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE

Tél. 022 348 76 70 - Fax: 022 348 00 15 - Mobile: 079 479 34 56

Alain Akar

e-mail: alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch

Ouvert 7/7 de: 7 h 30 à 1 h du matin

Service jusqu'à 23 h 30 - Parking assuré



Ecole Natation de Thônex

- ★ A la piscine de Thônex et à celle de l'EFP de Conches (Chêne-Bougeries)
- ★ Natation dès 4 ans
- ★ Aquagym et aquabike
- ★ Mermaiding **Nouveau!**

Pensez à réserver au:

T.022 349 04 22

secretariat@ecolenatationthonex.ch www.ecolenatationthonex.ch

De spectateur à magicien !

Le magicien Patrick Waltrick emmènera les enfants dans un univers fascinant le dimanche 15 mars grâce à son spectacle *Magie autour du monde*. D'un coup de baguette magique, les spectateurs se retrouveront acteurs, sans même s'en rendre compte!

DEVENIR MAGICIEN LE TEMPS D'UNE représentation? C'est l'opportunité qu'offre Patrick Waltrick dans son spectacle *Magie autour du monde*, qu'il présentera à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts, le dimanche 15 mars 2020. Destiné aux enfants dès 5 ans, ce spectacle familial fait la part belle aux couleurs, mais aussi aux histoires drôles et incroyables à travers le monde. « Chaque tour raconte une histoire dans un pays différent, explique le magicien Patrick Waltrick. Car pour captiver les enfants, le visuel et l'auditif sont essentiels. Ce spectacle se veut ludique et rigolo. »

Spectacle interactif

Originaire d'Yverdon-les-Bains, mais installé à Genève depuis 15 ans, Patrick Waltrick est tombé dans la marmite de la magie très tôt! « J'ai commencé la magie à l'école primaire, raconte-t-il. Notre professeur nous donnait tous les jours cinq minutes pour raconter une histoire, un gag, faire un tour de magie, etc. C'est ainsi que j'ai découvert le bonheur de montrer aux autres mes tours de magie. »

Devenu aujourd'hui magicien professionnel, il met à profit son expérience pour partager avec le public sa passion. Pour cela, il n'hésite pas à lui céder un peu de place sur scène pendant sa représentation. « Mon spectacle se veut participatif, explique-t-il. Lors de chaque tour, je demande à un ou plusieurs enfants de me rejoindre sur scène pour m'aider. Les enfants aiment apprendre, c'est important de les faire participer! » Voir même de les faire devenir eux même magiciens! En effet, l'artiste n'hésite pas à partager un peu de son art en leur apprenant un tour. « Ils sont souvent



qu'ils pourront refaire à la maison, je cherche à prolonger la magie du moment. »

La magie n'a pas d'âge!

Destiné aux familles et aux enfants à partir de 5 ans, ce spectacle s'adresse à un large public. « Les attentes sont différentes selon l'âge des spectateurs, explique Patrick Waltrick. Lorsqu'ils sont petits, les enfants veulent simplement rire. Entre 6 et 8 ans, ils veulent participer. Et entre 8 et 10 ans, ils cherchent à comprendre les tours. Mon but est alors de répondre à toutes ces attentes. » Sans oublier les parents qui, durant 50 minutes, retombent en enfance: « Tant que les gens sauront rêver, il y aura de la magie! », conclut malicieusement le magicien.

E.F.

+ d'infos

Tarifs:
enfant : CHF 5.- / adulte : CHF 10.-
Billetterie:
sur www.thonex.ch/billetterie

décus lorsque le spectacle se termine. En leur apprenant un numéro



HORAIRES HIVER 2020

BASSIN COUVERT

Lundi	Fermé (réservé aux écoles)
Mardi	7h à 8h30 et 12h à 20h
Mercredi	7h à 20h
Jeudi	7h à 8h30 et 12h à 18h30 (Clubs de 18h30 à 20h30)
Vendredi	7h à 8h30 et 12h à 20h
Samedi	9h - 17h
Dimanche	9h - 17h

Pendant
les vacances scolaires,
la piscine est ouverte
en semaine de 7h à 20h
sauf le lundi
(fermeture hebdomadaire)

L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées.

8, chemin de Marcelly - 1226 THÔNEX
PARKING PUBLIC COUVERT (Entrée rte de Jussy, face Rolex)

Piscine : 022 348 72 50

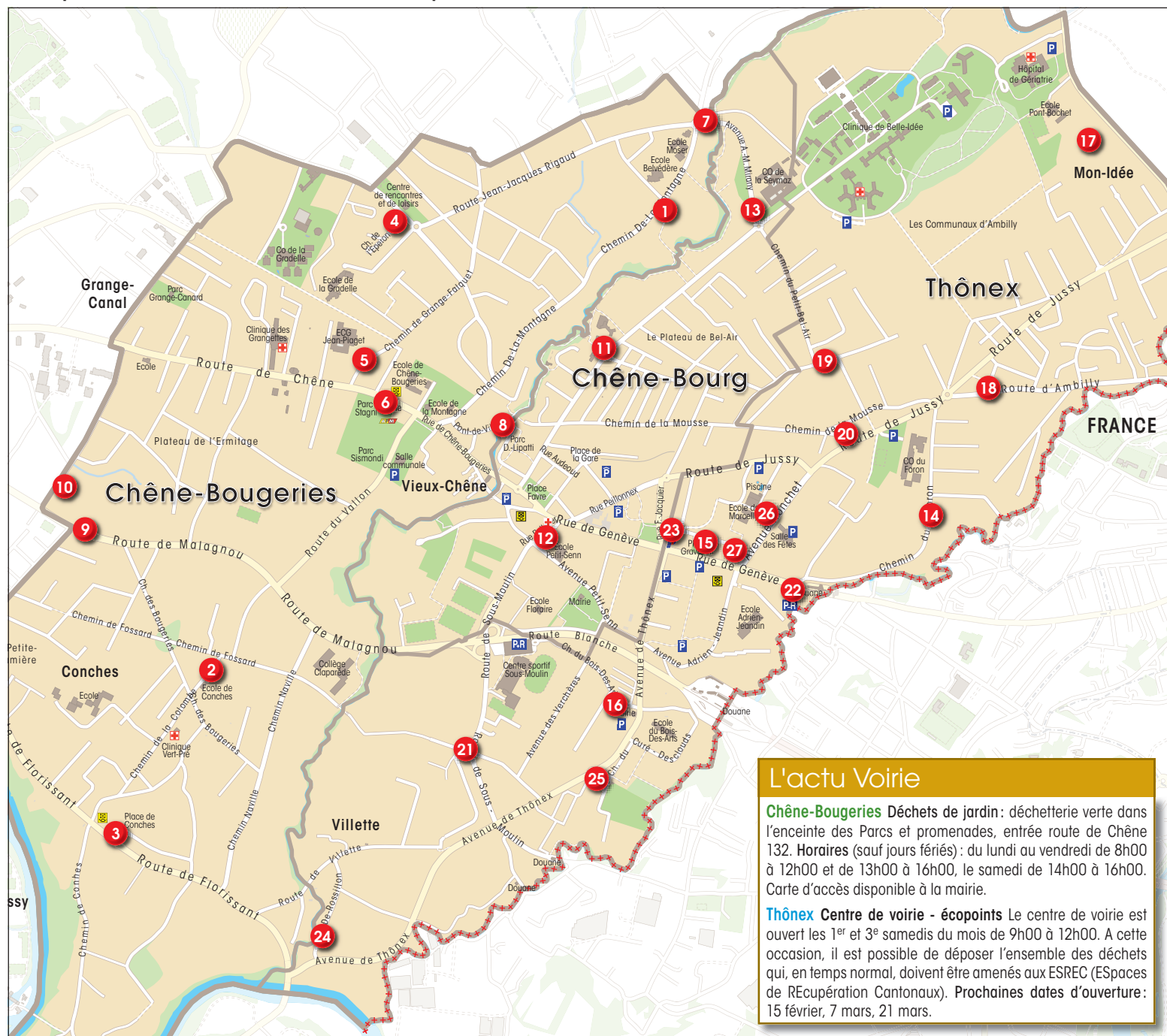
Cours de natation : 022 349 04 22
Club de plongée : 076 693 22 26

Renseignements sur les différents tarifs
sur www.thonex.ch

> Que faire à Thônex ? > Envie de sport ? > Piscine



Emplacements des Eco-points et déchetteries dans les Trois-Chêne



L'actu Voirie

Chêne-Bougeries Déchets de jardin : déchetterie verte dans l'enceinte des Parcs et promenades, entrée route de Chêne 132. Horaires (sauf jours fériés) : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, le samedi de 14h00 à 16h00. Carte d'accès disponible à la mairie.

Thônex Centre de voirie - écopoints Le centre de voirie est ouvert les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9h00 à 12h00. A cette occasion, il est possible de déposer l'ensemble des déchets qui, en temps normal, doivent être amenés aux ESREC (Espaces de REcupération Cantonaux). Prochaines dates d'ouverture : 15 février, 7 mars, 21 mars.

Les Ecopoints et déchetteries communaux sont à l'usage exclusif des habitants de chaque commune.

- | | | | |
|--|--|--|---|
| 1 136, chemin De-La-Montagne, parking centre commercial | 8 Chemin du Pont-de-Ville | 16 54, chemin du Bois-Des-Arts, centre de voirie à côté de la mairie | 23 Chemin des Deux-Communes, côté rue Fr.-Jacquier |
| 2 7, chemin de la Colombe, école primaire de Conches (provisoirement fermée) | 9 105, route de Malagnou | 17 Route de Mon-Idée, parking face au magasin Denner | 24 Route De-Rossillon (Villette) |
| 3 179, route de Florissant, Conches | 10 49, chemin de la Chevillarde | 18 Chemin de la Pierre-à-Bochet | 25 Chemin des Cyprès / place du Cimetière |
| 4 40, chemin de l'Eperon, La Gradelle | 11 33-35, avenue de Bel-Air, école du Plateau | 19 Chemin des Mésanges | 26 10, chemin de Marcellly, école de Marcellly |
| 5 9, chemin de Grange-Falquet | 12 Rue Jean-Pelletier, face au n° 6 | 20 39, route de Jussy, Maison des Quartiers | 27 31, chemin des Deux-Communes, côté avenue Tronchet |
| 6 132, route de Chêne | 13 37, avenue A.-M.-Mirany, à proximité des WC publics | 21 Route de Sous-Moulin, chemin de Mapraz | |
| 7 Chemin De-La-Montagne / avenue A.-M.-Mirany | 14 16-20, chemin du Foron, passage à niveau | 22 148, route de Genève | |
| | 15 Place de Graveson | | |

Pour plus d'informations, veuillez svp consulter le calendrier de votre commune (disponible gratuitement dans les mairies), ainsi que l'Annuaire chênôis 2019-2020.

Le Nouveau Prieuré et ses olympiades intergénérationnelles

C'EST INCROYABLE COMME LE TEMPS passe vite! Vous vous souvenez peut-être de 2016: les Britanniques décident de quitter l'Union européenne. Commence alors la longue saga du Brexit... Cette même année, Donald Trump est élu 45^e président des Etats-Unis, l'avion Solar Impulse boucle son premier tour du monde effectué uniquement grâce à l'énergie solaire, à Rio de Janeiro s'ouvrent les Jeux Olympiques d'été, Bob Dylan reçoit le prix Nobel de littérature et, le 15 septembre, le Nouveau Prieuré est inauguré en grande pompe. Comment? Vous ne vous souvenez pas de ce qu'est le Nouveau Prieuré? Reportez-vous au numéro 520 de votre journal préféré et vous y découvrirez tout sur cet événement exceptionnel: l'ouverture d'un espace intergénérationnel à la Gradelle.

Rappelez-vous... il s'agit d'un lieu magique qui combine à la fois un EMS pour les personnes âgées, une crèche pour les tout-petits, un foyer résidentiel pour des personnes polyhandicapées, des logements pour les étudiants, ainsi que des appartements locatifs (encadré 2). A l'époque, l'espoir était que toutes ces personnes allaient interagir pour envisager une nouvelle façon de vivre ensemble bien que confrontées à des difficultés spécifiques. Trois ans plus tard, les protagonistes de cette inauguration sont venus faire le point lors d'olympiades qui ont réuni le 6 novembre 2019 des équipes composées de personnes âgées, d'enfants de la crèche et de personnes polyhandicapées, le tout dans une atmosphère bon enfant. Ces équipes se sont affrontées dans des joutes amicales qui comportaient des épreuves de curling de table, de lancer de poids, de courses de fau-



teuils, de Memory... L'ensemble des participants petits et grands, valides et moins mobiles, reçurent des mains des deux Conseillers d'Etat gene-

vois présents, Mauro Poggia, Conseiller d'Etat en charge du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES), et Thierry Apothéloz, Conseiller d'Etat en charge du département de la cohésion sociale (DCS), une magnifique médaille qu'ils arbo- raient fièrement à la fin des épreuves.

Un bilan positif

Lors de la table ronde qui suivit la remise des médailles, les différentes institutions du Nouveau Prieuré, représentées par leurs dirigeants (voir encadré 1), ont tiré un enseignement de ces trois premières années. Les conclusions de chacun des participants sont que « la sauce a bien pris ». Le vivre ensemble qui n'était qu'un slogan il y a de cela à peine trois ans est devenu une réalité.

Tous les membres de cette communauté trouvent un avantage à cette cohabitation comme en témoigne une petite vidéo présentée après la table ronde. Les enfants adorent leurs rencontres avec les aînés, qui eux-mêmes évitent ainsi l'ostracisme qui peut exister dans certains EMS. Ils ont donc la possibilité d'interagir avec d'autres générations. Pour les personnes polyhandicapées, le fait de vivre dans un univers où ils peuvent côtoyer des enfants et des personnes âgées bienveillantes est aussi un plus. Quant aux étudiants, pouvoir travailler soit à l'EMS, soit avec les personnes polyhandicapées comporte un avantage non seulement financier mais se révèle être aussi un enrichissement puisque plusieurs étudient la médecine ou font partie des hautes écoles de santé.

Le fait que le lieu lui-même soit magnifique et comporte une place du village dans laquelle chacun des groupes se côtoie régulièrement est pour beaucoup dans le succès de cette entreprise. De plus, aux dires mêmes des participants, les activités que proposent les équipes d'encadrement sont tellement diverses et variées « que l'on ne s'ennuie pas au Nouveau Prieuré ».

JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

1. Les participants à la table ronde

Diane Devaux, Secrétaire Générale du BCAS

Pierre Coucourde, Directeur Général de la Fondation Clair Bois

Marion Garcia Bedetti, Conseillère administrative de la commune de Chêne-Bougeries

Martine Brügger, Directrice de l'EMS Le Nouveau Prieuré

Christine Moner, Directrice de Clair Bois-Gradelle

Anne Malinjud, Directrice de la crèche EVE Nouveau Prieuré

Oriane de Saussure, Responsable de la résidence des étudiants

2. Le Nouveau Prieuré en quelques chiffres

Le Nouveau Prieuré accueille près de 300 résidents: 144 pensionnaires dans l'EMS, 24 résidents dans le foyer Clair Bois, 24 étudiants, 63 enfants à la crèche EVE Nouveau Prieuré et les habitants de 24 appartements locatifs.

3. Comment j'ai rencontré le major W. Marmaduke Thompson

Je suppose que peu d'entre vous se souviennent du livre de Pierre Daninos *Les carnets du major W. Marmaduke Thompson* paru dans les années 50 qui retrace les aventures de ce major de l'armée britannique des Indes qui découvre la culture française. Et, pourtant, c'est à n'en pas douter ce personnage, version *made in Switzerland*, que j'ai découvert au Nouveau Prieuré. Il en avait toute la dignité altière, ce même air égaré et sympathique.

Nous avons devisé pendant quelques instants de la vie au sein de cet environnement exceptionnel qu'est le Nouveau Prieuré. Pour lui, ce qui est le plus important c'est la qualité des activités proposées par les animateurs. Et même ces olympiades avec les enfants de la crèche et les personnes polyhandicapées est une occasion de s'amuser. En revanche, le fait qu'il n'y ait pas de bus pour se rendre à Chêne-Bourg et à la future gare du CEVA lui fait quelque peu perdre de son calme légendaire, même s'il ne sort pas souvent de l'EMS. Chapeau bas, major; vous avez bien mérité votre médaille. Enfin, geste pour le moins touchant c'est ce major vieillissant qui m'a aidé à m'extirper du fauteuil confortable dans lequel je m'étais enfoncé.

Merci de cette rencontre, major W. Marmaduke!

JMJ

“Robin des Watts” fête 10 ans d’énergies solidaires!

Le 3 décembre à Thônex, 4 associations partenaires – Terragir-énergie solidaire, Terre des Hommes Suisse, CEAS et Graine de Baobab – fêtaient 10 années du programme “Robin des Watts”.

CRÉÉ PAR TERRE DES HOMMES SUISSE et Terragir-énergie solidaire, “Robin des Watts” est né en 2009 d’un rêve commun: sensibiliser les écoliers au droit à l’éducation des enfants dans le monde, et diminuer les disparités énergétiques entre les écoles au Nord et au Sud.

En dix ans, près de 300 classes de 80 écoles genevoises, vaudoises et valaisannes au primaire et au secondaire se sont mobilisées; grâce au soutien des communes partenaires, cela a permis de financer des infrastructures (isolation de classes, serres, potagers scolaires, chauffage, cuisines avec foyers améliorés, etc.) et des ateliers de sensibilisation dans plus de 70 projets au Bénin, en Bolivie, au Burkina Faso, au Kosovo, à Madagascar, au Mali et au Pérou. Ces réalisations ont été mises en place par Terre des Hommes Suisse, Graine de Baobab et CEAS, toutes trois actives dans les pays du Sud. Elles offrent de nouvelles perspectives d’avenir aux jeunes de ces pays et engagent pleinement la responsabilité des jeunes en Suisse. Le programme “Robin des Watts” va poursuivre son développement à Genève et dans d’autres cantons, et renforcer le rôle et l’autonomie des élèves en tant qu’ambassadeurs auprès de leur entourage.



Le concept

Le programme “Robin des Watts” initie un partenariat de solidarité énergétique entre des écoles suisses et une communauté du Sud. Primé à plusieurs reprises, validé à Genève par le Département de l’instruction publique et reconnu pour son impact par la DGEO du canton de Vaud, le concept de “Robin des Watts” est simple et cohérent: il consiste à réaliser des économies d’énergie en Suisse et d’investir en parallèle les moyens financiers correspondant à ces économies dans un projet permettant d’améliorer les conditions de vie d’une communauté du Sud. Pour les écoliers suisses, l’apprentissage par

l’expérience et par les pairs leur permet de devenir acteurs des économies d’énergie et de se transformer en ambassadeurs dans leur école et leur entourage. « Notre Robin est attachant comme en témoignent les souvenirs des enseignant-e-s et des élèves qui l’ont côtoyé. C’est un héros que chacun peut s’approprier. Moi, je l’imagine courageux comme les Burkinabè, avec la légendaire hospitalité et humilité des Péruviens, “avec peu on peut faire beaucoup”, la réserve nécessaire des Malgaches et la générosité des Suisses. » Cette année, il a même acquis une certaine sérénité, le “hakounamatata” kenyan (extrait du discours introductif de cette soirée



festive, qui a vu les jeunes sensibiliser les adultes aux économies d’énergie, ainsi que la projection du film et le conte “Robin des Watts”).

SOUAD VON ALLMEN,
CHARGÉE D’INFORMATION
TERRE DES HOMMES SUISSE

Des remerciements particuliers aux SIG, à la fondation Gelbert, à la commune de Thônex et à l’ASCEAS-GE pour leur soutien à cette soirée.

+ d’infos

www.terragir.ch
www.terredeshommessuisse.ch/
robindeswatts

Bénévoles au Foyer du Vallon, une nouvelle aventure!



VOUS RAFFOLEZ FAIRE DES NOUVELLES rencontres, vous appréciez les contacts sociaux divers et variés, vous prenez plaisir à faire plaisir, vous êtes friands de faire découvrir des horizons nouveaux, vous avez un faible pour partager vos lectures, vos découvertes, vous vous délectez de promenades au grand air? Alors vous êtes faits

pour rejoindre notre équipe de bénévoles au sein du Foyer du Vallon! Le Foyer du Vallon est un EMS spécifique, tous les résidents sont aveugles ou malvoyants, ils sont ouverts au monde, à partager des bons moments ensemble. Etre bénévole au Foyer du Vallon, c’est une histoire de dentelles, car nous sommes désireux

de correspondre non seulement aux besoins des résidents, mais également à vous, selon vos possibilités et vos disponibilités.

Au Foyer, nous jouons aux cartes, nous lisons des articles de presse, des livres, nous nous promenons dans les parcs, au bord du lac, nous faisons des lotos endiablés, des sorties shopping, assistons à des concerts, confectionnons des bricbelets, des fondues, des confitures.

Vos envies et vos talents de toutes sortes nous seront précieux. Venez en discuter, on vous accueille.

Contact

Françoise Briffaud
Responsable du service d’animation
T. 022 305 08 75 - fbriffaud@abage.ch

Jardin d’enfants et Garderie Polichinelle

Accueil d’enfants
pour la garderie dès 2 ans,
pour le jardin d’enfants dès 3 ans

**Inscriptions pour le cycle
2020-2021**

**Samedi 29 février 2020
de 9h30 à 11h00**

11, route de Sous-Moulin
1225 Chêne-Bourg

Contact: M^{me} Christine Balestra
T. 022 348 98 94





maison de quartier de chène-bourg
Rue François-Perréard 2
1225 Chêne-Bourg
T. 022 348 96 78

lespot.ch

Edito

Cette année nous fêtons les 10 ans de collaboration de notre fête du bonhomme hiver avec l'Artcade Pelletier de la Fondation Ensemble. Pour l'occasion, nous organisons une parade dans Chêne-Bourg qui nous mènera au Parc de l'Ancienne Mairie. Nous passerons par la Place Favre, la nouvelle place de la Gare et reviendrons par la Voie Verte. Nous terminerons en brûlant comme chaque année le bonhomme à la tombée de la nuit. Animations et petite restauration sur place. Informations ci-contre et au 022 348 96 78.

Enfants & Adolescents

Centre aéré de Pâques

Pour enfants de 6 à 12 ans

Du mardi 14 au vendredi 18 avril

Accueil de 8h00 à 18h00,

activités de 9h00 à 17h30

Tarif: de CHF 40.- à CHF 216.- la semaine (4 jours) selon votre revenu

familial. Une réduction est accordée pour l'inscription de frères et sœurs. **Inscriptions dès maintenant. Attention, places limitées!**

Tout public

Soirées Femmes

Un mercredi par mois, c'est vous, mesdames, qui allez décider comment vous voulez passer ces moments de convivialité entre femmes. Alors n'hésitez pas à pousser les portes de l'association pour faire part de vos idées et envies à Dominique, animatrice en charge de ces soirées ou directement auprès des femmes lors des soirées.

Mercredi 4 mars dès 18h30

Spécial journée de la femme

Buffet canadien

Manifestations

On brûle le Bonhomme Hiver

Samedi 21 mars

18h00: Parade dans Chêne-Bourg, rendez-vous devant le Spot.

19h30: On brûle le Bonhomme Hiver au Parc de l'Ancienne Mairie.

Animations, maquillage, petite restauration et buvette.

Spectacle enfants

La machine à salade

Le mercredi 11 mars à 15h00

par la Compagnie La Pie qui Chante Contes mécaniques en musique
Tout public dès 4 ans

Qu'arrive-t-il aux histoires une fois qu'on a terminé de les raconter? Telle est la question que nous nous sommes posée. Nous avons cherché pendant de nombreuses années. Et nous avons fini par trouver une réponse: une fois qu'elles ont été racontées, les histoires restent en suspens dans les airs, sous la forme de micro-particules, de minuscules fragments... Au terme de longues études, nous avons réussi à concevoir, mettre au point et construire une machine étonnante: "La machine à salade". Dans ce spectacle, la Compagnie de la Pie qui Chante vous fera découvrir cette étonnante invention (à moins qu'elle n'explode) et vous racontera les histoires qui en sortiront. Conte, musique et émotions fortes sont au rendez-vous, le tout saupoudré d'une bonne dose d'humour (sauf si la machine explose). **Réervations dès le 2 mars.**

Trésor dans la glace

Le mercredi 1^{er} avril à 15h00,

le samedi 4 avril à 15h00,

le dimanche 5 avril à 11h00

Par la compagnie Les Croquettes

Théâtre de marionnettes

Tout public dès 4 ans

Au pays des glaces, Nanuk et Youpik découvrent un trésor. L'avidité de leurs parents provoque une catastrophe écologique. Nos deux amis arriveront-ils à sauver leurs congénères? Sous forme de conte, le jeune public sera amené à réfléchir aux conséquences dramatiques de comportements irresponsables face aux ressources naturelles. Ils apprendront aussi que des solutions peuvent se trouver par la réflexion, l'action, le courage et l'engagement.

Réservation dès le 23 mars.

Exposition

3ChêneAccueil

A la rencontre de l'autre

Photographies

Du 19 février au 28 mars

Durant la semaine contre le racisme et tout au long du mois de mars, retrouvez une exposition photographique sur le thème de l'humain proposée par l'association 3ChêneAccueil en collaboration avec Le Spot et Ariane Testori.

Il s'agira de se rencontrer, débattre et partager en déambulant entre portraits, jeux et animations.

Vernissage jeudi 20 février

de 19h00 à 21h00.



Route de Jussy 39
T. 022 348 75 32 - F. 022 348 31 70

mqthonex.ch

Pour de plus amples renseignements sur les cours, les accueils enfants et ados, les rendez-vous réguliers pour les familles et les aînés ou autres vous pouvez consulter notre site internet: www.mqthonex.ch ou mieux encore n'hésitez pas à passer nous voir.

Le mouvement avec les cours de gym seniors

Après les bons repas des fêtes de fin d'année, il est temps de se remettre au sport. Pro Senectute propose des cours de gym pour les seniors tous les vendredis matin (9h00-10h00 et 10h00-11h00) au sein de la MQT (pas de cours durant les périodes de vacances). Les cours du vendredi sont axés sur une gym du dos. Les cours du lundi (16h15-17h15) et mercredi (12h00-13h00) sont plutôt axés sur le bien-être et la coordination et se déroulent à l'école primaire d'Adrien-Jeandin. Pour tous renseignements, merci de contacter Gym Seniors Genève.

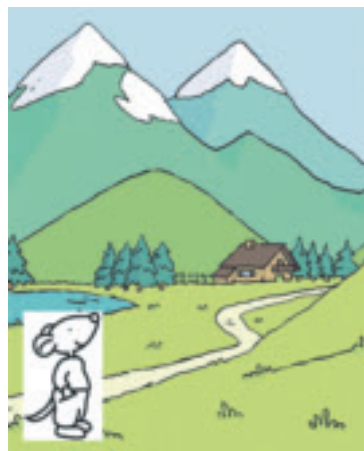
Contact:

Gymnastique Seniors Genève

T. 022 345 06 77

admin@gymnseniorgs.ch

Les dimanches en famille



Le 23 février à 15h00

La souris qui sauva une montagne

et autres contes de là-haut

La conteuse: Maryvonne Magnenat

Tout public, durée 50 minutes

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Goûter offert suite au spectacle. Prix unique de CHF 5.-

Les enfants durant le centre aéré de février

La MQT propose un centre aéré pour les enfants de 5 (scolarisés) à 12 ans.

Au programme: activités intérieures et extérieures, dont des sorties à la neige, des bricolages et autres activités. Elles seront encadrées par quatre moniteur.trice.s et une animatrice. Les enfants pourront profiter d'être avec leurs pairs tout en intégrant les règles du vivre ensemble.

La semaine d'activité se fait du lundi au jeudi de 8h00 à 18h00 et le vendredi de 8h00 à 17h00. Elle se déroule du 10 au 14 février 2020. Si des places sont encore disponibles (maximum 32 enfants), il est possible de venir s'inscrire directement le premier jour soit le 10 février entre 8h00 et 9h00.

Les préadolescent.e.s

et adolescent.e.s

durant l'accueil libre

Le mercredi de 14h à 19h30

et le vendredi de 16h à 21h30

A toutes celles et tous ceux qui veulent se retrouver après les cours ou le travail, nous vous proposons un lieu pour discuter, jouer ou lire, autour d'un billard, d'un baby-foot, d'un ping-pong et d'autres jeux de société. Pour toutes suggestions de sorties ou d'activités, contacter Sandra.

Les repas du vendredi soir

Viens partager une soirée gourmande entre ami.e.s. Au programme: confection du repas, dégustation de

notre menu, soirée jeux, films, discussions, élaboration de projets (sorties, soirées, etc.) Inscriptions à la MQT jusqu'au vendredi 16h30. Prix: CHF 3.-

L'atelier d'impro



Tous les samedis, viens participer à l'atelier impro de la MQT. Tu apprendras toutes les techniques nécessaires aux jeux d'improvisation dans une ambiance dynamique et joyeuse. Atelier pour les 12 à 15 ans, de 14h00 à 16h00, gratuit.

Pour plus d'informations,
veuillez svp consulter
les sites internet
des Centres de loisirs.

Pompiers – Sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bourg

Parrains du Téléthon GE 2019

Une fois de plus, les 2 responsables de leur compagnie respective, ont sué pour la bonne cause. Mais cette fois en tant que parrains du Téléthon GE. En ce week-end du Téléthon, ils ont mis leurs habits civils et ont sillonné les rues de la ville de Genève, afin d'aider les personnes aux différents stands de vente de la peluche "Joséfine".

TOUT A COMMENCÉ LE SAMEDI 30 NOVEMBRE à la patinoire des Vernets où Bertrand Longchamp, capitaine des Sapeurs-pompiers de Chêne-Bourg fut chargé de remettre le prix du meilleur joueur de l'équipe des aigles.

Ensuite, le vendredi 6 décembre à 12h30, le lancement de l'édition 2019 fut donné par M^{me} Elizabeth Boehler, présidente du Téléthon GE, M^{me} Christiane Scheidegger, présidente d'honneur et certains membres du comité. Pascal Chablais, chef des Sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bourg s'est rendu à la place du Molard et à Bel-Air, ainsi qu'au Centre commercial des Charmilles. Lény nous a rejoints pour la vente de peluches. C'est un jeune rempli de joie et d'endurance, malgré la maladie. Puis, dans la soirée, le capitaine des pompiers s'est rendu au Boulodrome de Plan-les-Ouates où se déroulait un tournoi de pétanque, pour procéder à la remise des prix.

Le samedi matin, les deux comparses se sont retrouvés au Centre commercial de La Praille, puis à M-Parc.



Vers 10h45, ils ont pris la direction de Versoix où se déroulait une petite nage dans le Lac Léman au profit du Téléthon. Bertrand s'est jeté à l'eau avec la plus jeune des nageurs et des nageuses de la journée pour un crawl d'environ 100 mètres dans une eau à 9 degrés. Après un thé pour se réchauffer, ils ont pris la route pour Chêne-Bourg où ils ont été accueillis



par M. Serge Locatelli, responsable des bénévoles et membre du comité. Pour terminer la journée, Pascal s'est rendu à la place du Molard. Il a été reçu par M^{me} Scheidegger et les quelque 100 personnes qui se sont amassées pour écouter un concert de cor des Alpes.

Ce fut un week-end marathon, une expérience riche en rencontres entre les

bénévoles et les personnes atteintes de diverses maladies. Les deux chefs ont pris énormément de plaisir à y participer pour la bonne cause. Ils ont promis au comité du Téléthon qu'ils recommenceront l'exercice pour les 25 ans de l'association et ils enrôleront cette fois-ci d'autres personnes pour "courir pour le Téléthon".

Coupe Fred Fellay 2019

Le Volleyball Bisons Bühl l'emporte, Chênois se classe 3^e

Les 28 et 29 décembre, trois équipes internationales de volleyball ont affronté le Chênois Genève Volleyball, à Sous-Moulin, à l'occasion de la 3^e édition de la Coupe Fred Fellay.

ILS SONT ARRIVÉS TOUT DROIT d'Allemagne pour devenir le 3^e vainqueur de ce tournoi exceptionnel. Au terme d'un match serré face aux Belges du Lindemans Aalst, ce sont en effet les joueurs du Volleyball Bisons Bühl qui ont remporté la Coupe Fred Fellay. Les dés étaient pourtant loin d'être jetés car le club belge se profilait comme favori. Il avait jusqu'alors dominé les débats, sortant premier des qualifications et remportant tous ses matchs. Dans cette finale de haut niveau, le Volleyball Bisons Bühl a remporté le premier set avant de laisser filer le second à son adversaire belge. C'est ainsi dans le troisième set que les volleyeurs allemands ont fait la différence et décroché le trophée 2019.

Le Chênois Genève Volleyball a quant à lui réalisé une belle performance. Ceux qui jouaient à domicile ont ce-

pendant attendu la petite finale pour remporter non pas un mais deux sets, et monter sur la troisième marche du podium pour la première fois dans le cadre de ce tournoi. Face à eux, les

Hongrois du Fino Kaposvár avaient pourtant l'avantage, ils étaient passés tout proche d'une qualification en finale en début d'après-midi.



Cette troisième édition a ainsi tenu toutes ses promesses. Des matchs de haut niveau accessibles à tous, une ambiance festive à l'aube de la nouvelle année, et un Kids Training qui a permis à une petite trentaine d'enfants de pratiquer le volleyball, entourés de joueurs et d'entraîneurs professionnels. Sans compter, bien sûr, la visibilité et le soutien apportés aux deux associations locales partenaires de l'événement, l'Association Frédéric Fellay et le Chênois Genève Volleyball.

LE COMITÉ D'ORGANISATION

+ d'infos

Retrouvez les résultats détaillés ainsi qu'un retour en images sur l'événement sur notre site www.coupefredfellay.ch ou sur les réseaux sociaux.

Le passage à la nouvelle année



C'EST DANS LE CADRE DE LA 20^E ÉDITION de l'Automne de la Culture Japonaise, qui a proposé une trentaine de manifestations en lien avec la culture traditionnelle et contemporaine du Japon, que s'est déroulée la journée portes ouvertes du Takemusu Dojo. Cela a été l'occasion de partager une pratique joviale avec les familles et amis des pratiquants, ainsi qu'avec les personnes curieuses de découvrir l'Aïkido. Après une démonstration éloquent et affûtée des aikidokas expérimentés, un moment convivial a laissé place à des échanges riches

autour de cet art martial.

Dans le courant du mois de décembre, un stage à Bienne, dirigé par Juerg Steiner Sensei, 6^e dan Aïkikai Tokyo, a permis le mélange des énergies de pratiquants venant des quatre coins de la Suisse et aussi de Marseille. Le stage a laissé place à une soirée chaleureuse qui a rempli l'atmosphère du Dojo.

Ainsi, le "Bonenkai" fête de fin d'année japonaise, célébré à Bienne puis à Genève, a clôturé l'année 2019 du Takemusu Dojo. Traditionnellement connu pour être un moment d'ex-

pression de gratitude entre amis et collègues, ces moments ont été l'incarnation du souhait du fondateur de l'aïkido, Maître Morihei Ueshiba, de voir les hommes unis tels une grande famille.

L'année 2020 a repris le 5 janvier à Hermance au bord du lac Léman par une journée froide et radieuse, illuminée par un soleil resplendissant. Tous les pratiquants du Takemusu Dojo se sont retrouvés pour le "Misogi", pratique de purification par l'eau,

qui s'inscrit au cœur de l'Aïkido. L'air était à 0°C et l'eau à 7°C. Ainsi, dès la reprise chacun a été saisi par le froid hivernal pour retrouver toute sa vigilance intérieure et profiter encore plus intensément de toute la beauté qui nous entoure. Transis par le froid, le cœur réchauffé par les rayons du soleil et une tasse de thé, le regard posé sur le Jura, les pratiquants ont savouré les retrouvailles et cette première pratique de l'année. 🍵

WWW.TAKEMUSU-DOJO.CH

Pétanque à Thônex

LA PÉTANQUE DE THÔNEX

organise tous les jeudis à 19h45, sauf le dernier jeudi de chaque mois, une mêlée ouverte à tous les amateurs et autres mordus de pétanque.

L'inscription est de CHF 5.- par personne. L'argent est entièrement redistribué au mois d'avril par un banquet et des lots au premier homme et à la première dame.



Cette mêlée se déroule en trois parties de 13 points ou une heure de jeu, avec changement de joueurs après chaque partie.

Le boulodrome de la pétanque de Thônex se situe dans le parc, entre le cirque de la route de Jussy et le Cycle d'Orientation du Foron. 🍷

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Président Thierry Bondallaz au T. 076 370 08 19.

PUBLICITÉ

PATINOIRE SAISON 2019-2020



PATINOIRE

DU 12 OCTOBRE 2019 AU 15 MARS 2020

TARIFS

	Adultes	Enfants, AVS Apprentis-étudiants Chômeurs
- Entrée simple	6.-	3.-
- Carte de 10 entrées ¹⁾	55.-	29.-

ABONNEMENT SAISON

- Habitants 3-Chêne	55.- ¹⁾	30.- ¹⁾
- Autres	85.- ¹⁾	45.- ¹⁾
Location de patins	2.-	2.-
Carte 10 locations de patins	15.-	15.-

¹⁾ y compris carte à puce (CHF 5.-)
²⁾ validité limitée à 2 saisons consécutives et aucun remboursement

Sur demande: tarifs: famille, anniversaires, écoles, heures de glace
Renseignements: Administration: 022 305 00 00 (lundi - vendredi)
En saison: Patinoire: 022 305 00 60 - info disque: 022 305 00 99
Informations sur les cours:
Patinage: www.cp3chene.ch - Hockey: www.hc3chene.club

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC
(sous réserve de modifications)

PATINAGE

Lundi	13h30 - 16h30
Mardi	13h30 - 16h30
Mercredi	Réservé aux clubs
Jeudi	13h30 - 16h30
Vendredi	12h00 - 16h30 (12h00-13h30: 2/3 patinoire)
Samedi	14h30 - 17h15 (dès 16h00: 2/3 patinoire)
Dimanche**	14h15 - 18h45 (14h15-15h30: 2/3 patinoire) (17h15-18h45: 2/3 patinoire)

HOCKEY - puck mou obligatoire (sauf dimanche dès 19h00)

Tous niveaux	Vendredi	12h00 - 13h30	(1/3)
	Samedi	16h00 - 17h15	(1/3)
	Dimanche**	17h15 - 18h45	(1/3)
Parents-enfants (enfants jusqu'à 8 ans)	Dimanche**	14h15 - 15h30	(1/3)
Hockeyeurs confirmés	Dimanche**	19h00 - 20h30	

Vacances scolaires genevoises: horaires publics modifiés

Sudoku

PAR MAYLIS

Les règles du sudoku sont très simples. Le but du jeu est de remplir les cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

	4			5		1		8
5			1		6			
8		1		2		9	5	
	7			1				4
	1				4		3	
4			8		5	2		1
		4	5		2		9	
3		6		9		8		5
	5			4			1	

Solution à envoyer à la Rédaction du *Chênois*. Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Solutions du n° 542

Gagnante:

Laurence Sanchez,
de Thônex

2	7	3	5	4	6	1	9	8
6	1	8	2	9	3	4	7	5
5	9	4	8	1	7	3	2	6
1	8	5	4	3	9	2	6	7
4	2	9	6	7	8	5	3	1
7	3	6	1	5	2	8	4	9
3	6	1	9	2	5	7	8	4
8	5	2	7	6	4	9	1	3
9	4	7	3	8	1	6	5	2

Sornettes et Fariboles

Ce n'était pas des perdreaux de l'année, ils avaient chacun eu un premier mariage. Ils allaient ensemble s'incliner sur les tombes des défunts morts tous les deux l'un à la guerre, l'autre de maladie. L'idée leur vint d'avoir une maison. Ils cherchèrent à acheter un terrain. Leur choix se porta d'abord sur Cointrin. Depuis la piste s'est allongée, tant mieux pour eux.

Ensuite ils prospectèrent la Petite Boissière, il y avait déjà beaucoup de villas. Vint ensuite Chêne-Bourg. Ils avaient enfin trouvé un endroit adéquat. Passons sur la construction et ce qui s'en suit. De nos jours, Chêne-Bourg a bien changé et les habitants se sont multipliés. Quand je dis « tu vois bien l'immeuble d'Untel? », on me répond en général « mais il y a longtemps qu'il a été démoli ». La population a dû passer du simple au double et il est certain que le couple d'un certain âge ne s'y serait pas intéressé.

Que sont devenues les vastes plaines et les neiges d'antan?

LILIANE ROUSSY

Sucrè-salé autour du monde

N'allons pas plus loin que l'Espagne.

Confectionnons une crème de noisettes avec: 1 litre de lait, 6 œufs, 100 gr de sucre en poudre, 1 bâton de vanille et 200 gr de noisettes en poudre.

Préparer une crème anglaise avec le lait, la vanille, le sucre et les jaunes d'œufs.

Incorporer les noisettes à la crème lorsqu'elle est encore tiède. Maintenir au réfrigérateur au moins une heure avant de servir.

On peut aussi remplacer les noisettes par des amandes.

On trouve dans le commerce de la poudre d'amandes et de noisettes.

Voilà un dessert savoureux et vite fait.

L.R.

Les dernières lectures du bibliothécaire

PAR MICHEL HARDEGGER

EN CE DÉBUT D'ANNÉE, AFIN DE patienter en attendant les nouvelles sorties 2020, rien de tel que d'éplucher les prix littéraires de 2019. Tous les lauréats se retrouvent sur les rayonnages du Bibliobus en attendant votre passage. Flore, Goncourt, Médicis, Académie française, Décembre, le Monde, Femina, Salon du Livre de Genève, littérature américaine, polar romand, Interallié et tant d'autres...

Pour les fans de *La servante écarlate*, Margaret Atwood avec *Les Testaments* a remporté le Man Booker International Prize 2019. On se retrouve quinze ans après, suivant les destins de trois femmes alors que le régime théocratique de Galaad est toujours au pouvoir.

Pour les adultes avertis, *La Maison* d'Emma Becker, a remporté les Prix

Blü Jean-Marc Roberts 2019, Roman News 2019 et celui du roman des étudiants France Culture-Télérama 2020. A 23 ans, l'autrice raconte sa propre expérience alors qu'elle a décidé de vivre deux ans et demi dans une maison close de Berlin.

Le Grand prix du roman de l'Académie française 2019 a récompensé Laurent Binet qui s'est amusé dans *Civilizations* à refaire l'histoire en imaginant l'invasion de l'Europe par les Incas.

Une bête au paradis de Cécile Coulon a remporté le prix littéraire du Monde 2019 avec un couple qui se déchire dans une ferme isolée.

Le fameux prix Goncourt a récompensé Jean-Paul Dubois pour *Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon*. Il y raconte l'his-

toire de Paul Hansen, superintendant dans la résidence L'Excelsior et l'arrivée conflictuelle d'un nouveau gérant.

Sans oublier *La panthère des neiges* de Sylvain Tesson avec le prix Renaudot; *Par les routes* de Sylvain Prudhomme qui remporte les prix Landerneau des lecteurs 2019 et Femina 2019; *Les choses humaines* de Karine Tuil qui remporte le Goncourt

des lycéens 2019 et le prix Interallié 2019; *Les patriotes* de Sana Kraskov, prix du premier roman étranger 2019... Et tous les autres...



Rire Sous Cape
présente
Après + de **25** ans de scène...

...et après avoir été Jacky et Roger
Douaniers au KNIE

Les Frères Bugnon se (la) Racontent

Itinéraire de deux naïfs au pays des "Comiques"

www.lesfreresbugnon.com

JEUDI 12 MARS 2020 – 19H30

SALLE POINT FAVRE - AV. F.-A. GRISON 6 - 1225 CHENE-BOURG



**fa
vr
e**
POINT

www.pointfavre.ch

Photo © Christine Ledroit-Perrin



RAIFFEISEN

infomaniak

